

Institut de Formation Fondation COS Alexandre Glasberg

**SECTEUR
MÉDICO-
SOCIAL**

**SECTEUR
SANITAIRE**

**SECTEUR
SOCIAL**

Programme des formations
2 0 2 2

L'Institut de Formation de la Fondation COS Alexandre Glasberg^(*)

(*) La Fondation COS Alexandre Glasberg est un acteur important du secteur social, médico-social et sanitaire.

Elle gère plus de 60 établissements et services répartis sur tout le territoire national et emploie près de 2 900 salariés, qui interviennent auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de précarité sociale.

IFCOS

88-90, boulevard de Sébastopol
75003 PARIS
ifcos@fondationcos.org

Page internet :
fondationcos.org/formation/linstitut-de-formation-ifcos

Organisme enregistré sous le numéro 11755540375
Cet enregistrement ne vaut pas agrément
de l'État.

L'ÉQUIPE

Pour tout renseignement sur votre projet
de formation

Cécile Lefort
*Directrice de l'Institut de Formation de la Fondation
COS Alexandre Glasberg*
clefort@fondationcos.org
01 53 45 81 55

Marielle Dolmaire
Assistante de formation
mdolmaire@fondationcos.org
01 53 45 81 57



Par **Cécile Lefort**
Directrice de l'Institut de Formation – IFCOS
Fondation COS Alexandre Glasberg



la certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
FORMATION

Avant-propos

« Répondre à vos demandes avec la plus grande
souplesse et réactivité possible »

Madame, Monsieur,

C'est avec grand plaisir que je vous invite à découvrir
l'édition 2022 du catalogue de l'IFCOS.

Dans une période de bouleversements et d'incertitudes,
nous avons eu à cœur de répondre à vos besoins en vous
proposant des adaptations toujours plus fines et sur mesure
de nos formations et de répondre à vos demandes avec
la plus grande souplesse et réactivité possible.

Parmi les nouveautés que nous mettons à votre disposition,
certaines s'incarnent dans de nouveaux programmes liés
aux préoccupations qui sont celles que partagent les
professionnels (« Des clés pour communiquer en situation
d'incertitudes », « Manager son équipe à distance et prévenir
les RPS »), d'autres prennent place dans des projets
de formation qui existaient déjà, en y ajoutant ou modulant
des dimensions plus que jamais d'actualité. À titre
d'exemple, notre formation « Comprendre et accompagner
les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et
pathologies apparentées » inclut une nouvelle séquence
« crise sanitaire et troubles du comportement ».

Nous avons également innové dans nos modalités de mise
en œuvre en rendant accessibles certains de nos contenus
de formation à distance sous forme de classes virtuelles
en temps réel. Chacune de nos fiches indique désormais
si l'organisation de la formation est disponible ou non
sous ce format.

Enfin, notre engagement à vous proposer un accompagnement
toujours plus attentif aux besoins de chacun des stagiaires
s'incarne dans l'obtention de la certification QUALIOPi par
l'IFCOS en mars 2021.

Nous espérons vivement que nos propositions de formation
retiendront votre attention.

Nous sommes à l'écoute de vos projets.

Bien à vous.



AVANT-PROPOS	03
L'INSTITUT DE FORMATION DE LA FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG	07
L'IFCOS, MODE D'EMPLOI	08

PRATIQUES PROFESSIONNELLES – QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT 09

Des pratiques professionnelles éthiques	
• Approche de la mort et du deuil en établissement	10
• L'entretien en travail social : accompagner au rythme de l'usager	11
• La relation et le travail avec les familles en établissement	12
• La responsabilité des professionnels du secteur sanitaire ou médico-social	13
• Le refus de soins : comprendre, intervenir, accompagner	14
• Mettre en œuvre, suivre, ajuster le projet personnalisé	15
• Posture professionnelle et juste distance dans l'accompagnement et la relation d'aide	16
• Prévenir le suicide : repérer et agir	17
• S'approprier et transposer les recommandations des bonnes pratiques professionnelles	18
• Vers une pratique bientraitante	19
Un cadre et une organisation favorisant la qualité de l'accompagnement	
• Améliorer les transmissions ciblées	20
• L'accueil des publics : développer des outils et des savoir-faire pour favoriser les interactions positives	21
• L'accueil physique et téléphonique en établissement	22
• Les directives anticipées et la personne de confiance : textes et organisation en établissement	23
• Prévenir et gérer les agressions et les conflits avec les usagers au domicile	24
• Rédiger, actualiser, faire vivre son projet d'établissement ou de service – méthodologie et outils	25
• Secret professionnel et partage de l'information	26
• Devenir référent en éthique au sein de son établissement	27

GÉRONTOLOGIE – ACCOMPAGNEMENT DU SUJET ÂGÉ 28

• Accompagner les personnes en fin de vie et leurs proches	29
• Accompagner les personnes âgées présentant des troubles psychiques en EHPAD	30
• L'alimentation de la personne âgée en EHPAD : prévenir les risques et accompagner	31
• Communication non verbale et techniques d'approche corporelle adaptées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées NOUVEAUTÉ	32
• Comprendre et accompagner au quotidien les personnes âgées atteintes de la maladie à corps de Lewy	33
• Comprendre et accompagner les personnes âgées atteintes de la maladie de Parkinson	34
• Comprendre et accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées (avec un module optionnel : Sexualité et personnes âgées atteintes de démences en établissement)	35
• Comprendre et accompagner les troubles du comportement de la personne âgée	36
• Développer un projet d'activités thérapeutiques auprès de personnes atteintes d'une maladie neurocognitive NOUVEAUTÉ	37
• Repérer, évaluer, soulager la douleur physique et psychique des personnes atteintes de maladies neurocognitives	38
• Faire face à l'agressivité et la violence dans sa pratique professionnelle en EHPAD	39
• L'accompagnement de la vie affective et/ou sexuelle des personnes âgées dans les établissements	40
• L'hygiène bucco-dentaire en EHPAD	41
• La mise en œuvre de la toilette thérapeutique auprès de la personne âgée	42
• Repérer et prévenir la dépression et le risque suicidaire chez la personne âgée	43
• Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition du sujet âgé	44
• Se mettre à la place d'une personne âgée à l'aide d'une combinaison de vieillesse	45
• Stimulation des fonctions cognitives par le jeu : dynamiser le cerveau et recréer du lien	46
• Renforcer et stimuler au quotidien les capacités psychomotrices de la personne âgée NOUVEAUTÉ	47



APPROCHE DU HANDICAP – ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 48

• Accompagner le vieillissement des personnes handicapées : plan d'action, outils, dispositifs	49
• L'accompagnement de la vie affective et/ou sexuelle des personnes en situation de handicap dans les établissements	50
• Aides-soignants en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités NOUVEAUTÉ	51
• L'hygiène bucco-dentaire auprès des résidents en situation de handicap	52
• Prévenir et gérer l'agressivité et la violence dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap	53
• Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition chez la personne polyhandicapée	54
• Infirmiers en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités	55
• Troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner dans les pratiques de formation et d'insertion professionnelle	56
• Repérer et prévenir et apaiser les comportements-problèmes chez des personnes en situation de handicap	57

PRÉCARITÉS – MIGRATIONS 58

• Droit d'asile : fondamentaux, procédure et accompagnement des demandeurs et des bénéficiaires de protection internationale	59
• Femmes et migration : risques psychopathologiques, santé et précarité	60
• L'accueil du public difficile en établissement d'hébergement social : faire face au stress, assurer la sécurité	61
• L'approche interculturelle dans les domaines du logement, de l'habitat et de l'hébergement social	62
• Mieux appréhender le fait religieux dans l'accompagnement social	63
• Mieux communiquer en situation d'interculturalité	64
• Mineurs non accompagnés et jeunes majeurs : cadre juridique et spécificités pour l'accompagnement	65
• Psychotraumatisme et exils : repères et outils pour les professionnels	66
• Utiliser les outils de la communication non violente dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité	67

MANAGEMENT – TECHNIQUES D'ENCADREMENT 68

• Animer une équipe en prenant en compte les spécificités des secteurs sanitaire, médico-social et social	69
• Des clés pour communiquer en situation d'incertitudes NOUVEAUTÉ	70
• Du conflit à la coopération : méthodes et outils	71
• Intégrer la mixité culturelle des équipes dans son mode de management	72
• Intégrer la Qualité de Vie au Travail en situation de management	73
• Gérer les personnalités dites « difficiles »	74
• La démarche de médiation comme outil de gestion des conflits NOUVEAUTÉ	75
• Manager son équipe à distance et prévenir les RPS NOUVEAUTÉ	76
• Mener les entretiens d'activité et les entretiens professionnels	77
• Mettre en œuvre la gestion des RH des équipes au quotidien	78

RESSOURCES HUMAINES – DROIT – INSTANCES REPRÉSENTATIVES.....79

• Connaître les fondamentaux de la convention collective du 31 octobre 1951	80
• Sécuriser les charges sociales	81
• Pratique de la paie dans la CCN51	82
• Maîtriser le rôle et les attributions du CSE central et des CSE	83
• Mettre en place une démarche de prévention de l'absentéisme NOUVEAUTÉ	84
• Procédures disciplinaires	85

QUALITÉ – GESTION DES RISQUES 86

• Améliorer le signalement des événements indésirables et des événements indésirables graves en établissement	87
• Établissements recevant du public : sécurité incendie, travaux et maintenance réglementaire	88
• La méthode du patient traceur	89
• Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue : qualité, gestion des risques et développement durable	90
• Se préparer et réussir la certification V2020	91
• Sécuriser le circuit du médicament en EHPAD	92
• Sécuriser le circuit du médicament en établissement sanitaire	93

FINANCES – GESTION – COMPTABILITÉ 94

- ERRD/EPRD : mode d'emploi, mise en application, analyse 95
- L'évolution du patrimoine : le PPI 96
- Les fondamentaux de la gestion financière **NOUVEAUTÉ** 97
- Un mode privilégié de présentation du prévisionnel patrimonial : le PGFP 98

TECHNIQUES CORPORELLES – MANUTENTION – ACTIVITÉ PHYSIQUE 99

- Gestes et postures, la manutention des résidents en établissement 100
- Gestes et postures pour les professionnels non-soignants des établissements 101
- Plaies et cicatrisation : prévenir, évaluer, prendre en charge 102
- Prévenir et gérer les escarres 103
- Prévenir et prendre en charge les chutes de la personne âgée 104

HÔTELLERIE – RESTAURATION – HYGIÈNE 105

- Le pilotage de la fonction hôtelière : formation des référents qualité hôtelière 106
- Mettre en œuvre des pratiques hôtelières de qualité 107
- L'expertise en techniques culinaires : nouvelles techniques de cuisson et de production 108
- L'expertise en techniques culinaires : textures modifiées, manger-mains, enrichissement 109
- Maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social **NOUVEAUTÉ** 110
- Maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social – Actualisation **NOUVEAUTÉ** 111

MÉDIATIONS SENSORIELLES ET CORPORELLES – VIE SOCIALE – ANIMATION 112

- Développer des activités artistiques auprès des personnes accompagnées 113
- La sophrologie au service des résidents / usagers : développer des ateliers de relaxation, des outils pour la gestion de l'anxiété, des troubles du sommeil, de la douleur, etc. 114
- L'utilisation et l'accompagnement en espace multisensoriel de type Snoezelen® 115
- Toucher pour communiquer 116

EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE 117

- Améliorer ses écrits professionnels 118
- Cohésion, coopération et travail en équipe 119
- Développer des méthodes de gestion du temps et des priorités 120
- Développer une communication professionnelle au bénéfice des personnes accompagnées 121
- Gestion et communication de crise **NOUVEAUTÉ** 122
- Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres – Composer sa boîte à outils pour mieux gérer son stress – Niveau 1 123
- Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres – Composer sa boîte à outils pour mieux gérer son stress – Niveau 2 124
- Utiliser les outils de la communication non violente en faveur du travail en équipe 125

NOS INTERVENANTS 126**CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATIONS DE FORMATION IFCOS 132****L'IFCOS, un institut de formation au plus près des attentes des professionnels****La vocation de l'IFCOS est de :**

- **Créer une dynamique de développement des compétences et de réflexion-action.** Les formations proposées par l'IFCOS sont conçues pour favoriser à la fois une prise de recul sur les pratiques quotidiennes et aussi une appropriation rapide des contenus transposables sur le terrain.

- **Renforcer les compétences des professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social.** L'IFCOS propose des formations adaptées aux besoins des professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes en situation de grande précarité. Pour ce faire, l'IFCOS s'appuie à la fois sur l'expérience terrain des établissements de la Fondation COS Alexandre Glasberg et sur les compétences techniques et pédagogiques des formateurs.

- **Développer des actions transversales afin de favoriser le partage d'expériences et le transfert de compétences intersecteurs.** L'IFCOS développe une approche interdisciplinaire, valorise la complémentarité entre les métiers et les secteurs d'activité et mise sur la diversité des points de vue propres à enrichir chacun.

- **Anticiper l'évolution des besoins en matière de formation eu égard aux transformations des métiers et des secteurs d'activité.** L'IFCOS propose des formations permettant aux professionnels d'actualiser et de développer leurs compétences en prenant en compte les évolutions de leurs environnements professionnels.

- **Repérer et valoriser les compétences et l'expertise des établissements de la Fondation COS Alexandre Glasberg et de leurs collaborateurs.** L'IFCOS intègre dans son pool de formateurs des collaborateurs de la Fondation COS Alexandre Glasberg ayant développé une expertise et des méthodes pédagogiques qu'ils partagent ainsi auprès de professionnels d'autres établissements de la Fondation et au-delà.

Nos axes de formation

L'IFCOS met en œuvre des formations pour les secteurs sanitaire, médico-social et social sur les problématiques rencontrées par l'ensemble des métiers :

- Pratiques professionnelles – qualité de l'accompagnement
- Gérontologie – accompagnement du sujet âgé
- Approche du handicap – accompagnement des personnes en situation de handicap
- Précarités – migrations
- Management – techniques d'encadrement
- Ressources humaines – droit – instances représentatives
- Qualité – gestion des risques
- Finances – gestion – comptabilité
- Techniques corporelles – manutention – activité physique
- Hôtellerie – restauration – hygiène
- Médiations sensorielles et corporelles – vie sociale – animation
- Efficacité professionnelle

Les modalités de formation à distance

Certaines formations proposées dans le catalogue sont désormais accessibles à distance. Nous proposons la modalité de formation à distance dite « synchrone » (classe virtuelle qui se déroule en temps réel, via une plateforme collaborative).

- **Pour vos formations intra-établissement :** il est indiqué les modalités de mise en œuvre possibles dans la partie « Modalités techniques et pédagogiques » de chaque fiche formation du catalogue. Nous avons 3 possibilités : présentiel uniquement, présentiel privilégié – possibilité mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle, présentiel ou classe virtuelle. Les modalités à distance pouvant varier d'une formation à une autre (nombre maximum de stagiaires, échelonnement sur des demi-journées plutôt que des journées entières, etc.), notre équipe est à votre disposition pour vous donner plus d'informations.

- **Pour les formations inter-établissements :** le calendrier prévisionnel des formations inter-établissements 2022, accessible sur demande, indique la modalité prévue pour la formation, à distance ou dans nos locaux. L'évolution des conditions sanitaires peut nous conduire à transposer à distance des formations initialement prévues en présentiel.

Notre pédagogie

Les formations de l'IFCOS incluent systématiquement une analyse des besoins des stagiaires et des commanditaires. Cette analyse permet une adaptation des contenus de formation et des modalités de mise en œuvre aux différents publics accueillis. Toutes nos formations incluent une évaluation des acquis en fin de formation. Cette évaluation de l'atteinte de chacun des objectifs pédagogiques est menée par le formateur et permet au bénéficiaire d'apprécier sa progression en fin de formation.

Un compte rendu de chacune des actions de formation est réalisé par les formateurs et transmis aux différentes parties prenantes avec la synthèse des évaluations de satisfaction.

Les modalités pédagogiques et techniques incluant les ressources pédagogiques, mises en œuvre pour chacune des formations sont précisées dans les fiches du catalogue. Pour chacune de nos actions, nous établissons un programme détaillé dans lequel apparaissent pour chaque séquence formative les modalités pédagogiques utilisées.

Les formations de l'IFCOS placent chaque stagiaire au cœur du dispositif avec des modalités choisies en fonction des objectifs pédagogiques, tels que les échanges d'expériences et de pratiques, la co-construction d'outils, les mises en situation et les jeux de rôle, les études de cas et vignettes cliniques, etc.

Nos formateurs sont essentiellement des professionnels issus du terrain dont l'expertise est en lien direct avec les besoins des stagiaires. L'IFCOS s'assure de l'adéquation de leurs compétences techniques et pédagogiques avec les objectifs poursuivis. Chaque fiche indique un formateur référent dont le mini-CV trouve à la partie « Nos intervenants » du catalogue.



la certification qualité a été
délivrée au titre de la catégorie
d'action suivante : **FORMATION**

Nos engagements en matière de qualité

L'IFCOS a obtenu la certification QUALIOPi à la suite d'un audit mené par AFNOR Certification les 11 et 12 mars 2021. L'IFCOS a été jugé conforme sur l'ensemble des critères du référentiel dès l'audit initial. Le rapport d'audit note une « forte implication de la direction dans la démarche QUALIOPi », ainsi qu'une « documentation détaillée et bien structurée ».

La certification QUALIOPi, instituée par la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », remplace le DataDock à partir du 1^{er} janvier 2022. Elle est obligatoire pour tous les organismes réalisant des actions pour le développement des compétences souhaitant bénéficier de fonds publics ou mutualisés tels que ceux des OPCO. Toute l'équipe de l'IFCOS est fortement impliquée dans une démarche d'amélioration continue dans l'objectif de vous proposer des actions répondant entièrement à vos exigences.

Fonctionnement

• Formations inter-établissements

L'IFCOS propose sur demande un calendrier régulièrement actualisé de ses formations inter-établissements. Celles-ci sont principalement organisées en plein centre de Paris. Des formations sont également proposées en région sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Une analyse des besoins des stagiaires et des commanditaires est menée afin que le formateur adapte le contenu des prestations ainsi que les modalités d'accueil et de suivi. Une convocation incluant le livret d'accueil du stagiaire, le programme de la formation et des indications précises sur les modalités de déroulement est transmise en amont. Le livret d'accueil a pour vocation de donner le plus d'informations possible aux stagiaires en amont, tant sur les modalités pédagogiques que sur les modalités de suivi, d'encadrement et de traitement des réclamations et des difficultés. La tenue des formations inter-établissements est soumise à un nombre suffisant d'inscriptions et aux conditions sanitaires.

• Formations intra-établissement

Les formations proposées sont pour la plupart conçues pour être déclinées directement dans vos structures. L'IFCOS s'assure que le contenu et les modalités pédagogiques proposées en intra répondent aux orientations de formation de ses clients, au contexte et aux attentes des différentes parties prenantes. Une attention particulière est également portée au développement d'une dynamique entre les stagiaires en formation. Une convocation incluant le livret d'accueil du stagiaire, le programme, le lieu, les horaires est préparée pour que le client puisse la relayer dans sa structure. Le commanditaire veille à ce que les stagiaires renseignent le questionnaire d'analyse des besoins.

• Modalités et délais d'accès

L'inscription aux formations inter-établissements est accessible via un bulletin d'inscription disponible sur demande ou sur notre site internet. L'IFCOS s'engage à confirmer l'inscription dans les 7 jours ouvrés à réception du bulletin accompagné de l'acompte. En ce qui concerne les formations intra, l'IFCOS s'engage à proposer des dates au commanditaire dans les 7 jours ouvrés (en dehors des vacances scolaires). La validation définitive de l'action intervient à réception de la convention de formation signée.

• Tarifs

Le prix de chacune des formations est indiqué sur la fiche correspondante. Le tarif indiqué inclut les frais des formateurs. Dans certains cas, des frais d'intervention/ de déplacement sont susceptibles d'être facturés en plus. Cela est systématiquement précisé en amont dans le devis et/ou la convention de formation signée.

• Notre accompagnement des stagiaires en situation de handicap

Nous portons une attention particulière à ce que les stagiaires en situation de handicap puissent pleinement bénéficier des formations que nous proposons et à prévenir les difficultés relationnelles, organisationnelles ou matérielles qui pourraient être rencontrées. L'IFCOS a créé, à partir de documents ressources proposés notamment par l'AGEFIPH, des ressources pédagogiques à destination de ses formateurs pour les sensibiliser à l'accueil et l'accompagnement des stagiaires en situation de handicap en formation, et pour les orienter dans la préparation de leurs contenus pédagogiques.

Par ailleurs, dans le cadre de l'analyse des besoins des stagiaires et du recueil des attentes des commanditaires, nous demandons aux stagiaires qui auraient des besoins spécifiques à nous le signaler afin que nous puissions envisager les mesures nécessaires et orienter les stagiaires. L'IFCOS compte un référent handicap susceptible de répondre à vos questions et qui vous accompagnera tout au long de votre formation. Les formations inter-établissements que nous proposons dans nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec la direction de l'organisme.

Le sur-mesure et les autres prestations proposées

L'IFCOS répond à toutes vos demandes de formation sur mesure et co-construit avec vous un projet adapté à vos besoins et aux particularités de votre structure. Pour vos demandes particulières, l'IFCOS proposera un formateur ayant à la fois l'expertise métier mais également la connaissance de votre secteur d'activité. Tout projet de formation sur-mesure fait l'objet d'entretiens entre l'IFCOS, le formateur et la structure, et d'une analyse des besoins des bénéficiaires.

Pour ces demandes, l'IFCOS peut être mobilisé à tout moment : en amont de l'élaboration de votre plan de développement des compétences et tout au long de l'année en fonction de l'évolution de vos besoins. L'IFCOS peut également vous accompagner pour des actions d'analyse des pratiques.

PRATIQUES PROFESSIONNELLES –
QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

Des pratiques professionnelles éthiques

Approche de la mort et du deuil en établissement 10

L'entretien en travail social : accompagner au rythme de l'utilisateur 11

La relation et le travail avec les familles en établissement 12

La responsabilité des professionnels du secteur sanitaire ou médico-social 13

Le refus de soins : comprendre, intervenir, accompagner 14

Mettre en œuvre, suivre, ajuster le projet personnalisé 15

Posture professionnelle et juste distance dans l'accompagnement et la relation d'aide 16

Prévenir le suicide : repérer et agir 17

S'approprier et transposer les recommandations
des bonnes pratiques professionnelles 18

Vers une pratique bientraitante 19

Un cadre et une organisation favorisant la qualité de l'accompagnement

Améliorer les transmissions ciblées 20

L'accueil des publics : développer des outils et des savoir-faire
pour favoriser les interactions positives 21

L'accueil physique et téléphonique en établissement 22

Les directives anticipées et la personne de confiance : textes et organisation en établissement 23

Prévenir et gérer les agressions et les conflits avec les usagers au domicile 24

Rédiger, actualiser, faire vivre son projet d'établissement ou de service –
méthodologie et outils 25

Secret professionnel et partage de l'information 26

Devenir référent en éthique au sein de son établissement 27

Approche de la mort et du deuil en établissement

Si les établissements sont des lieux de vie pour les résidents, ils sont également des lieux de fin de vie et de décès. Les professionnels sont confrontés à la mort de personnes dont ils ont pris soin, à la souffrance des familles face à cette perte, et à la douleur des autres résidents. Si le deuil est un processus normal, il en demeure complexe et nécessite une considération et un accompagnement adaptés pour ne pas verser dans sa dimension pathologique ni produire des effets indésirables. Cette formation permettra aux professionnels d'acquérir les compétences attendues pour mener cet accompagnement.

Formateur

Florian Gualbert, psychologue clinicien en équipe mobile de soins palliatifs et en EHPAD

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Se positionner face à la mort en l'établissement
- Comprendre le deuil et ses mécanismes
- Améliorer la prise en charge du deuil des familles, des résidents et des professionnels
- Accompagner le processus de deuil d'un point de vue individuel et institutionnel

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels exerçant dans un établissement confronté au décès de ses usagers institutionnalisés / résidents ou en hospitalisation de longue durée

Prérequis

Exercer dans un établissement confronté au décès de ses usagers institutionnalisés ou en hospitalisation de longue durée

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Le deuil : définition, données et approche
 - Définition du deuil
 - Données sur la mort dans les établissements et état des lieux sur les dispositifs d'accompagnement en France
 - Approche psychologique et individuelle du deuil pour comprendre ses processus
 - Diagnostic différentiel entre le deuil et la dépression
 - Les complications possibles du deuil
 - L'intérêt de la parole pour l'endeuillé

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La mort au sein de l'institution
 - La publication d'un décès au sein de l'institution
 - Annoncer le décès d'un résident aux autres résidents
 - Accompagner le résident dans son deuil
 - Adapter sa posture vis-à-vis de la famille suite à un décès

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : vidéos, support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices de réflexion en groupe et individuel, apports théoriques, analyse de cas issus de la pratique des participants, lecture d'articles, mise en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Approche sociale du deuil
- Comprendre la place du rite (culturel ou non) dans le processus de deuil et les conséquences de son absence
- État des lieux de la place du rite institutionnel pour faciliter le deuil dans l'établissement

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Construction d'une posture professionnelle spécifique à la pratique des participants

L'entretien en travail social : accompagner au rythme de l'utilisateur

L'entretien constitue le cœur de métier des professionnels du travail social qui peuvent être confrontés à des situations multiples et parfois complexes, selon le public rencontré et les problématiques soulevées. Cette formation propose d'explorer ce qui se joue dans la relation avec les personnes pour pouvoir ajuster son positionnement pendant l'entretien. Il s'agira aussi de s'enrichir d'outils pour préparer et conduire des entretiens permettant un accompagnement tenant compte des ressources des personnes et de leur temporalité.

Formateur

Stéphanie Aziza, titulaire du diplôme d'État d'assistant de service social, d'un master 1 Sciences de l'éducation et d'un master 2 Analyse du travail et développement des compétences du CNAM

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les enjeux liés aux différents types d'entretien
- Utiliser des outils facilitant la conduite d'entretien
- Favoriser le développement du pouvoir d'agir en s'appuyant sur les ressources de la personne

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels assurant une fonction de travailleur social

Prérequis

- Intervenir dans le champ du travail social
- Être en situation de conduire des entretiens dans sa pratique professionnelle

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La relation de confiance et les sept besoins relationnels
- Les trois temps dans l'entretien
- La question de la demande d'aide : explicite, implicite, non-demande, aide contrainte

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La place centrale de l'écoute active
- Les outils professionnels pour mener un entretien
- La recherche d'adhésion et la contractualisation
- Les limites et la clôture de l'entretien

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : bibliographie, article, extraits de vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : études de cas, exercices en sous-groupes, analyse de situations professionnelles amenées par les stagiaires, jeux de rôle, lecture d'articles

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges avec le groupe, apport de situations professionnelles en vue d'une analyse collective
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les trois attitudes facilitatrices en entretien
- Le langage non verbal en entretien
- La place des émotions et des affects dans la relation d'aide
- Le développement du pouvoir d'agir : accompagner en s'appuyant sur les ressources des personnes

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les situations complexes en entretien : le silence, l'agressivité
- Le cadre en entretien : une posture professionnelle à la fois contenante et protectrice
- L'éthique de l'accompagnement social

L'accompagnement et le soin à la personne s'inscrivent dans une relation triangulaire délicate famille / usagers / soignants. Cette formation permettra aux professionnels de mieux cerner les différents enjeux, d'approfondir leur compréhension des familles et d'acquérir des outils de gestion de l'agressivité. L'objectif est de parvenir à la création d'une alliance thérapeutique avec les familles.

Formateur

Nathalie Meistermann, psychologue clinicienne en EHPAD, thérapeute familiale et hypnothérapeute

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le ressenti des familles
- Réagir en professionnel à l'agressivité
- Limiter l'épuisement professionnel
- Quitter la position défensive pour aller vers une alliance thérapeutique

Durée : 2 ou 3 jours (14 ou 21 heures) – 2 jours + 1 jour optionnel à quelques semaines de distance des 2 premiers jours

Public concerné

Professionnels en lien avec les familles des résidents / patients des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : questionnaires d'évaluation des pratiques, lecture d'études, exercices de réflexion individuels et en groupe, remplissage d'échelles d'évaluation, analyse de cas pratiques, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges et aux mises en situation, exercices individuels de réflexion
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour / personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3h30)

- L'accueil, un savoir-faire et savoir-être
 - Étymologie et les valeurs à la base de l'hospitalité
 - Courtoisie, disponibilité et ouverture à l'autre
 - Le message verbal et non verbal

Après-midi – (durée 3h30)

- Le vécu des familles
 - Évolution historique des familles, regard sociologique sur la famille contemporaine
 - Cycle de vie et aidants naturels
 - Le maelstrom émotionnel des familles face à la souffrance d'un proche (handicapé, âgé, malade...)

[JOUR 2] Matin – (durée 3h30)

- La gestion de l'agressivité
 - Comprendre l'agressivité, ses causes, ses aspects positifs
 - Trucs et astuces : l'écoute, l'édredon, le disque rayé, le recul
 - L'assertivité pour éviter l'escalade agressive, la fuite ou la manipulation

Après-midi – (durée 3h30)

- La posture soignante
 - Les outils de communication (écoute active, validation des émotions)
 - Maîtriser la relation d'aide et ses pièges : la bonne distance, éviter la surprotection
 - Construire une alliance thérapeutique avec les proches dans l'intérêt du résident / patient

[JOUR 3] Optionnel – à quelques semaines de distance des deux premiers jours

- Les émotions traversées par les familles
- Les comportements associés à ces émotions
 - cas pratiques rencontrés dans l'intersession
- Les différentes techniques de communication
 - cas pratiques et mises en situation

Les pratiques professionnelles et l'évolution des droits des usagers peuvent entraîner un risque juridique aux lourdes conséquences. Par leurs actes ou leurs comportements, les professionnels peuvent voir leur responsabilité engagée, tout comme celle de l'établissement. C'est donc un facteur à maîtriser. Ainsi, il s'agit de bien connaître les règles juridiques encadrant l'exercice professionnel dans un double objectif : éviter les fautes et améliorer la prise en charge des usagers.

Formateur

Sylvie Andry, titulaire d'une licence en Ingénierie de la santé et d'un master 2 Management des organisations sanitaires et médico-sociales, responsable de secteur

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser le cadre légal et juridique entourant les pratiques des professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux
- Identifier les compétences spécifiques et les limites de l'exercice professionnel
- Maîtriser les principes liés aux droits des usagers en établissements sanitaires et médico-sociaux

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels des secteurs sanitaire ou médico-social

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3h30)

- La notion de responsabilité
 - Les différents types de responsabilités
 - L'engagement de la responsabilité
 - Les infractions liées aux biens et aux personnes
 - La notion de faute détachable du service
 - Les conséquences liées à l'engagement de la responsabilité : sanctions, indemnisations, réparation
 - La protection fonctionnelle

Après-midi – (durée 3h30)

- Les responsabilités propres des professionnels
 - Les délégations de compétence
 - Les écrits professionnels
 - Les situations particulières
 - Le rôle de l'encadrement

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour / personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3h30)

- Les obligations liées au respect des droits des patients / résidents / usagers
 - Les droits des patients : information, refus de soins, cadre juridique et réglementaire, directives anticipées, désignation de la personne de confiance
 - Le dossier de l'utilisateur
 - L'accès au dossier
 - Le devoir de confidentialité

Après-midi – (durée 3h30)

- L'obligation de sécurité
 - Le consentement aux soins
 - L'obligation de surveillance
 - Les événements indésirables
 - Les consignes en cas d'événements particuliers
 - La responsabilité vis-à-vis de l'établissement
 - Les déplacements hors de la structure

Le refus de soins : comprendre, intervenir, accompagner

Le refus de soins bouleverse les fondements des valeurs soignantes. Pour le patient, cela engage sa position de sujet et donc sa liberté. Quant aux proches, ils ne le comprennent pas et remettent en cause les capacités des soignants à prendre soin. Cette formation apportera des éléments pour aborder et penser en équipe chaque cas singulier et permettre d'acquérir les connaissances et les compétences pour aborder le refus de soins dans toutes ses dimensions, éthiques, pratiques et juridiques.

Formateur

Carlotta d'Anthenaise, psychologue clinicienne en EHPAD

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier et accepter le refus de soins
- Analyser les modalités du refus de soins pour lui donner un sens
- Maîtriser le cadre juridique et ses principes fondamentaux pour participer à une réflexion éthique en équipe pluridisciplinaire
- Adapter ses pratiques pour créer une alliance thérapeutique avec le patient et son entourage

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels soignants travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes et/ou des personnes en situation de handicap

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire social ou médico-social
- Avoir des connaissances sur les pathologies des résidents ou une première expérience de travail auprès de ces publics

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Le refus de soins et ses modalités
- Les causes et les motivations pour le sujet âgé / handicapé / ayant une pathologie neurodégénérative
- Le retentissement pour les soignants et les conséquences dans leurs pratiques
- Les modalités de refus pour chaque résident / patient

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le travail en équipe pour confronter les expériences des différents soignants prenant en charge le patient / le résident
- De nouvelles approches soignantes
- Communiquer avec le patient et ses proches

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échanges d'expérience et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse, apports théoriques, conclusions rédigées ensemble

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaire à remplir en amont de la formation
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour / personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les textes de loi et les recommandations de la HAS : les points clés
- Les axes fondamentaux : respect de la liberté individuelle, recherche du consentement, bientraitance
- Les responsabilités et limites de chacun
- Les temps de synthèse pluridisciplinaire

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les différentes étapes d'une démarche éthique vis-à-vis du refus de soins
- Formaliser la démarche éthique dans les pratiques professionnelles : les axes de travail

Mettre en œuvre, suivre, ajuster le projet personnalisé

Issu de la loi du 2 janvier 2002, le projet personnalisé (PP) est un outil permettant d'une part d'offrir un accompagnement de qualité à la personne et d'autre part d'amener un support dynamisant et cohérent à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Cette formation se propose de resituer le contexte légal du projet personnalisé et de le mettre en adéquation avec les outils déjà présents au sein de l'établissement ou à défaut de créer les outils nécessaires avec la méthodologie de projet, en lien ou pas avec un outil informatique déjà existant. Les rôles de référent et la nécessité de co-construction avec la personne accompagnée et sa famille seront abordés dans une perspective de resituer la personne au cœur de sa propre prise en charge.

Formateur

Sylvie Andry, titulaire d'une licence en ingénierie de la santé et d'un master 2 Management des organisations sanitaires et médico-sociales, responsable de secteur

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser le contexte réglementaire du projet en lien avec les recommandations de bonnes pratiques (ANESM-HAS)
- S'approprier et approfondir les différentes étapes du projet et le travail de co-construction avec les partenaires (résident / usager, famille, équipe)
- Comprendre et maîtriser le rôle de référent
- Élaborer des prises en charge adaptées avec les ressources internes et externes

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels en lien avec l'accompagnement de l'usager / résident et impliqués dans la mise en œuvre des PP

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La mise en place du projet
 - Le contexte législatif : la personne au cœur de sa prise en charge
 - Les bonnes pratiques : recommandations ANESM-HAS
 - Les enjeux : répondre à la problématique de l'individualisation avec un projet utilisable sur le terrain et avec des objectifs atteignables
 - Les points de vigilance : choix de l'usager induits par les professionnels et la société
- Les principes du projet
 - Une démarche de co-construction
 - Une participation maximale de la personne
 - Une participation de tous les professionnels
 - Une démarche souple et évolutive

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les différentes étapes du projet personnalisé
 - Les premiers contacts
 - L'élaboration
 - La mise en œuvre
 - L'évaluation

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, proposition d'outils / trames de PP
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, exercices en groupe et sous-groupes, élaboration d'outils en groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour / personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- L'analyse de l'existant
 - Trames et outils existants dans la / les structures des stagiaires
 - Les étapes déjà travaillées
 - Les difficultés rencontrées
- La référence
 - Le référent : rôle, modalités d'exercice
 - Le co-référent : rôle, modalités d'exercice, limite
 - La fiche de mission
- Construire le projet personnalisé dans sa structure
 - Les étapes
 - Les outils

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La formalisation du projet personnalisé
 - Les trames de projet
 - Les outils de réévaluation avec indicateurs de suivi
 - Les liens avec le système informatique
 - La traçabilité

Posture professionnelle et juste distance dans l'accompagnement et la relation d'aide

Intervenir auprès de personnes dites « en difficulté » n'est pas chose aisée. Construire une relation de confiance nécessite de mettre en œuvre un certain nombre de compétences. Une fois cette relation établie, faut-il encore réussir à la maintenir et à la « doser ». Il est alors question de la juste distance ou juste proximité. À quelle distance être ? Comment se comporter dans la relation à l'Autre ? Quelles émotions son parcours de vie peut-il éveiller en nous et comment s'en départir ? Ces questionnements taraudent souvent le professionnel dans l'accompagnement et provoquent parfois en lui un certain sentiment d'isolement, voire de la souffrance ou de l'incompréhension. Travailler et réfléchir sur sa posture est une nécessité pour tout professionnel des secteurs social, médico-social et sanitaire. Développer cette « mécanique » réflexive c'est aussi bien apprendre « à se protéger » qu'à protéger l'autre et garantir ainsi un cadre sécurisant dans l'accompagnement.

Formateur

Ingrid Dauphas, formatrice spécialisée de formation initiale, titulaire d'un master 2 Genre égalité et politiques sociales, d'un diplôme universitaire Victimologie état de stress post-traumatique et d'un DU Management des équipes et pilotage de la performance

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer et comprendre les effets des relations professionnelles
- Identifier les notions inhérentes à la relation d'accompagnement
- Mieux comprendre et analyser son positionnement professionnel

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels accompagnant des personnes accueillies ou suivies en établissement, jusqu'à 12 participants

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Appréhender les « bases » de la relation d'aide
 - Notions de communication
 - Écoute active, empathie
 - Distance et proximité

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Don et contre don
- Les incompréhensions autour de la relation professionnelle

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos, articles, photolangage
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : mises en situation, analyse de situations présentées par les stagiaires, apports théoriques, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sur demande)

Prix : INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Trouver un équilibre entre implication et prise de recul, ajuster la distance professionnelle

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les facteurs de risque ou les écueils à éviter dans l'accompagnement
- Les valeurs de l'accompagnement, de la relation d'aide en lien avec celle de l'établissement ou du service

Prévenir le suicide : repérer et agir

Défini par l'OMS comme l'acte de mettre fin à ses jours, le suicide est une problématique individuelle et un enjeu de santé publique avec près de 10 000 morts par an. Le suicide est un drame humain qui touche la famille, les proches et les professionnels qui cherchent à comprendre le geste suicidaire. La formation apportera des éléments éthiques, juridiques, épidémiologiques, sociologiques et psychopathologiques afin de comprendre la crise suicidaire et d'identifier les facteurs de risque. Dans le cadre institutionnel, elle permettra aux professionnels d'évaluer le risque léthal et de mettre en place des actions de prévention et de gestion de la crise suicidaire.

Formateur

Sylvie Andry, titulaire d'une licence en Ingénierie de la santé et d'un master 2 Management des organisations sanitaires et médico-sociales, responsable de secteur

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre la crise suicidaire
- Accompagner la personne suicidaire
- Apporter des réponses institutionnelles

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant en établissement social, sanitaire ou médico-social

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Le suicide : un phénomène complexe et pluriel
 - Définitions : suicide, tentative de suicide, personnes suicidaires, crise suicidaire, idéations suicidaires, équivalents suicidaires, autopsie psychologique
 - Idées reçues sur le suicide
 - Aspects épidémiologiques et sociologiques
 - Aspects juridiques : responsabilité, obligation de protection, secret professionnel et partage d'information
 - Aspects éthiques : droit à disposer de sa vie, liberté ultime

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La crise suicidaire
 - Définition et modélisation des Pr Seguin et Terra
 - Types de crise suicidaire : crise psychosociale, psychopathologique, psychotraumatique
 - Phases et issues
 - Facteurs de risque
 - Facteurs de protection
 - Passage à l'acte : état de vulnérabilité, facteurs précipitants

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, quiz
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- L'évaluation du potentiel suicidaire
 - Évaluation : objectif, enjeux, outils
 - Échelle RUD : facteurs de risque, urgence de la menace, dangerosité du scénario suicidaire
 - Repérage : propos, attitudes inhabituelles, distorsions cognitives, comportements de départ, signaux d'alerte spécifiques selon les âges
 - Intervention de crise : principes, caractéristiques, plan d'action

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les professionnels face au geste suicidaire
 - Prévention : définition, objectifs, actions individuelles, actions collectives
 - Postvention : définition, objectifs, principes, formes, cadre d'intervention
 - Référent « prévention du suicide » : rôle, missions
 - Accompagnement des proches (famille, usagers) dans l'épreuve du deuil : spécificités du deuil après suicide
 - Accompagnement des professionnels : mécanismes de défense, aides et ressources disponibles

S'approprier et transposer les recommandations des bonnes pratiques professionnelles

Les recommandations des bonnes pratiques professionnelles, produites par la HAS-ANESM, sont des documents de référence que les ESSMS doivent s'approprier comme support pour la mise en œuvre de leur évaluation ainsi que dans le cadre de leur démarche d'amélioration continue. La formation a pour but d'accompagner les professionnels à valoriser, préciser ou interroger leurs pratiques professionnelles individuelles et collectives en lien avec le projet de l'établissement, sur la base d'un contenu théorique et concret promu par la HAS. Cette formation permet également de rendre visibles les bonnes pratiques existantes et d'ajuster sa pratique professionnelle autant que faire se peut.

Formateur

Alexandra de Abreu, évaluatrice consultante qualité ESSMS, diplômée d'un master en sociologie du travail et compétences en organisation

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Identifier les recommandations en lien avec les publics accueillis et les problématiques professionnelles
 - Pratiquer un mode de lecture rapide et efficace
 - Reconnaître et diffuser les bonnes pratiques mises en œuvre
 - Appliquer les RBPP dans le travail

Durée : 3 jours – 2 jours + 1 jour à quelques semaines de distance (21 h)

Public concerné

Professionnels des établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux en lien avec l'accompagnement des publics

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Présentation de la HAS, des recommandations et de leur mode d'élaboration
- Utilisation des synthèses des RBPP, éléments d'appropriation comme outils de travail

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Mise en lien des recommandations avec le contexte professionnel des stagiaires et les différentes chartes

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Étude d'une recommandation générique (ex. bientraitance, les attentes de la personne et le projet personnalisé, le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux)
- Étude d'une recommandation spécifique en fonction du contexte professionnel du stagiaire (ex. qualité de vie en MAS/EAM, prise en compte de la souffrance psychique de la personne âgée : prévention, repérage et accompagnement, la personnalisation de l'accompagnement des personnes accueillies dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile)

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : questionnaires pré-évaluation, quiz, travail en sous-groupes, analyse de situations présentées par les stagiaires, mise en place d'une action dans son service en intersession

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaires pré-évaluation
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale des deux premiers jours et travail intersession (chaque participant fera vivre l'une des recommandations travaillées en formation dans son établissement ou son service)
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra ou inter-établissements

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Validation des travaux par l'ensemble des participants des bonnes pratiques retenues qui pourront être diffusées par la suite

[JOUR 3] UN MOIS PLUS TARD ENVIRON

Matin – (durée 3 h 30)

- Temps laissé pour formalisation des différents items du tableau plan d'action envisagés seul ou en groupe de travail
- Échanges et retours d'expérience en reprenant chaque fiche d'analyse d'action réalisée par chaque stagiaire au groupe de son travail en l'intersession
- Mise en commun et analyse fine des éléments proposés pour travailler en méthodologie projet
- Apprentissage d'une méthodologie pour passer d'une idée d'amélioration à l'action en se basant sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Reprise des éléments présentés le matin et mise en relation avec les recommandations de bonnes pratiques identifiées par les stagiaires à l'aide des documents mis à disposition

Vers une pratique bientraitante

Bientraitance, respect, écoute : ces principes fondamentaux et leur application concrète au quotidien sont les valeurs fondamentales du soin parfois mises à mal par la technicisation du soin, le manque de temps ou l'instauration de routines. Cette formation permettra aux professionnels de s'outiller sur l'identification de la maltraitance et des facteurs de risque, de mieux connaître les textes de loi, d'analyser leurs pratiques pour se fixer des pistes d'amélioration et d'acquérir des outils collectifs et individuels de bientraitance.

Formateur

Nathalie Meistermann, psychologue clinicienne en EHPAD, thérapeute familiale et hypnothérapeute

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir la maltraitance et les facteurs de risque
- Identifier les textes de loi sur la maltraitance et la bientraitance
- Mobiliser les outils collectifs et individuels de bientraitance

Durée : 3 jours (21 heures)

Public concerné

Professionnels en lien avec les résidents / usagers des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sur demande)

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Connaître le cadre légal et éthique de la bientraitance
 - Les lois de 2002, la norme V2010, le plan bientraitance de 2007
 - L'éthique du soin, les notions de respect (Kant, Ricœur)
 - Les droits concrets des usagers
 - Les diverses chartes (droits et libertés de la personne âgée dépendante, etc.)

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Appliquer les notions théoriques à ses propres pratiques professionnelles et à celles de son établissement en menant un état des lieux au regard de la bientraitance

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- La maltraitance, typologie, facteurs de risque et cadre légal
 - Les notions de violence et d'agressivité et leur subjectivité
 - Les divers types de maltraitance active, passive, les « douces violences », etc.

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, lecture d'études, exercices de réflexion individuels et en groupe, remplissage d'échelles d'évaluation, analyses de cas pratiques, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : qualité de la participation aux échanges, aux ateliers de réflexion et aux mises en situation, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La maltraitance, typologie, facteurs de risque et cadre légal
 - La maltraitance liée à l'institution, au patient et au soignant
 - Le dilemme du témoin d'une situation de maltraitance
 - Apprendre à signaler (obligation légale et éthique) pour quitter la culture du secret

[JOUR 3] Matin – (durée 3 h 30)

- Les outils de la bientraitance
 - Les notions de vulnérabilité, dépendance et autonomie
 - La relation d'aide et ses pièges : la « bonne distance », éviter la « surprotection »

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les outils de la bientraitance
 - La communication : règles de base, écoute active, validation des émotions
 - Les outils collectifs : ouverture de l'institution, groupes de parole, solidarité d'équipe

Améliorer les transmissions ciblées

L'évolution des droits du patient, l'accès facilité aux données de son dossier, ainsi que les éléments de contrôle exigés par les tutelles, nécessitent une traçabilité structurée et complète de la part du professionnel. Les transmissions écrites ont pris de plus en plus de place dans l'exercice des intervenants du soin, dans un contexte de travail tendu, ne permettant pas d'extension de temps pour assurer à la fois une prise en charge de qualité et une traçabilité exhaustive du chemin de soin du patient ou du résident. De plus, et afin d'assurer une continuité de la prise en charge, ces transmissions doivent être retranscrites dans un modèle similaire et concis. Les transmissions ciblées sont un outil d'organisation et de passage de témoin entre les professionnels. La somme des informations à transmettre et leur diversité nécessitent de la méthode, de la rigueur et une approche commune.

Formateur

Édith Perbet, directrice des soins, gestionnaire des risques associés aux soins

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appliquer une méthodologie pour améliorer les transmissions écrites et orales
- Construire et utiliser les outils de transmissions ciblées dans une philosophie de prise en charge globale et en respectant le cadre législatif
- Exercer en équipe pluridisciplinaire

Durée : 3 jours (21 heures) – format 2 jours consécutifs + 1 journée à quelques semaines de distance

Public concerné

Professionnels de soin, jusqu'à 15 participants

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, travail à partir des supports existants de l'établissement et des écrits existants dans les dossiers de soins, possibilité de travailler en lien avec le logiciel de soin utilisé dans l'établissement
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges professionnels, mise en situation, exercices pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : habitudes de traçabilité, connaissances sur la méthode, utilisation de l'outil
- Évaluation des acquis en continu : travail d'observation en intersession
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement

Prix : 1 300 € / jour pour le groupe

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Connaître le cadre législatif, réglementaire autour des transmissions ciblées au regard des référentiels démarche qualité
 - Le dossier de soin, dossier patient : définition, forme et fond du dossier
 - Les obligations des acteurs de santé en termes de tenue de dossier, de traçabilité au regard des droits du patient
 - La traçabilité des informations : définition, typologie, objectifs et mise en œuvre

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Améliorer les transmissions écrites et orales
 - Structuration de l'information
 - Le raisonnement ciblé
 - Les plans d'actes de soins
 - L'écriture, le système DAR (Donnée, Action, Résultat)
 - Les macro cibles et leur structuration

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Améliorer les transmissions écrites
 - Les supports des transmissions ciblées
 - Actes et diagrammes en corrélation avec les pratiques de soins, programmation et plan de soins
 - Mise en évidence des problèmes de santé par les cibles potentielles en lien avec les pratiques de l'unité ou de la structure (notion de lexique de cibles prévalentes)

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Notion de sémantique et de qualité des écrits
- Étude des écrits existants dans les dossiers de soins
- Adaptation de la méthode aux supports existants (informatique ou papier)

[JOUR 3] – À quelques semaines de distance

- Reprise de la démarche et des essentiels de la méthode
- Étude des cas concrets rencontrés en intersession et des difficultés rapportées
- Le travail en équipe pluridisciplinaire pour la continuité des soins
- Mettre en place une stratégie d'amélioration des pratiques

L'accueil des publics : développer des outils et des savoir-faire pour favoriser des interactions positives

Cette formation vise à donner au professionnel une compréhension globale de l'accueil du public / des résidents en établissement et des enjeux qui y sont rattachés de sorte à lui permettre de se positionner au mieux dans ce moment de travail spécifique. La formation outillera le stagiaire sur les compétences individuelles à mobiliser pour favoriser un accueil de qualité ; elle permettra également de lui faire envisager son rôle par rapport aux autres professionnels de l'établissement et de l'amener à réfléchir aux améliorations potentielles à apporter aux dispositions spatiales, matérielles, temporelles, organisationnelles, documentaires et/ou relationnelles participant de l'accueil.

Formateur

Delphine Rivier, titulaire de diplômes en sociologie (EHESS) et psychosociologie clinique (université Paris 7)

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Utiliser des compétences individuelles et collectives pour mieux accueillir l'usager / le résident
- Identifier les écueils et les points forts des modalités d'accueil en établissement et déterminer des marges de progression

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels des établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux en lien avec les personnes accueillies

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous réserve d'étude avec la formatrice des thèmes à privilégier avec les stagiaires
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, mise en situation, théâtre forum, plan d'action collectif (en cas de formation intra), plan de progrès individuel (en cas de formation inter), travaux en sous-groupes

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : questionnaires d'évaluation des pratiques, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1300 € / jour pour le groupe
INTER : 280 € / personne / jour

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Identifier les besoins et attentes spécifiques des patients / résidents accueillis et de leurs proches
- Appréhender les dimensions clés d'un accueil de qualité : l'écoute, l'information, la cohérence des discours et des actions des professionnels...

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Étape diagnostic sur le dispositif d'accueil de l'établissement du stagiaire : les points forts, les écueils et leurs impacts
- Organiser la cohérence et l'efficacité de l'accueil de l'usager / du résident
- Promouvoir l'information, la communication et la coopération professionnelle : les dispositions et outils indispensables

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Déterminer un plan d'action (en cas de formation intra) ou un plan de progrès individuel (en cas de formation inter) pour l'amélioration de l'accueil des usagers / résidents selon plusieurs axes parmi lesquels :
 - L'accueil du nouveau résident : les tout premiers instants
 - L'accueil des proches : écouter, expliquer, rassurer
 - La transmission des informations entre professionnels

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les freins potentiels à l'évolution des modalités d'accueil institutionnel
- Valider collectivement un plan d'action (en cas de formation intra), formalisation d'un plan de progrès individuel (en cas de formation inter)

L'accueil physique et téléphonique en établissement

L'accueil du public constitue un acte professionnel fondamental dans tous les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. Comprendre les enjeux de la communication en face à face ou par téléphone, s'adapter aux différents contextes et aux personnes, développer une qualité d'écoute : autant de compétences mobilisées dans l'accueil physique et téléphonique. Cette formation propose des techniques pour ajuster son positionnement professionnel au téléphone et dans l'accueil physique. Il s'agira aussi de s'enrichir d'outils pour faire face aux situations complexes : conflits, agressivité, violence.

Formateur

Stéphanie Aziza, titulaire du diplôme d'État d'assistant de service social, d'un master 1 Sciences de l'éducation et d'un master 2 Analyse du travail et développement des compétences du CNAM

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Mettre en œuvre des techniques d'accueil en face à face ou au téléphone adaptées aux différents publics
 - Améliorer sa capacité à faire face aux situations délicates et aux personnalités difficiles
 - Répondre aux conflits en utilisant l'assertivité

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels assurant une fonction d'accueil physique et/ou téléphonique dans un établissement médico-social, social ou sanitaire

Prérequis

Être en situation d'accueillir régulièrement du public dans sa pratique professionnelle

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Les fonctions principales de l'accueil
- Repérer et analyser la demande explicite / implicite
- Les besoins relationnels en jeu dans l'accueil
- Les différents registres de langage
- Le langage non verbal

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les différents types d'écoute
- La place centrale de l'écoute active
- Les techniques professionnelles de l'accueil
- Les spécificités et les étapes de l'accueil téléphonique
- La transmission d'un message sans déperdition

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, bibliographie, extraits de vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : mises en situation, exercices en sous-groupes, analyse de situations professionnelles amenées par les stagiaires, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux jeux de rôle, aux échanges avec le groupe, et apport de situations professionnelles en vue d'une analyse collective
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les spécificités de l'accueil physique et les attitudes facilitantes à privilégier
- La place des émotions et des affects dans l'accueil
- Faire face aux situations complexes : repérer les personnalités difficiles
- Repérer les facteurs déclencheurs : l'environnement spatial, l'attente, le silence, le manque d'information, l'inquiétude

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil
- Le piège de la relation miroir
- Une ouverture : l'assertivité

Les directives anticipées et la personne de confiance : textes et organisation en établissement

Les directives anticipées et la désignation d'une personne de confiance prennent place dans la loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie. Ce sont des déclarations écrites qui permettent à tout majeur de faire connaître ses souhaits en matière de traitements médicaux pour sa fin de vie dans le cas où il ne pourrait plus s'exprimer. Les professionnels sont tenus d'informer les usagers de la possibilité d'acter les conditions et modalités de leur fin de vie. La formation apportera les éléments juridiques, éthiques et conceptuels permettant aux professionnels de créer un contexte de dialogue et de formalisation des directives anticipées.

Formateur

Sylvie Andry, titulaire d'une licence en ingénierie de la santé et d'un master 2 Management des organisations sanitaires et médico-sociales, responsable de secteur

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Maîtriser les règles applicables à la rédaction des directives anticipées et à la désignation de la personne de confiance
 - Savoir comment aborder la démarche
 - Garantir la volonté de l'usager

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes, et/ou des personnes en situation de handicap

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : quiz, apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

Matin – (durée 3 h 30)

- Les textes officiels
 - Lois : 02 janvier 2002, 22 avril 2005, 02 février 2016
 - Rapports : Sicard (2012), ONFV (2013)
 - Un document contraignant
- Maîtriser le champ des directives anticipées
 - Quoi : déclaration écrite, champ de la fin de vie
 - Par qui : personne majeure, atteinte d'une maladie ou non, cas des personnes sous tutelle
 - Quand : à tout moment, validité, modifications, annulation
 - Comment : par écrit, formulaire ou papier libre, témoins en cas d'impossibilité d'écrire
 - Modalités de conservation du document
- La personne de confiance : connaître les règles applicables
 - Rôles : accompagnant, référent
 - Comment : par écrit, formulaire ou papier libre ou dans le cadre des directives anticipées, co-signature, témoins en cas d'impossibilité d'écrire
 - Modalités de conservation du document

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La limitation et l'arrêt des thérapeutiques actives
 - Cadre légal : continuité des soins, interruption des traitements jugés inutiles, recherche des directives anticipées
 - Conditions : projet de soins, autodétermination, procédure collégiale, traçabilité, garantie de soins palliatifs
 - Obstination déraisonnable : définition, cadre légal, bénéfice / risque
 - Sédation profonde et continue jusqu'au décès : définition, cadre légal, approches, enjeux
 - Notion d'euthanasie : définition, différence entre homicide et pratiques sédatives
- Une démarche d'attention à la personne
 - Co-construction avec l'usager
 - Les points de vigilance : vécus psychologiques, dérives possibles
 - Les axes d'amélioration pour le professionnel et l'établissement

Prévenir et gérer les agressions et les conflits avec les usagers au domicile

Formation adaptée aux services d'aide et d'accompagnement à domicile pour adultes en situation de handicap type SAMSAH et SAVS et aux structures prenant en charge des personnes âgées dépendantes à domicile : SAD, SSIAD, HAD

Crise de colère, refus de soins ou non-observance des consignes, comportement agressif et/ou violent : les professionnels sont susceptibles de rencontrer des difficultés, voire des problèmes de sécurité, au cours de l'intervention à domicile. Cette formation apportera des clés de compréhension et des compétences opérationnelles pour concilier relation d'aide/soins et respect du contrat d'intervention pour désamorcer les situations, « poser une limite » au bénéficiaire agressif ou violent et appliquer des mesures de sécurité.

Formateur

Walter Deumer, psychologue

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
 - Comprendre les enjeux de l'agressivité et des conflits
 - Distinguer origines relationnelles de l'agressivité, causes liées au handicap / au trouble, difficultés liées au contexte à domicile
 - Connaître les mécanismes émotionnels de situations de souffrance et d'affrontement
 - Maîtriser ses réactions, gérer son stress
 - Communiquer de manière constructive
 - Faire face à l'agressivité et à la violence dans l'urgence : désamorcer, assurer la sécurité
 - Savoir appliquer le cadre pour gérer les conflits dans la durée : le dispositif d'intervention, le contrat ; faire intervenir la loi
 - Appréhender la prévention des conflits
 - Repérer les enjeux d'une coopération en équipe, avec les partenaires et la famille

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile pour adultes en situation de handicap ou de personnes âgées dépendantes

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Analyser les différents aspects du conflit / de l'agression
 - Un acte qui cause un dommage
 - La transgression d'une règle de vie / une infraction à la loi
 - Les motivations de l'auteur, causes de la violence
 - Le contexte, les difficultés de la prise en charge
 - Qui est « garant » ?

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Appréhender les enjeux des émotions : colère, peur, tristesse ; comprendre la dynamique de l'affrontement
 - Les processus émotionnels
 - La symétrie des émotions
- Intervenir face à l'agressivité / une situation violente
 - Désamorcer, apaiser, assurer la sécurité
- Gérer ses propres émotions, faire face au stress
 - Savoir s'affirmer, se calmer
 - Le stress, facteurs externes et internes
 - Réactions de l'organisme
 - Effets positifs et négatifs du stress

Prérequis

Travailler dans un service intervenant à domicile auprès de personnes en situation de handicap ou de personnes âgées dépendantes

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, analyse, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Tenir le cadre de l'intervention
 - Le positionnement du professionnel
 - Le projet de vie, le contrat d'intervention, la loi
 - Faire respecter les règles de vie / la loi
 - La cohérence entre les différents intervenants et la famille

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La relation, la communication
 - Une parole constructive, l'écoute, le non verbal
- La prévention
 - Un quotidien et un projet de vie, traiter la demande de l'utilisateur de manière professionnelle
 - Élaborer en équipe des mesures et procédures de sécurité
- Les suites d'une agression
 - Analyser la situation en équipe et réadapter si besoin les mesures de sécurité, modifier la prise en charge
 - Soutenir et protéger le professionnel et/ou des tiers ayant fait face à la situation
 - Selon les cas : signalement à l'organisme de tutelle, dépôt de plainte ou autre

Rédiger, actualiser, faire vivre son projet d'établissement ou de service – méthodologie et outils

Au-delà de la conformité à la loi 2002-2, la démarche d'élaboration du projet doit permettre de questionner et valoriser les modalités et les pratiques dans une exigence de qualité. Le projet constitue une interface entre l'établissement et son environnement, présente des objectifs d'amélioration ou de développement, les axes politiques et la stratégie de l'établissement qui s'insèrent dans le projet plus global de son organisation. L'élaboration du projet est ainsi un moment privilégié pour revisiter les pratiques et le fonctionnement, dans une temporalité qui fait le lien entre passé, présent et futur. La formation permettra de cerner les conditions de mise en œuvre de cette démarche tant d'un point de vue du sens que méthodologique afin de valoriser et faire vivre le projet d'établissement ou de service.

Formateur

Antonella Relli, experte en politiques sociales et en organisation des établissements sociaux, sanitaires et médico-sociaux

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
 - Cerner le contexte social, législatif et territorial autour du projet d'établissement
 - Créer les conditions d'une démarche participative et apprenante dans une dynamique de « management de projet » en mobilisant toutes les parties prenantes (professionnels, bénévoles, usagers, partenaires)
 - Construire avec les participants une culture et une démarche communes en identifiant des principes partagés
 - Utiliser des méthodes et outils de management de projet permettant de conduire la démarche en y incluant plan d'action, de suivi et indicateurs d'évaluation

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels de direction ou d'encadrement participant à l'élaboration du projet d'établissement ou de service

Prérequis

Exercer des fonctions de management (hiérarchique, transversal) dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Les principes et enjeux d'un projet d'établissement / service
 - Les principaux éléments de la conduite de projet
 - Le contexte social, législatif et réglementaire et les enjeux du projet d'établissement ou de service
 - L'analyse stratégique des besoins territoriaux et des attentes des usagers
 - Le contexte de son organisation et le socle commun des principes et engagements partagés entre professionnels de l'équipe de l'établissement, en cohérence avec les orientations stratégiques

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les différentes étapes d'élaboration du projet
 - L'implication des acteurs et la mobilisation des parties prenantes autour du projet, l'organisation des instances de pilotage et des groupes de travail pluridisciplinaires
 - Diagnostic interne et externe, analyse des publics
 - La définition des thématiques prioritaires
 - Les modalités et supports de communication

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : fiches techniques, support pédagogique, bibliographie, références législatives
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercice pratique sur les étapes et instances clés de la démarche, en sous-groupe, brainstorming sur les atouts de la structure/des structures et de la coopération, Metaplan sur les outils de suivi du projet d'établissement

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : questionnaires d'évaluation des pratiques, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- La formalisation du projet
 - S'approprier la trame d'un projet d'établissement / service
 - La définition d'une politique prospective du projet d'établissement ou de service (5 ans)

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Faire vivre le projet d'établissement / de service
 - Positionner la structure en tant que ressource du territoire et faire progresser la coopération
 - Les modalités et les outils pour faire vivre le projet d'établissement

Secret professionnel et partage de l'information

Les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et social travaillent aujourd'hui dans un cadre juridique prédéterminé. Il arrive dans leur pratique que des questionnements, notamment éthiques, émergent quant à l'application des règles professionnelles. C'est souvent le cas autour des principes du secret professionnel et de la transmission d'informations. Cette formation donnera aux professionnels les connaissances nécessaires au partage de l'information dans le respect des principes éthiques et des règles juridiques.

Formateur

Sylvie Andry, titulaire d'une licence en ingénierie de la santé et d'un master 2 Management des organisations sanitaires et médico-sociales, responsable de secteur

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser le contexte juridique et législatif
- Maîtriser le champ d'application du secret professionnel
- Maîtriser les principes de la levée du secret professionnel
- Appliquer les bonnes pratiques du partage d'information en établissement social, sanitaire ou médico-social

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant dans un établissement sanitaire, social ou médico-social en lien avec la prise en charge des publics

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La notion de secret professionnel
 - Historique
 - Définition : pas de définition juridique, définition consensuelle
 - Objectifs : préservation du droit à la vie privée, établissement d'une relation de confiance entre l'utilisateur et le professionnel
 - Fondements : sociologique, psychologique, juridique
 - Autres concepts : secret médical, obligation de discrétion, obligation de réserve, confidentialité
- Les principes du secret professionnel
 - Cadre légal : code civil, code pénal, code de l'action sociale et des familles, code de la santé publique
 - Informations protégées par le secret professionnel : confidences, connaissances, notes, avis juridiques
 - Professionnels soumis au secret professionnel : par état, par profession, par mission
 - Responsabilités : morale, déontologique, civile, pénale
 - Violation du secret : critères, sanctions (civile, pénale, disciplinaire)

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, quiz, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- L'obligation de révélation : la levée du secret professionnel
 - Une notion : le péril
 - Trois critères : l'imminence, la constance, la gravité
 - Principe : transmission d'une information à une autorité (administrative, médicale, judiciaire)
 - Objectifs : protection des personnes, préservation de la santé publique et de l'ordre public, bon déroulement des procédures de justice
 - Révélation imposées par la loi : dérogations obligatoires
 - Révélation autorisées : dérogations permissives
- Le partage d'information à caractère secret
 - Notion de secret partagé : abus de langage
 - Définition
 - Cadre légal
 - Partager pour quoi
 - Partager avec qui
 - Question du consentement
 - Conditions à réunir : partage entre professionnels tous soumis au secret, possibilité et non-obligation, au service d'un plan d'action, avec un seul objectif

Devenir référent en éthique au sein de son établissement

Dans le cadre d'une démarche de développement de la réflexion éthique, les établissements peuvent choisir de désigner des « référents en éthique », personnes-ressources chargées de faire vivre la démarche ou d'animer une réflexion en interne. Cette formation s'adresse aux professionnels chargés de promouvoir la réflexion éthique au sein de leur établissement.

Formateur

Bruno Larrose, psychologue clinicien et psychanalyste, membre de l'Espace bioéthique aquitain

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mobiliser les références éthiques
- Repérer les problématiques éthiques au sein de l'établissement
- Animer des ateliers de réflexion éthique sur des thématiques professionnelles
- Programmer, promouvoir et relayer la réflexion éthique au sein des services

Durée : 5 jours (35 heures)

Public concerné

Professionnels en lien avec la qualité de vie des publics accueillis et souhaitant assurer la mission de référent en éthique dans leurs établissements

Prérequis

Disposer d'une expérience en matière de réflexion éthique

Contenu

[JOUR 1 + JOUR 2 Matin] – (durée 10 h 30)

MODULE 1 – Pourquoi l'éthique ?

- Les raisons du regain d'intérêt pour l'éthique
- Définitions de l'éthique ; articulations avec la morale, les principes et les normes
- Les principales références philosophiques, morales et juridiques
- Les conditions de la réflexion éthique

[JOUR 2 Après-midi + JOUR 3 + JOUR 4 Matin] – (durée 17 h 30)

MODULE 2 – Animer une instance de réflexion éthique

- Méthodologie de construction de la réflexion éthique
 - Écouter le récit de la situation et recueillir les informations pertinentes
 - Discuter des différentes problématiques et des différents points de vue liés à la situation
 - Identifier la dimension éthique de la situation exposée et formuler la question éthique
 - Rechercher les références disponibles pour éclairer la réflexion
 - Construire des avis ou des suggestions consensuels

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, bibliographie, référentiel des bonnes pratiques professionnelles de la HAS, publications
- Modalités pédagogiques : exercices d'analyse de cas, travail de réflexion en sous-groupes, apport de contenus didactiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : présentation écrite de l'expérience du stagiaire
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique, élaboration d'un projet et des modalités d'évaluation, utilisation de la bibliographie
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

- Méthodologie d'animation de la réflexion éthique
 - Le rôle de l'animateur
 - La co-animation
 - Les principes et les règles de la réflexion partagée
 - Le rôle des participants
 - La conduite de la réflexion collective : identifier et résoudre les moments difficiles
- Méthodologie de rédaction de l'avis éthique
 - Le plan de l'avis
 - La retranscription des éléments significatifs
 - La validation de l'avis

[JOUR 4 après-midi + JOUR 5 Matin] – (durée 7 h)

MODULE 3 – Mise en place des conditions opérationnelles pour l'exercice de la mission de référent éthique

- L'objet, le périmètre d'intervention et le positionnement des référents en éthique au sein de leurs établissements
- Définition avec les futurs référents en éthique des conditions organisationnelles et fonctionnelles requises pour assurer les missions
- En cas de formation en inter : formalisation par chacun de sa feuille de route opérationnelle
- En cas de formation en intra : présentation au directeur de l'établissement des propositions d'organisation et de fonctionnement ; discussion et validation



GÉRONTOLOGIE – ACCOMPAGNEMENT DU SUJET ÂGÉ

Accompagner les personnes en fin de vie et leurs proches	29
Accompagner les personnes âgées présentant des troubles psychiques en EHPAD	30
L'alimentation de la personne âgée en EHPAD : prévenir les risques et accompagner	31
Communication non verbale et techniques d'approche corporelle adaptées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées	32
Comprendre et accompagner au quotidien les personnes âgées atteintes de la maladie à corps de Lewy	33
Comprendre et accompagner au quotidien les personnes âgées atteintes de la maladie de Parkinson	34
Comprendre et accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées (avec un module optionnel : Sexualité et personnes âgées atteintes de démences en établissement)	35
Comprendre et accompagner les troubles du comportement de la personne âgée	36
Développer un projet d'activités thérapeutiques auprès de personnes atteintes d'une maladie neurocognitive	37
Repérer, évaluer, soulager la douleur physique et psychique des personnes atteintes de maladies neurocognitives	38
Faire face à l'agressivité et à la violence dans sa pratique professionnelle en EHPAD	39
L'accompagnement de la vie affective et/ou sexuelle des personnes âgées dans les établissements	40
L'hygiène bucco-dentaire en EHPAD	41
La mise en œuvre de la toilette thérapeutique auprès de la personne âgée	42
Repérer et prévenir la dépression et le risque suicidaire chez la personne âgée	43
Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition du sujet âgé	44
Se mettre à la place d'une personne âgée à l'aide d'une combinaison de vieillesse	45
Stimulation des fonctions cognitives par le jeu : dynamiser le cerveau et recréer du lien	46
Renforcer et stimuler au quotidien les capacités psychomotrices de la personne âgée	47

Accompagner les personnes en fin de vie et leurs proches

Cette formation vise à proposer des outils aux équipes pour contribuer à soulager la souffrance de la personne en fin de vie en EHPAD et à mieux accompagner le résident en fin de vie et sa famille. La formation permettra de réfléchir à la démarche palliative conduite dans l'établissement et aux questions éthiques soulevées par ces problématiques.

Formateur

Maïté Fontaine, psychologue clinicienne, spécialisée en gérontologie, neuropsychologie et soins palliatifs, praticienne en haptonomie

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier ses propres représentations de la mort et la réalité de la mort du résident
- Appliquer les principes de bases de la démarche palliative, ainsi que le cadre éthique et juridique
- Repérer, évaluer et soulager les symptômes spécifiques à la fin de vie
- Développer des compétences relationnelles, de savoir-être et de gestion de ses émotions
- Assurer une qualité institutionnelle de la fin de vie : accompagner le résident jusqu'au bout de sa vie en le maintenant sur son lieu de vie et en préservant une qualité relationnelle avec ses proches

Durée : 3 jours (21 heures)

Public concerné

Professionnels soignants intervenant auprès de personnes âgées et/ou travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3h30)

- Faire face à la mort
 - Représentations personnelles et sociales de la mort
 - Peur de la mort et angoisse de mort
 - Réalité de la mort de la personne accompagnée (moment du décès, toilette mortuaire, rites funéraires)

Après-midi – (durée 3h30)

- La démarche palliative
 - Démarche palliative et clarification des notions de phase curative, palliative et terminale
 - Ce que signifie « la fin de vie » pour des personnes âgées et très âgées
 - Valeurs et principes de la démarche palliative, réflexion bénéfice-risque
 - Les acteurs et les outils de la démarche palliative
 - Les points essentiels de la loi sur la fin de vie

[JOUR 2] Matin – (durée 3h30)

- Les symptômes spécifiques à la fin de vie
 - La douleur : repérage, évaluation et prise en charge médicamenteuse et techniques non médicamenteuses
 - La grabatisation et ses conséquences, autres symptômes spécifiques à la phase terminale

Prérequis

Intervenir dans le secteur médico-social

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : mise en commun et apports théoriques, exercices de réflexion en groupe ou jeu de rôle, analyse de cas issus de la pratique des participants, brainstorming, exercices divers

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1 300 € / jour pour le groupe
INTER : 280 € / jour / personne

Après-midi – (durée 3h30)

- Accompagner la vie jusqu'à la mort
 - Communication, toucher, présence
 - Animations, bien-être, plaisir
 - Relations avec les proches
- Le vécu des soignants et les répercussions sur la relation de soin
 - Obstination déraisonnable, désir de mort du patient, abandon, sentiment de toute-puissance
 - Deuil des soignants : attachement et affectivité
 - Identifier ses limites et apprendre à se ressourcer

[JOUR 3] Matin – (3h30)

- Le processus de deuil
 - Processus psychiques et travail de deuil
 - Deuils pathologiques et deuils compliqués
 - Deuil des proches : prédeuil et deuil anticipé
- Accompagner la souffrance des proches
 - Vécu des aidants dans l'accompagnement au long cours
 - Soutien et communication avec les proches

Après-midi – (3h30)

- Dimensions éthique et juridique
 - Les principes éthiques et leur articulation dans la réflexion bénéfice-risque
 - Les directives anticipées, la personne de confiance, la sédation, la demande d'euthanasie
 - Se positionner dans la prise de décision en équipe

Accompagner les personnes âgées présentant des troubles psychiques en EHPAD

Cette formation apportera les éléments essentiels à la connaissance des troubles psychiques, à leur identification et à la compréhension du vécu de la personne. Le vieillissement induit en effet de nombreux changements qui peuvent être source de troubles et est susceptible de modifier des troubles psychiques déjà présents qui peuvent s'exprimer plus intensément ou différemment. Ces troubles s'associent également aux nombreuses pathologies du vieillissement. La formation apportera aux stagiaires les compétences permettant de comprendre la personne, son vécu et d'intervenir en situation « de crise » mais également au quotidien.

Formateur

Johanna Rozenberg, psychologue clinicienne, spécialisée en neuropsychologie

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Identifier les différents troubles psychiques et observer le vécu de la personne âgée
 - Connaître les conséquences des troubles psychiques sur le quotidien de la personne âgée
 - Intégrer le vécu des proches dans la prise en charge
 - Accompagner la personne en période « de crise »
 - Établir une relation avec la personne présentant des troubles psychiques
 - Identifier les situations dangereuses pour la personne et son entourage et intervenir

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels au contact des personnes âgées en EHPAD

Prérequis

Intervenir dans un établissement accueillant des personnes âgées

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Représentations et repères
 - Les troubles psychiques et la maladie psychique
 - Le normal et le pathologique
- Les troubles psychiques, la maladie psychique
 - Anxiété, dépression, hallucination, idées délirantes...
- Les principaux troubles psychiques
 - Schizophrénie
 - Paranoïa
 - Troubles bipolaires
 - Dépression / dépressions masquées
 - Le syndrome de glissement
 - Le syndrome de Diogène

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les principaux troubles psychiques (suite)
 - Troubles anxieux
 - Troubles obsessionnels compulsifs
 - Troubles phobiques
 - Troubles hypocondriaques
- Intervenir en situation de « crise »
 - Face à l'angoisse, face au délire, face à la personne agressive, face au risque suicidaire

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de réflexion en groupe, analyse de cas issus de la pratique des stagiaires, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra ou inter-établissements

Prix : INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Construire une relation avec la personne âgée présentant des troubles psychiques
 - Observation
 - Écoute de la personne
 - Analyse des éléments recueillis
 - Établir une communication adaptée à la personne âgée et à ses troubles
 - Relation de confiance
 - Compréhension
 - Non-jugement
 - Empathie

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Travailler en équipe pour accompagner la personne âgée
 - Rôle du projet personnalisé dans l'accompagnement de la personne âgée souffrant de troubles psychiques
 - Le travail pluridisciplinaire autour de la personne : identifier les professionnels et leur rôle
 - Les outils de communication en équipe
- Comprendre le vécu des proches et les accompagner
 - Communiquer avec la famille : entre discrétion professionnelle et échange d'informations

L'alimentation de la personne âgée en EHPAD : prévenir les risques et accompagner

Le temps du repas est un moment phare dans la vie de la personne en établissement. La nutrition joue par ailleurs un rôle primordial dans la protection de la santé et favorise le maintien de l'autonomie de la personne âgée. Pourtant, les risques associés à la prise alimentaire sont fréquents (dénutrition, déshydratation, fausse route, etc.) et nécessitent une attention particulière des professionnels. Cette formation permettra aux professionnels de comprendre comment répondre aux besoins nutritionnels des personnes âgées, savoir leur faire plaisir et prévenir les risques.

Formateur

Ornella Lellouche, diététicienne

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Connaître le contexte de santé publique
 - Connaître les références nutritionnelles et repères de consommation des agences et organismes référencés
 - Maîtriser les modifications du statut nutritionnel liées à l'âge
 - Repérer, dépister, traiter et agir contre la dénutrition
 - Connaître et gérer le refus alimentaire

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels soignants et non soignants intervenant auprès de personnes âgées et/ou travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes (AS, ASH, AMP, IDE, psychologue, psychomotricien, ergothérapeute, kinésithérapeute, diététicien, médecin, cadre)

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Bilan démographique
- Évaluation des besoins des résidents
- Alimentation en EHPAD
- Modification de la prise alimentaire
- Modifications métaboliques
- Troubles du vieillissement et solutions possibles
- Activité physique et alimentation
- Les constats de la dénutrition chez les personnes âgées en France
- Situations à risques
- Points de repère physiques
- Conséquences de la dénutrition
- Les escarres et l'alimentation
- Les outils d'évaluation du statut nutritionnel

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, séquences vidéos, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échanges d'expériences et réflexion de groupe, exercices d'analyses de cas et mises en situation pratiques, exercices d'outils pratiques, tests de préparation et tests de dégustation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le repas : un moment multifacette
- Soigner l'accueil des résidents au moment du repas
- Hydratation/déshydratation
- L'hygiène bucco-dentaire
- Les troubles de la déglutition, adapter la forme du repas
- Le régime hyper protéiné/hyper énergétique
- Les Compléments Nutritionnels Oraux (CNO)
- Les modes d'expression du refus alimentaire
- Alimentation et fin de vie

NOUVEAUTÉ Communication non verbale et techniques d'approche corporelle adaptées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées

Cette formation s'adresse aux différents professionnels du secteur médico-social travaillant auprès de la personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées. Elle permettra aux professionnels d'approfondir leur approche de la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer pour faciliter les interactions au quotidien.

Formateur

Julia Bolze, psychomotricienne DE

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender les altérations physiques et cognitives liées au vieillissement normal et pathologique
- Identifier les besoins de la personne et prendre en considération les manifestations psycho-comportementales
- Proposer des approches corporelles valorisant la sensorialité, l'autonomie et les interactions
- Développer une communication non verbale

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels intervenant auprès de la personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer et pathologie apparentées – Jusqu'à 12 participants

Prérequis

Intervenir en établissement sanitaire, social ou médico-social

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : livret de formation, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : travail de réflexion en sous-groupe, exercice d'expérimentation, mise en pratique, vidéo, brainstorming

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Appréhender les altérations physiques et cognitives liées au vieillissement normal et pathologique
 - Le vieillissement normal : locomoteur, sensoriel, cognitif
 - Le vieillissement pathologique : les maladies neurocognitives, les troubles du comportement

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Identifier les besoins de la personne et prendre en considération les manifestations psycho-comportementales
 - Les besoins : physiologiques, physiques, psychologiques, sociaux
 - Les approches : le soin, l'occupationnel, l'approche comportementale

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Proposer des approches corporelles valorisant la sensorialité, l'autonomie et les interactions
 - Le toucher
 - La gym douce
 - Le parcours psychomoteur
 - La relaxation

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Développer une communication non verbale
 - Le dialogue tonico-émotionnel
 - La communication visuelle
 - La communication gestuelle
 - La guidance physique

Comprendre et accompagner au quotidien les personnes âgées atteintes de la maladie à corps de Lewy

Souvent méconnue, la maladie à corps de Lewy représente près de 20 % des maladies neuro-évolutives. Faire face aux hallucinations, à la fluctuation des symptômes tant cognitifs que moteurs, prendre en compte les troubles du sommeil caractéristiques ou encore les nombreuses modifications psycho-comportementales implique une véritable connaissance de cette maladie, encore peu diagnostiquée et découverte récemment. Cette formation permettra d'élaborer un accompagnement spécifique au quotidien pour les personnes atteintes de la maladie à corps de Lewy.

Formateur

Johanna Rozenberg, psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les spécificités de la maladie à corps de Lewy
- Identifier et comprendre l'impact des symptômes dans le quotidien et le vécu de la personne malade et de ses proches
- Adapter l'accompagnement en tenant compte notamment de la fluctuation des manifestations
- Mettre en place des approches non médicamenteuses

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels en mesure de proposer un accompagnement à une personne âgée atteinte de la maladie à corps de Lewy, jusqu'à 12 participants

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques avec témoignages, exercices réflexifs, analyses de pratiques, mise en situation, jeux en équipe, réaliser des bilans de compétence, des projets de vie et de soins

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra et/ou inter-établissements

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Une atteinte neurologique évolutive : neuropathologie, symptômes cognitifs, symptômes moteurs, les hallucinations et la fluctuation
- Symptômes associés : les troubles de l'humeur, les idées délirantes, les troubles du sommeil paradoxal et les manifestations comportementales
- Cas particulier : syndrome de Capgras ou l'illusion des sosies

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Comprendre le vécu de la personne malade : le sentiment de déréalité, la frontière entre le réel et l'imaginaire ; les difficultés à anticiper ; l'évolution progressive et inéluctable
- Comprendre le vécu des proches : entre appropriation et résignation face à une maladie chronique d'un proche
- Savoir faire face et proposer des réponses adaptées
- Articuler les projets de vie et les projets de soins : pour un accompagnement global et continu en pluridisciplinarité

Comprendre et accompagner au quotidien les personnes âgées atteintes de la maladie de Parkinson

Les effets de la maladie de Parkinson sont multiples et un grand nombre de symptômes sont inconnus ou sous-évalués. Afin d'avoir la prise en charge la plus adaptée, il est essentiel de comprendre le mode de fonctionnement de cette maladie et les effets qu'elle peut entraîner, qu'ils soient moteurs, douloureux, psychologiques ou cognitifs.

Formateur

Alix Nicoud, docteur en neurosciences

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Connaître la maladie et les fonctions touchées
 - Accompagner en établissement les personnes atteintes de la maladie de Parkinson
 - Analyser les difficultés qu'occasionne la maladie chez la personne âgée

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- L'accompagnement des personnes âgées atteintes de Parkinson
 - Description d'une journée type
 - Description de leurs rôles
- Les effets de la maladie
 - Les principales fonctions motrices touchées
 - Les difficultés psychologiques associées à la maladie
- Principaux repères sur la maladie de Parkinson afin de comprendre les comportements
 - Le cerveau vu comme un réseau électrique et les perturbations de ce réseau par la maladie
 - Les trois stades d'évolution de la maladie
- Les douleurs des personnes atteintes de Parkinson
 - Augmentation de la sensibilité
 - Douleurs musculaires
 - Douleurs dans la sphère oropharyngée

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, fiches
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de cas pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sous réserve de demande suffisante)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les troubles moteurs et de l'expression
 - Mouvements anormaux et incontrôlés
 - Troubles de la déglutition
 - Perte de souplesse articulaire
 - Problème de contrôle du mouvement
 - Perte de l'équilibre
- Se mettre à la place de la personne : à l'aide de matériel, vivre les difficultés qu'elle ressent
 - Difficultés sensorielles
 - Difficultés motrices
 - L'atteinte psychologique
- Conduites à tenir, aide à apporter
 - Prendre le temps pour écouter, communiquer
 - Valorisation des actions, encouragement à améliorer son apparence
 - Face aux pertes de mémoire et à la paranoïa
 - Aide à la nutrition
 - Aide à la motricité

Comprendre et accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées

+ module optionnel : « Sexualité et personnes âgées atteintes de démences en institution »

Cette formation permet un meilleur repérage et une bonne compréhension des troubles cognitifs et du comportement qui se manifestent dans le cadre de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées. Elle apportera aux professionnels des outils en termes de communication verbale et non verbale pour qu'ils puissent mieux ajuster leurs attitudes relationnelles pour répondre de manière adaptée aux besoins des personnes souffrant de pathologies neurocognitives.

Formateur

Jennifer Meulnotte, psychologue clinicienne pour des services de soins au domicile et en EHPAD

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Connaître les troubles cognitifs et les comportements liés aux démences
 - Développer le soin relationnel auprès des personnes atteintes de pathologies démentielles
 - Communiquer auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées

Objectifs pédagogiques [MODULE OPTIONNEL]

- Identifier les représentations sur la sexualité des personnes âgées atteintes de démence
- Comprendre le sens des comportements sexuels inadaptés socialement
- Savoir faire face à des situations délicates concernant la sexualité tant au moment des soins intimes que dans le quotidien de l'établissement

Durée

2 jours + 1 jour avec le module optionnel (14 ou 21 heures)

Public concerné

Professionnels intervenant auprès de personnes âgées et/ou travaillant dans un établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Représentations sur la maladie d'Alzheimer et pathologies associées
- Le concept de démence et ses différentes formes
- Comprendre ce que les troubles liés à la maladie d'Alzheimer et aux pathologies associées font vivre aux personnes

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Identifier et prendre en compte les troubles du comportement
- Savoir utiliser un outil recommandé par la Haute Autorité de Santé (grille NPI, inventaire neuropsychiatrique) pour évaluer les troubles du comportement en équipe et mesurer les résultats des prises en charge

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les causes possibles des troubles du comportement et les facteurs déclenchants
- Crise sanitaire et troubles du comportement
- Le soin relationnel auprès des personnes
- L'approche de la personne dans le quotidien ; l'importance de la relation

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, photo-langage
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, jeux de rôle, réflexion sur des questions pratiques en groupe, études de cas

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix : INTER : 280 €/jour/personne
INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Approfondissement de deux moments clés de la journée : la toilette et le repas : objectifs de l'accompagnement et aspects pratiques
- Les techniques de communication adaptées : la validation des émotions, la reformulation, la posture corporelle, l'expression du visage...

[MODULE OPTIONNEL-1 JOUR] Matin – (durée 3 h 30)

- Représentations de la sexualité chez la personne âgée atteinte de démence
- L'expression régressive de la sexualité
- Les troubles du comportement sexuel en lien avec une atteinte des fonctions cérébrales
- La désinhibition liée à une atteinte frontale

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Conduites à tenir devant les troubles du comportement de nature sexuelle dans les différentes situations ; regard de la famille ; communication en équipe et rôle de l'institution pour la protection des personnes : rester dans une démarche éthique

Comprendre et accompagner les troubles du comportement de la personne âgée

Les symptômes psychologiques et comportementaux dans les pathologies neurodégénératives et les maladies psychiatriques sont un enjeu important dans l'évolution et l'accompagnement des personnes âgées qui en souffrent. Ils peuvent avoir des conséquences importantes sur le pronostic de la maladie et la qualité de vie de la personne âgée. Cette formation vise à analyser et comprendre le sens et la fonction des manifestations comportementales. Elle propose aux professionnels des modalités d'intervention afin de les prévenir, de les maîtriser et/ou les diminuer.

Formateur

Maud Faye, psychologue clinicienne, neuropsychologue

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer les symptômes psychologiques et comportementaux
- Acquérir une démarche thérapeutique avec une analyse des facteurs déclenchants et/ou aggravants et une mise en sens de ces manifestations
- Maîtriser les attitudes à adopter face aux comportements perturbateurs
- Utiliser les outils d'évaluation des troubles du comportement
- Proposer des solutions dans la prévention et/ou la gestion des troubles dans le cadre du projet personnalisé
- Proposer des solutions préventives dans l'apparition de troubles du comportement lors de situations exceptionnelles

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels intervenant auprès des personnes âgées (soignants, ASH, animateurs, personnel d'accueil)

Prérequis

Intervenir dans un établissement accueillant des personnes âgées

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Points essentiels sur la maladie d'Alzheimer et les pathologies neurodégénératives classiquement retrouvées dans le vieillissement et les maladies psychiatriques vieillissantes
- Définition des troubles du comportement
- Caractéristiques des troubles du comportement dans les maladies neurodégénératives et pathologies psychiatriques
- Identification des symptômes psychologiques et comportementaux : apathie, désinhibition, agitation agressive, idées délirantes, hallucinations, comportements moteurs aberrants, troubles alimentaires, troubles du sommeil...

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Démarche thérapeutique : grilles d'observation et analyse des facteurs déclenchants / aggravants
- Les outils d'évaluation des symptômes psychologiques et comportementaux : NPI-ES, l'échelle d'agitation Cohen – Mansfield
- Distinction entre manifestation aiguë et état confusionnel
- Les conduites à tenir face aux troubles du comportement déficitaires

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos, référentiel HAS-ANESM
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices d'analyse de cas, travail de réflexion en sous-groupes, travail d'analyse de bonnes pratiques à partir de vidéos, mise en situation à partir de cas proposés par les stagiaires

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, quiz, exercice de reformulation par le groupe, mise en situation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour / personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les approches non médicamenteuses : techniques de soin et attitudes de communication face aux soins difficiles : opposition agressive au moment de la toilette, du repas, de la prise des médicaments, désinhibition...
- Communication verbale
- Les stratégies de diversion

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les différentes interventions sur le comportement, la vie quotidienne, la cognition, l'activité motrice, la communication
- Prévention de l'apparition de troubles du comportement lors de situations exceptionnelles (pandémie, deuil familial...)

NOUVEAUTÉ Développer un projet d'activités thérapeutiques auprès de personnes atteintes d'une maladie neurocognitive

Dans la plupart des structures, les personnes malades se trouvent dans des groupes hétérogènes : unité protégée avec résidents en différents stades de la maladie, services « mixtes » où des résidents atteints de troubles différents se côtoient, ce qui ne facilite pas la mise en place d'un projet d'activités thérapeutiques pour l'ensemble des résidents. Cette formation permettra de croiser les expériences, d'élaborer une vision commune, de renforcer la synergie de l'équipe pluridisciplinaire, concernant la prise en charge des personnes atteintes de maladies neurocognitives, et notamment des animations, occupations, stimulations, activités de la vie quotidienne, ateliers thérapeutiques à leur proposer et à présenter à leurs familles dans un contexte « lieux de vie ».

Formateur

Walter Deumer, psychologue

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender les problématiques liées à la prise en charge de personnes atteintes de maladies neurocognitives
- Employer une large palette de supports pour les ateliers thérapeutiques et les activités du quotidien
- Élargir ses outils de communication
- Comprendre comment les activités maintiennent les capacités cognitives, améliorent la communication, diminuent les troubles du comportement
- Gérer un groupe de personnes malades, un groupe « mixte »

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels soignants, paramédicaux, animateurs

Prérequis

Travailler auprès de personnes atteintes d'une maladie neurocognitive

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La maladie d'Alzheimer et maladies apparentées : troubles de la mémoire, plongeon rétrograde, aphasie, apraxie, agnosie, troubles des fonctions exécutives...
- Les troubles du comportement liés aux troubles neurocognitifs, les difficultés qui en résultent pour la personne et pour l'entourage

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La prise en charge non médicamenteuse : animations, occupations, stimulations, activités de la vie quotidienne, ateliers thérapeutiques
 - Jeux de maintien des capacités cognitives et de mémoire, proverbes, photos et objets d'antan, jeux de société
 - Faire bouger le corps
 - Chant, musique, mime, fête, dessin/coloriages
 - Cuisine, jardinage, activités manuelles et de la vie quotidienne (linge, etc.)
 - Soins de beauté et de bien-être
 - Lectures, photolangage, sorties, zoothérapie
 - Stimulations pour personnes très dépendantes

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, analyse, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour / personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Communiquer et développer la relation avec la personne désorientée à l'occasion de ces activités
 - Le verbal et le non verbal
 - Observer la personne, décoder ses besoins, ses émotions, sa souffrance psychique et en tenir compte
 - L'empathie, la validation
- Se servir de ces outils pour prévenir et gérer les troubles du comportement
 - Agressivité, agitation, refus de soins, angoisse, dépression, apathie
- La situation de l'aidant
 - Les outils à proposer à la famille pour l'aider à communiquer avec son proche malade ; inviter les proches à certaines actions

Après-midi – (durée 3 h 30)

- S'organiser : mettre en place un chariot flash/des matériels et équipements dans les unités, définir les responsabilités, faire des comptes rendus, organiser des réunions
- Coopérer en équipe : développer une synergie entre paramédicaux, animateur et soignants en menant des projets transversaux, motiver
- Valoriser les actions : promouvoir l'établissement comme « lieu de vie »

Repérer, évaluer, soulager la douleur physique et psychique des personnes atteintes de maladies neurocognitives

Dans leur pratique, les professionnels sont de plus en plus confrontés aux personnes atteintes de pathologies neurodégénératives. L'accompagnement de ces personnes demande des connaissances spécifiques, notamment en ce qui concerne la douleur physique et, indissociablement, le vécu douloureux lié à l'avancée d'une maladie grave, incurable et évoluant vers la mort. Cela implique que les professionnels qui les accompagnent puissent ajuster au mieux leurs outils, attitudes et soins relationnels pour répondre de manière adaptée aux besoins de ces personnes.

Formateur

Maïté Fontaine, psychologue clinicienne, spécialisée en gérontologie, neuropsychologie et soins palliatifs, praticienne en haptonomie

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les maladies neurocognitives et les prises en soins existantes et en développement
- Repérer, évaluer, soulager les douleurs et l'anxiété
- Accompagner des personnes souffrant de maladies neurocognitives jusqu'à la fin de vie
- Appliquer les principes de bases de la démarche palliative, ainsi que le cadre éthique et juridique

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Rappel sur les maladies neurocognitives
- Le vécu de la maladie évolutive : identité et estime de soi, schéma corporel perturbé, processus de deuil
- Les spécificités des douleurs de la personne âgée : le vécu du corps vieillissant, perceptions déformées chez les personnes atteintes des maladies cognitives

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les liens indissociables entre le corps et le psychisme, notions de psychosomatique
- Les connaissances de base sur la douleur, les différents types de douleurs
- Les composantes physiologiques, psycho-affectives, cognitivo-comportementales et socio-culturelles
- Repérage et évaluation de la douleur : démarche et outils, communication et observation, interdisciplinarité

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices de réflexion en groupe, analyse de cas issus de la pratique des participants, brainstorming, études de cas cliniques, exercices divers, échanges entre participants, jeu

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sous réserve de demande suffisante)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- La prise en charge de la douleur : le rôle de l'environnement matériel et humain
- Traitements médicamenteux et techniques non médicamenteuses
- Initiation à quelques techniques psychosensorielles (relaxation, toucher relationnel)
- Notions de base en communication, empathie, validation et toucher
- Relation d'aide et qualité de présence

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La démarche palliative et clarification des notions de phase curative, palliative et terminale
- Ce que signifie « la fin de vie » pour des personnes âgées atteintes d'une maladie neurologique évolutive
- Notions de soin de confort, valeurs et principes d'une démarche éthique

Faire face à l'agressivité et la violence dans sa pratique professionnelle en EHPAD

Les professionnels sont parfois confrontés à des propos ou des gestes agressifs dans leur pratique en EHPAD. Cette formation vise à approfondir les connaissances sur les mécanismes de cette agressivité et sur ses causes, notamment dans les cas de maladies neurodégénératives. Il sera question de se doter d'outils pour réagir avec calme et sang-froid à l'agressivité et d'apprendre à poser ses limites et à s'affirmer avec bienveillance tant auprès des familles que des résidents.

Formateur

Nathalie Meistermann, psychologue clinicienne en EHPAD, thérapeute familiale et hypnothérapeute

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Différencier violence et agressivité, ne pas attribuer d'intention de nuire
- Analyser les racines de l'agressivité des personnes âgées pour mieux s'en distancier
- Comprendre sa propre agressivité
- Gérer les moments de tension et d'agressivité avec sang-froid

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La violence et l'agressivité des personnes âgées : la dépression hostile du sujet âgé, la difficulté du travail de vieillir, le vieillissement pathologique, les troubles du comportement liés aux maladies neurocognitives
- L'autoagressivité des personnes âgées : suicide et équivalents suicidaires
- La violence perçue des soins, de l'institution, au sein des équipes

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les conséquences de la violence : la spirale agressive, le déplacement de l'agressivité, les contre-attitudes des soignants, l'épuisement professionnel

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices de réflexion en groupe et en individuel, analyse de cas issus de la pratique des participants, lecture d'articles, mise en situation et jeux de rôle, questionnaire d'évaluation des pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux débats et aux exercices de réflexion, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Le positionnement individuel face à la violence : comment ne pas se sentir visé, comment se créer une bulle de calme, comment réagir
- Travail autour du non verbal
- Travail autour de l'écoute

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les outils collectifs face à la violence : projet personnalisé, débriefing, analyse des pratiques, etc.
- Les outils de la communication non violente
- L'assertivité

L'accompagnement de la vie affective et/ou sexuelle des personnes âgées dans les établissements

En établissement, la vie affective et la sexualité des personnes âgées posent un certain nombre de questions et suscitent parfois des réactions fortes chez d'autres résidents, des familles ou des soignants. Différentes exigences, en partie contradictoires, sont à concilier : respecter la vie privée et l'intimité des résidents, tenir compte de la pathologie du résident dont la désinhibition peut faire partie, préserver la vie en collectivité, les soins, etc. Cette formation apportera des clés de compréhension et des compétences opérationnelles : respecter les besoins affectifs et sexuels des résidents ; faire face à la souffrance de certains résidents ; savoir quoi accepter/tolérer ; intervenir pour protéger ; échanger en équipe sereinement sur ces sujets ; mener une réflexion éthique.

Formateur

Walter Deumer, psychologue

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre et mieux appréhender les comportements affectifs et sexuels de la personne âgée
- Maîtriser les aspects psychologiques, juridiques et pratiques en lien avec la vie sexuelle et la vie affective de la personne âgée en établissement

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant en établissement médico-social accueillant des personnes âgées

Prérequis

Travailler en établissement médico-social accueillant des personnes âgées

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La vie affective et la sexualité de la personne âgée en établissement
 - Les manifestations de la sexualité
 - Le vieillissement « normal » et le vieillissement « pathologique »
 - Les demandes et les attentes affectives de certains résidents en institution
 - Préserver l'intimité, la vie privée en institution
 - Le libre consentement/protéger les personnes vulnérables contre des agressions sexuelles

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La vie affective et la sexualité de la personne âgée en établissement (suite)
 - La jalousie
 - Maladies neurocognitives et sexualité
 - Soins et sexualité de la personne âgée
 - La question du plaisir : enrichir la vie des résidents par des relations, animations, fêtes...
- Le cadre réglementaire de la sexualité
 - Respecter les choix du résident et sa vie privée
 - Libre consentement/interdiction de la violence
 - La sexualité se passe à l'abri des regards de tierces personnes
- La sexualité : une relation d'amour

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, analyse, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissements

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Le point de vue des soignants
 - Leur ressenti, leurs valeurs, questions pratiques
 - Les attitudes du personnel pour aborder certains comportements « ambigus » de résidents vis-à-vis d'autres résidents et du personnel lui-même
 - Séparer soins et sexualité
 - « La bonne attitude professionnelle » dans la relation d'aide
- Quoi dire au résident, comment se comporter
 - Quoi répondre
 - Faire surgir une parole
 - Donner du sens
 - Désamorcer des situations de tension

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Communiquer avec les familles
 - Quoi dire
 - Quoi ne pas dire
 - Quoi répondre
- Les notions de respect et d'éthique dans la relation professionnelle avec les résidents
 - Quand différentes lois ou valeurs professionnelles sont en contradiction : susciter une réflexion éthique dans un groupe de travail pluridisciplinaire
- Pathologies de la sexualité

L'hygiène bucco-dentaire en EHPAD

L'hygiène bucco-dentaire fait partie intégrante de la toilette, et doit être réalisée au minimum deux fois par jour. Cet acte permet d'éviter des pathologies buccales et des infections générales à distance, et d'apporter une qualité de vie aux résidents. Le résident conservera le plaisir de manger normalement ce qui évitera ainsi la perte d'appétit et les risques de dénutrition. Cette formation permettra aux professionnels d'observer, signaler, prévenir.

Formateur

Louisa Oulddris, cadre de santé

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Améliorer la prise en charge bucco-dentaire
- Appliquer les techniques et les bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire
- Évaluer les besoins et améliorer les conditions d'accès aux soins bucco-dentaires

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels soignants intervenant auprès de personnes âgées en établissement

Prérequis

Assurer des soins de nursing, d'hygiène et de bien être aux personnes âgées

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, textes de référence, les actes infirmiers, le DARI, la démarche qualité, présentation du matériel bucco-dentaire adapté
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : méthode interactive, techniques de brossage, exercices (ateliers avec la manipulation du matériel)

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Rappels règlementaires et anatomiques
 - Législation, démarche qualité, DARI
 - Les recommandations dans la prévention bucco-dentaire
 - Le vieillissement de la cavité buccale
 - Rappels anatomo-physiologiques ; une bouche saine
 - La denture ; la fonction des dents
- Les enjeux liés à l'hygiène bucco-dentaire
 - L'état de santé bucco-dentaire des résidents
 - Les différentes pathologies et facteurs de risque rapportés à l'hygiène bucco-dentaire
 - Influence de ces pathologies sur l'état de santé et la qualité de vie de la personne âgée

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les soins et bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire
 - Les règles de base en matière d'hygiène
 - Les soins de bouche non médicamenteux généraux/locaux adaptés au niveau de dépendance du résident
 - Le matériel adapté
 - L'entretien des prothèses dentaires
 - Le brossage des dents
 - Le soin de bouche
- Les problématiques d'intervention
 - Les représentations des professionnels sur les soins de bouche : lever les réticences et les croyances
- Développer une démarche de prévention
 - Les enjeux de la prévention bucco-dentaire
 - Les mesures de prévention adaptées à l'âge et à l'état de santé de la personne âgée
 - Le projet médical et le projet de soins
 - Définir un référent bucco-dentaire
 - Principe de la communication interne
 - Rôles des soignants et des interlocuteurs externes
 - Outils existants et à développer : création de protocoles adaptés
 - Définition d'un plan d'action et modalités de mises en œuvre

La mise en œuvre de la toilette thérapeutique auprès de la personne âgée

Cette formation s'adresse aux différents professionnels travaillant auprès de la personne âgée et souhaitant orienter le soin toilette vers un axe thérapeutique. Ainsi cette formation a pour vocation d'accompagner les équipes dans l'analyse des besoins de la personne âgée afin d'adapter le soin toilette à leurs difficultés et leurs capacités dans une optique de pallier aux problématiques et de valoriser l'autonomie.

Formateur

Julia Bolze, psychomotricienne DE

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Intégrer les enjeux liés au temps de la toilette
- Identifier les facteurs de risque de refus de soins chez la personne âgée
- Comprendre les manifestations comportementales lors de la toilette
- Prévenir les problématiques et accompagner les difficultés liées à la toilette chez la personne âgée

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels soignants intervenant en établissement médico-social accueillant des personnes âgées
– Jusqu'à 12 participants

Prérequis

Travailler en établissement médico-social accueillant des personnes âgées

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Intégrer les enjeux liés au temps de la toilette
 - Les problématiques corporelles liées au vieillissement : le vieillissement sensoriel, moteur, cognitif
 - La situation de dépendance
 - Un soin corporel : l'image du corps, la pudeur, l'intimité
 - Les habitudes

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Comprendre les manifestations comportementales lors de la toilette
 - Les troubles du comportement
 - La communication alternative
- Identifier les facteurs de risque de refus de soins chez la personne âgée
 - Les facteurs personnels
 - Les facteurs environnementaux
 - Les facteurs sociaux
 - Les facteurs somatique et physiologique

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : travaux de groupe, jeux de rôle, expérimentation, vignette clinique

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : analyse réflexive des ateliers pratiques, quiz, élaboration de grille d'évaluation, synthèse de travaux de groupe
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter ou/et intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Prévenir les problématiques et accompagner les difficultés liées à la toilette
 - Adapter et accompagner les différents temps de la toilette : le déshabillage, le type de toilette, les transferts, l'habillage

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Prévenir les problématiques et accompagner les difficultés liées à la toilette
 - Installer une ambiance de bien-être
 - Donner du sens
 - Instaurer une relation
 - Utiliser le toucher
 - La méthode du bain serviette

Repérer et prévenir la dépression et le risque suicidaire chez la personne âgée

La dépression est une pathologie fréquente chez le sujet âgé. Pourtant, elle reste encore méconnue, sous-diagnostiquée et traitée de façon inappropriée. Les conséquences d'une dépression mal prise en charge sont importantes. Parmi elles, figure le risque de passage à l'acte suicidaire qui augmente considérablement avec l'avancée en âge. Il s'agit alors de dépister les signes de vulnérabilité psychique pour cibler des actions de prévention du geste suicidaire chez la personne âgée.

Formateur

Sylvie Andry, titulaire d'une licence en ingénierie de la santé et d'un master 2 Management des organisations sanitaires et médico-sociales, responsable de secteur

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Distinguer les spécificités de la dépression chez la personne âgée
- Connaître les caractéristiques générales du phénomène suicidaire
- Distinguer les spécificités du phénomène suicidaire chez la personne âgée
- Savoir accompagner la personne suicidaire
- Maîtriser les éléments de prévention et de postvention

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels des secteurs sanitaire ou médico-social accompagnant des personnes âgées

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Le suicide, un phénomène complexe et pluriel
 - Définitions et idées reçues
 - Les données épidémiologiques
 - La crise suicidaire : définition, contexte, caractéristiques, modélisation
 - Les facteurs de risque et les facteurs de protection
 - L'aspect juridique : responsabilité, obligation de protection, secret professionnel
 - L'aspect éthique : droit de disposer de sa vie, liberté ultime

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La dépression de la personne âgée
 - Le contexte du vieillissement
 - Symptômes généraux
 - Symptômes spécifiques
 - Prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation et analyse, quiz

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Prévenir le passage à l'acte
 - Agir sur les signaux d'alerte
 - S'appuyer sur les facteurs de protection
 - Évaluation du potentiel suicidaire
 - Hospitalisation à envisager : cadre réglementaire, protocole
 - Mise en place d'un suivi : à court et à moyen terme, modalités d'intervention

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les professionnels face au phénomène suicidaire
 - Actions ciblées : sensibiliser et former, sécuriser, l'environnement, limiter l'accès aux moyens létaux, optimiser la prise en charge, communiquer sur l'intérêt des traitements antidépresseurs
 - Conduites à tenir en fonction de l'évaluation : actions suivant le degré de risque de passage à l'acte
 - Postvention : définition, objectifs, démarche planifiée, déroulement

Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition du sujet âgé

Lors du vieillissement normal ou pathologique, les troubles de la déglutition deviennent un enjeu majeur de la santé des résidents en institution. Manger, acte le plus commun de la vie, devient alors un acte de soin qu'il est indispensable de comprendre et d'en connaître les tenants et aboutissants afin de préserver l'autonomie des résidents des établissements médico-sociaux. Le personnel soignant doit donc pouvoir adapter et aménager l'environnement lié à la prise alimentaire et hydrique afin de réduire les situations à risque et les éventuels drames pouvant être liés aux prises des repas. Ainsi, cela permettra aux soignants et aux résidents d'aborder les temps de repas sans angoisse.

Formateur

Lucie Remy, orthophoniste en Centre de Rééducation Fonctionnelle (CRF)

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Comprendre le processus de la déglutition saine
 - Détecter les mécanismes de fausse route, savoir déceler la dysphagie
 - Détecter et différencier les pathologies, les personnes à risque de troubles de la déglutition
 - Déterminer les principaux enjeux d'une prise en charge des troubles de la déglutition et mieux appréhender le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge de l'alimentation et de l'hydratation du résident pour pouvoir mieux accompagner et informer la personne dysphagique et son entourage
 - Adapter l'environnement, l'installation et la posture de sécurité du résident dysphagique
 - Différencier les textures, leurs indications et les modes de préparation (et les différencier des régimes diététiques)
 - Préparer des actions d'amélioration à mener dans son établissement pour la prise en charge des résidents à risque de troubles de déglutition

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

- Professionnels associés à la prise des repas, professionnels encadrants
- Groupe de 10 stagiaires (12 maximum)

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Anatomie du carrefour aérodigestif
- Physiologie : la déglutition dite « normale »
- Physiopathologie de la déglutition
- Définition de la fausse route et de son incidence
- Action et prévention de la fausse route

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Aspects généraux du vieillissement et son retentissement sur l'alimentation
- Troubles de la déglutition induits par des affections neurologiques les plus courantes chez le sujet âgé
- Les causes fréquentes des troubles de la déglutition et les tableaux cliniques

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social auprès de personnes âgées ayant un risque de dysphagie

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos, présentation de matériels adaptés, dégustation, préparations alimentaires
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, cas pratiques et mises en situation, expériences, débats et échanges

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis en continu : quiz, tour de table, brainstorming
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les différents intervenants dans la prise en charge des troubles de la déglutition
- Les éléments d'évaluation des troubles de la déglutition
- La rééducation et l'éducation du résident et/ou de l'entourage
- Les troubles de la déglutition : un sujet éthique

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les aménagements possibles pour le résident
- Les textures et leurs indications
- Les outils pour l'amélioration des pratiques

Se mettre à la place d'une personne âgée à l'aide d'une combinaison de vieillesse

Il y a souvent beaucoup d'incompréhension des difficultés que rencontrent les personnes âgées au quotidien, ce qui peut engendrer des tensions et une mauvaise évaluation de leurs capacités (physique et cognitive). Se mettre à leur place, mimer les difficultés et analyser nos interactions avec elles va permettre d'améliorer la relation et la communication. Les échanges et la stimulation qui seront mis en place au cours de la formation vont donner lieu à un épanouissement et à une valorisation de l'accompagnement, tant pour le résident que pour le professionnel.

Formateur

Alix Nicoud, docteur en neurosciences

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le fonctionnement du cerveau
- Comprendre les modifications physiques associées à la vieillesse
- Accompagner au quotidien une personne âgée
- Stimuler une personne âgée
- Valoriser le temps de l'accompagnement

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Le fonctionnement du cerveau
 - Le cerveau, les aires cérébrales, les neurones : comment circule l'information dans le cerveau
 - La plasticité cérébrale
- Les modifications physiques associées à la vieillesse
 - Mise en situation à l'aide de la combinaison de vieillesse
 - Difficultés sensorielles (auditive, visuelle...)
 - Difficultés motrices (lenteur du mouvement, problème de contrôle du mouvement)
 - Douleurs
 - L'impact de la perte ou de la diminution de certains sens dans la communication et l'autonomie d'une personne
 - Les actes du quotidien et l'accompagnement permettant d'éviter certains troubles du comportement et améliorer la prise en charge

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, fiches, combinaison de vieillesse
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de cas pratiques, mise en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sous réserve de demande suffisante)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Savoir adapter la stimulation à la personne âgée en prenant en compte ses difficultés à l'aide de la combinaison de vieillesse
 - Se mettre à la place de la personne âgée en portant une combinaison de vieillesse
 - Adapter son comportement pour améliorer la communication avec une personne âgée
 - Comprendre l'importance de la stimulation cognitive et la mettre en place
 - Comprendre l'importance de la stimulation émotionnelle et motivationnelle et la mettre en place
 - Valoriser le temps de l'accompagnement et les capacités de la personne

Stimulation des fonctions cognitives par le jeu : dynamiser le cerveau et recréer du lien

Le pouvoir du jeu, au niveau neuronal, est immense. En effet, le jeu permet, en associant la notion de plaisir et d'émotions à l'apprentissage, de découpler les facultés du joueur et de stimuler de façon beaucoup plus importante ses fonctions cognitives. Les jeux ont un impact particulier sur les personnes, que l'on appelle « l'optimisme urgent ». Contrairement à la vie de tous les jours, on ressent lorsque l'on joue la capacité (car les enjeux ne sont pas les mêmes) de surmonter un obstacle avec la certitude d'y arriver. Ainsi, la stimulation par le jeu des différentes fonctions cognitives des personnes en perte d'autonomie va permettre de freiner les pertes de capacités et de stimuler les compétences encore existantes.

Formateur

Alix Nicoud, docteur en neurosciences

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître le vieillissement du cerveau
- Connaître les fonctions cognitives et leur rôle
- Comprendre la plasticité cérébrale et l'importance de la stimulation
- Comprendre le potentiel du jeu et se familiariser avec
- Valoriser le temps de l'accompagnement et de la stimulation

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels amenés à proposer des animations à des personnes âgées en établissement

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des personnes âgées dépendantes

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Le cerveau
 - Les aires cérébrales, les neurones : comment circule l'information dans le cerveau
 - Modification des fonctions cognitives chez la personne âgée
- Les différentes fonctions cognitives et l'impact d'un mauvais fonctionnement de celles-ci
 - L'attention
 - Le langage
 - La mémoire
 - La motricité
 - La perception et l'orientation
 - Les fonctions exécutives
- La plasticité cérébrale
 - La plasticité cérébrale : source principale d'espoir contre l'évolution des pathologies neurodégénératives

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, fiches, jeux de société
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de cas pratiques, mise en situation, élaboration avec le groupe d'une liste de jeux pour leur établissement

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sous réserve de demande suffisante)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- L'impact du jeu au niveau cognitif et émotionnel
 - Rôle du jeu dans la stimulation cognitive et dans l'évaluation des pertes
 - Rôle du jeu dans la stimulation psychologique
 - Se familiariser avec les jeux
- Le temps du possible, un temps à part et heureux
 - Rôle positif du jeu
 - Valorisation des capacités mises en jeu pendant la stimulation
 - Programmer les prochains temps de jeu

NOUVEAUTÉ Renforcer et stimuler au quotidien les capacités psychomotrices de la personne âgée

Cette formation s'adresse aux différents professionnels du secteur médico-social travaillant avec la personne âgée. Cette formation offre la possibilité aux professionnels de réfléchir la prise en charge de la personne âgée en termes de capacités préservées afin de valoriser ces capacités et de faciliter leur autonomie au quotidien.

Formateur

Julia Bolze, psychomotricienne DE

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender les altérations physiques et cognitives liées au vieillissement normal et pathologique
- Évaluer les capacités altérées et résiduelles de la personne âgée afin d'adapter l'accompagnement
- Maintenir les savoir-faire et valoriser l'autonomie
- Stimuler les fonctions cognitives

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels intervenant auprès de la personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées – Jusqu'à 12 participants

Prérequis

Intervenir en établissement sanitaire ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Appréhender les altérations physiques et cognitives liées au vieillissement normal et pathologique
 - Vieillesse normale : locomoteur, sensoriel et cognitif
 - Vieillesse pathologique : maladies neurocognitives

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Évaluer les capacités altérées et résiduelles de la personne âgée afin d'adapter l'accompagnement
 - Les capacités psychomotrices : le schéma corporel, le tonus, les coordinations, les sens, l'espace, le temps et les fonctions cognitives

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : livret de formation, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices d'analyse de cas, travail de réflexion en sous-groupe, brainstorming, exercices pratiques, expérimentation, vidéos

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Maintenir les savoir-faire et valoriser l'autonomie
 - Motricité globale : équilibre, renforcement musculaire, déplacement, transfert, mémoire procédurale
 - Motricité fine : déliement digital, la pince fine, les tremblements

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Simuler les fonctions cognitives
 - La mémoire : aide à l'encodage et au stockage, aide à la récupération
 - L'orientation spatio-temporelle : aménagement de l'environnement, activité au quotidien
 - Le langage : la perte du mot, le trouble sémantique et lexical



APPROCHE DU HANDICAP – ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accompagner le vieillissement des personnes handicapées :
plan d'action, outils, dispositifs 49

L'accompagnement de la vie affective et/ou sexuelle des personnes
en situation de handicap dans les établissements 50

Aides-soignants en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités 51

L'hygiène bucco-dentaire auprès des résidents en situation de handicap 52

Prévenir et gérer l'agressivité et la violence dans les établissements accueillant
des personnes en situation de handicap 53

Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition
chez la personne polyhandicapée 54

Infirmiers en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités 55

Troubles psychiques : comprendre pour mieux accompagner dans les pratiques
de formation et d'insertion professionnelle 56

Repérer, prévenir et apaiser les comportements-problèmes chez des personnes
en situation de handicap 57

Accompagner le vieillissement des personnes handicapées : plan d'action, outils, dispositifs

Dans un contexte général de vieillissement de la population, les problématiques posées par le vieillissement des personnes en situation de handicap prennent une importance croissante dans les structures médico-sociales. La formation est envisagée comme un appui inspiré de la recommandation de bonnes pratiques « L'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes » de l'ANESM-HAS visant à répondre au mieux aux besoins des publics en situation de handicap dont les problématiques de vieillissement interrogent aujourd'hui les compétences des professionnels aussi bien dans la qualité des observations et des outils d'évaluation, que dans le cadre de leur accueil, des moyens mis en œuvre ainsi que dans les modalités de prise en charge.

Formateur
Isabelle Méry, psychologue clinicienne, psychosociologue

Objectifs pédagogiques
À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les enjeux liés au vieillissement des personnes handicapées et leur impact sur les modalités d'accompagnement en établissement médico-social
- Contribuer à l'adaptation des modalités et dispositifs d'accompagnement aux besoins des personnes handicapées vieillissantes et à l'évolution de leur problématique
- Apporter des réponses adaptées dans le cadre du projet d'établissement

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné
Professionnels d'une même structure médico-sociale d'accompagnement / d'hébergement de personnes en situation de handicap

Prérequis
Intervenir auprès de personnes en situation de handicap

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Anticiper les enjeux et les risques liés au vieillissement du / des publics accompagnés / accueillis dans son établissement
- Repérer les signes et effets du vieillissement

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Évaluer, croiser et analyser les observations vers un diagnostic partagé
 - Repérer les modifications qui peuvent être liées au vieillissement selon une grille d'observation
 - Partager l'analyse des changements observés
 - Comprendre les attitudes et manifestations symptomatiques en distinguant occurrence et récurrence
 - Hypothèses cliniques : le cumul handicap et vieillissement : limitatif, incapacitant ou invalidant

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, travaux en sous- groupes, analyse de situations professionnelles

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 € / jour pour le groupe

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Accompagner les changements par des réponses graduées aux besoins des personnes
 - Proposer des ajustements immédiats
 - Anticiper et envisager avec la personne son projet personnalisé

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Accompagner les passages et faciliter les transitions par le développement du partenariat inter institutionnel
 - Renforcer le suivi en cas de prise en charge conjointe ou de réorientation
- Accompagner la personne face au vieillissement et au décès des parents
- Définir des modalités d'accompagnement au deuil et à la fin de vie au plan institutionnel

L'accompagnement de la vie affective et/ou sexuelle des personnes en situation de handicap dans les établissements

Dans les établissements, la vie affective et la sexualité des personnes accueillies posent un certain nombre de questions et suscitent parfois des réactions fortes chez d'autres résidents, des familles ou des soignants. Différentes exigences, en partie contradictoires, sont à concilier : respecter la vie privée et l'intimité des résidents, prendre en compte les besoins et désirs affectifs et sexuels des résidents, préserver la vie en collectivité, les soins, etc. Cette formation apportera des clés de compréhension et des compétences opérationnelles : respecter les besoins affectifs et sexuels des résidents ; faire face à la souffrance de certains résidents ; savoir quoi accepter/tolérer ; intervenir pour protéger ; échanger en équipe sereinement sur ces sujets ; mener une réflexion éthique.

Formateur

Walter Deumer, psychologue

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser le cadre réglementaire de la vie sexuelle et de la vie affective de la personne en situation de handicap en établissement
- Identifier les différentes dimensions du besoin affectif et ses différentes expressions
- Repérer son propre positionnement par rapport à la sexualité des résidents et son incidence possible sur les prises en charge
- Définir l'organisation permettant la vie affective et sexuelle en institution et la protection des résidents

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant en établissement accueillant des personnes en situation de handicap

Prérequis

Travailler en établissement médico-social ou sanitaire accueillant des personnes en situation de handicap

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- État des lieux des problématiques et questionnements
 - Préserver l'intimité, la vie privée en établissement, respecter les besoins et désirs de la personne
 - La difficulté de trouver un partenaire consentant / le libre consentement
 - L'avis des familles
 - Séparer soins et sexualité

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La vie affective et la sexualité des personnes accueillies en établissement
 - Les besoins et désirs exprimés, la difficulté de les concilier avec le handicap physique et la souffrance qui peut en résulter ; la solitude
 - Les demandes et les attentes affectives de certains résidents / usagers en établissement, leur comportement
 - La question du plaisir : enrichir la vie des personnes par des relations, animations, fêtes...
- Le cadre réglementaire de la sexualité
 - Respecter les choix de la personne et sa vie privée
 - Libre consentement / interdiction de la violence
 - La sexualité se passe à l'abri des regards de tierces personnes
- La sexualité à deux : une relation de respect de l'autre et de soi, une relation d'amour

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, analyse, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Le point de vue des professionnels
 - Leur ressenti, leurs valeurs, questions pratiques
 - Les attitudes du personnel pour aborder certains comportements « ambigus » de résidents vis-à-vis d'autres résidents et du personnel lui-même
 - Séparer soins / prise en charge et sexualité, une question de déontologie
 - « La bonne attitude professionnelle » dans la relation d'aide
- Quoi dire, comment se comporter
 - Quoi répondre
 - Faire surgir une parole
 - Donner du sens
 - Désamorcer des situations de tension

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Communiquer avec les familles
 - Quoi dire – Quoi ne pas dire – Quoi répondre
- Les notions de respect et d'éthique dans la relation professionnelle avec les personnes accompagnées
 - Quand différentes lois ou valeurs professionnelles sont en contradiction : susciter une réflexion éthique
 - La demande d'assistance sexuelle : une question d'éthique et de légalité
- Pathologies de la sexualité

NOUVEAUTÉ Aides-soignants en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités

Formation adaptée aux établissements de médecine physique et de réadaptation

Cette formation apportera à l'aide-soignant travaillant en MPR des compétences spécifiques tant sur la discipline, les soins prodigués que sur la posture particulière à avoir au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Les valeurs soignantes, la bientraitance, qui sont des notions qui ne peuvent aujourd'hui être dissociées des pratiques de soins, seront au cœur de ce parcours formatif.

Formateur

D^r Lisa Gaffino, médecin MPR – chef de service, Adeline Guibert, neuropsychologue, Pauline Lengrand, ergothérapeute, Stéphanie Piot, cadre de santé infirmier, Lucie Remy, orthophoniste, Sophie Rendolet, psychologue clinicienne

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Envisager sa mission dans une approche bio-psycho-sociale de la personne en situation de handicap
- Maîtriser les concepts de rééducation, de réadaptation et de réinsertion
- Intégrer le rôle spécifique de l'AS en réadaptation médicale
- Caractériser les différentes pathologies rencontrées en MPR
- Appréhender les aspects psychologiques liés à la prise en charge
- Travailler en pluri-professionnalité dans l'objectif de mieux comprendre, suivre et soutenir le patient

Durée : 4 jours (28 h) : deux cycles de 2 jours sur une durée maximale de 3 mois

Public concerné

Aide-soignants exerçant ou étant amenés à exercer en service de médecine physique et de réadaptation ou en établissement SSR

Contenu

[MODULE 1] Rôles et responsabilités de l'AS en MPR et approche globale (½ journée)

- Les domaines d'intervention spécifiques de l'AS en MPR, se situer dans le projet thérapeutique
- Les rôles de l'AS en rééducation-réadaptation
- Enjeux et outils de la démarche interdisciplinaire

[MODULE 2] Les aspects psychologiques de la prise en charge (½ journée)

- Complexité du comportement humain
- Spécificités du contexte de rééducation
- Spécificités de la relation thérapeutique, juste distance

[MODULE 3] Connaissances des pathologies en lien avec les missions des AS (1 journée)

- Les spécificités des pathologies prises en charge en MPR
- Accidents vasculaires cérébraux, lésions médullaires, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, lésions cérébrales traumatiques, pathologies des nerfs périphériques, pathologies ortho-traumatologiques du rachis et des membres, état végétatif et pauci-relationnel

Prérequis

Être titulaire du diplôme d'État d'aide-soignant

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, étude de situations cliniques, analyse de pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaire
- Évaluation des acquis en continu : travail en intersession sur une analyse de pratiques
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements

Prix : 200 €/jour/personne, soit 800 € le cycle entier

[MODULE 4] Troubles cognitifs et comportementaux suite à une lésion cérébrale et positionnement de l'AS (½ journée)

- Pathologies pouvant entraîner des troubles cognitifs
- Troubles cognitifs et comportementaux : identification des troubles et réflexion pour adapter sa posture de soin
- L'évaluation neuropsychologique (déroulé d'un bilan, tests utilisés, objectifs...)

[MODULE 5] Troubles de la parole, du langage et de la déglutition suite à une lésion cérébrale et positionnement de l'AS (½ journée)

- Troubles de la parole, du langage et de la communication suite à une lésion cérébrale
- Troubles de la déglutition d'origine neurologique

[MODULE 6] Le handicap et la réadaptation (½ journée)

- L'accès aux aides techniques
- Adaptation de l'environnement et prise en compte de l'entourage pour l'organisation de la sortie

[MODULE ÉVALUATIF] (½ journée)

- Le rôle spécifique de l'AS en rééducation réadaptation

L'hygiène bucco-dentaire auprès des résidents en situation de handicap

Les patients en situation de handicap ont une santé bucco-dentaire fragilisée par leur difficulté dans la réalisation du brossage, par leur dépendance, ainsi que, souvent, par les médicaments pris au quotidien. L'hygiène bucco-dentaire, réalisée deux fois par jour, permet d'éviter des pathologies buccales et des infections générales à distance et apporte une qualité de vie aux patients en favorisant le lien social, permet de conserver le plaisir de manger normalement et éviter ainsi la dénutrition. Cette formation permettra aux professionnels d'observer, signaler, prévenir.

Formateur

Louisa Oulddris, cadre de santé

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Améliorer la prise en charge bucco-dentaire
- Appliquer les techniques et les bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire
- Évaluer les besoins et améliorer les conditions d'accès aux soins bucco-dentaires

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels soignants intervenant auprès de personnes en situation de handicap

Prérequis

- Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social
- Assurer des soins de nursing, d'hygiène et de bien-être aux personnes en situation de handicap

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Rappels règlementaires et anatomiques
 - Législation, démarche qualité, DARI
 - Les recommandations dans la prévention bucco-dentaire
 - Le vieillissement de la cavité buccale
 - Rappels anatomo-physiologiques ; une bouche saine
 - La denture ; la fonction des dents
- Les enjeux liés à l'hygiène bucco-dentaire
 - L'état de santé bucco-dentaire des résidents / patients
 - Les différentes pathologies et facteurs de risque rapportés à l'hygiène bucco-dentaire
 - Influence de ces pathologies sur l'état de santé et la qualité de vie de la personne en situation de handicap

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, textes de référence, les actes infirmiers, le DARI, présentation du matériel bucco-dentaire adapté
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs, méthode interactive, techniques de brossage, exercices (atelier avec la manipulation du matériel)

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter-établissements en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les soins et bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire
 - Les règles de base en matière d'hygiène
 - Les soins de bouche non médicamenteux généraux/locaux, adaptés au niveau de dépendance du résident/patient
 - Le matériel adapté
 - L'entretien des prothèses dentaires
 - Le brossage des dents
 - Le soin de bouche
- Les problématiques d'intervention
 - Les représentations des professionnels sur les soins de bouche : lever les réticences et les croyances
- Développer une démarche de prévention
 - Les enjeux de la prévention bucco-dentaire
 - Les mesures de prévention adaptées à la situation de handicap et de santé de la personne
 - Le projet médical et le projet de soins
 - Définir un référent bucco-dentaire
 - Principe de la communication interne
 - Rôles des soignants et des interlocuteurs externes
 - Outils existants et à développer : création de protocoles adaptés
 - Définition d'un plan d'action et modalités de mise en œuvre

Prévenir et gérer l'agressivité et la violence dans les établissements accueillant des personnes en situation de handicap

Les professionnels sont parfois confrontés à des propos ou des gestes agressifs dans leur pratique. Cette formation vise à approfondir les connaissances sur les mécanismes de cette agressivité et sur ses causes. Il sera question de se doter d'outils pour réagir avec calme et sang-froid à l'agressivité et d'apprendre à poser ses limites et à s'affirmer avec bienveillance auprès des différents publics.

Formateur

Nathalie Meistermann, psychologue clinicienne, thérapeute familiale et hypnothérapeute

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Différencier violence et agressivité, ne pas attribuer une intention de nuire
- Mieux comprendre les racines de l'agressivité des usagers/résidents pour mieux s'en distancier
- Prendre conscience de sa propre agressivité
- Gérer les moments de tension et d'agressivité avec sang-froid

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant en établissement accueillant des personnes en situation de handicap

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de handicap

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La violence et l'agressivité : comprendre la violence des patients, le vécu du handicap, les troubles du comportement comme symptômes de la maladie (Huntington, AVC, autisme, polyhandicap, etc.)
- L'agressivité et la colère comme protection contre l'effondrement dépressif
- L'autoagressivité des patients : mutilations, suicides, équivalents suicidaires

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La violence potentielle du soin, de l'institution et les tensions au sein des équipes
- Les conséquences de la violence : la spirale agressive, le déplacement de l'agressivité, les contre-attitudes des soignants, l'épuisement professionnel

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices de réflexion en groupe et en individuel, analyse de cas issus de la pratique, lecture d'articles, mise en situation et jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux débats et aux exercices, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sous réserve de demande suffisante)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Le positionnement individuel face à la violence
 - Comment ne pas se sentir visé
 - Comment garder son calme
 - Comment écouter plus que parler
 - Travail sur le non verbal

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le travail de groupe face à la violence : débriefing, analyse des pratiques, projet personnalisé
- L'usager/résident, sa famille et les professionnels : l'alliance thérapeutique
- Les outils de la communication non violente
- L'assertivité

Prévenir et prendre en charge les troubles de la déglutition chez la personne polyhandicapée

Chez la personne polyhandicapée, les troubles de la déglutition sont un enjeu majeur de la santé des résidents en institution. Manger, acte le plus commun de la vie, est alors un acte de soin qu'il est indispensable de comprendre et d'en connaître les tenants et aboutissants afin de préserver l'autonomie des résidents des établissements médico-sociaux. Le personnel soignant doit donc pouvoir adapter et aménager l'environnement lié à la prise alimentaire et hydrique afin de réduire les situations à risque et les éventuels drames pouvant être liés aux prises des repas. Ainsi, cela permettra aux soignants et aux résidents d'aborder les temps de repas sans angoisse.

Formateur

Lucie Remy, orthophoniste en Centre de Rééducation Fonctionnelle

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le processus de la déglutition saine
- Détecter les mécanismes de fausse route, savoir déceler la dysphagie
- Détecter et différencier les pathologies, les personnes à risque de troubles de la déglutition
- Déterminer les principaux enjeux d'une prise en charge des troubles de la déglutition et mieux appréhender le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge de l'alimentation et de l'hydratation du résident pour pouvoir mieux accompagner et informer la personne dysphagique et son entourage
- Adapter l'environnement, l'installation et la posture de sécurité du résident dysphagique
- Différencier les textures, leurs indications et les modes de préparation (et les différencier des régimes diététiques)
- Préparer des actions d'amélioration à mener dans son établissement pour la prise en charge des résidents à risque de troubles de déglutition

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

- Professionnels associés à la prise des repas, professionnels encadrants
- Groupe de 10 stagiaires (12 maximum)

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Anatomie du carrefour aérodigestif
- Physiologie : la déglutition dite « normale »
- Physiopathologie de la déglutition
- Définition de la fausse route et de son incidence
- Action et prévention de la fausse route

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Relation entre la motricité bucco faciale et la motricité globale
- Troubles de la déglutition induits par les affections neurologiques les plus courantes chez le sujet polyhandicapé
- Les causes fréquentes des troubles de la déglutition et les tableaux cliniques (IMC/IMOC, polyhandicap, trouble du spectre autistique, trisomie 21, épilepsie, pathologies vasculaires, traumatisme crânien, autres affections à risque...)

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social auprès de personnes en situation de handicap ayant un risque de dysphagie

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos, présentation de matériels adaptés, dégustation, préparations alimentaires et hydriques
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, cas pratiques et mises en situation, expériences, débats et échanges

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis en continu : quiz, tour de table, brainstorming
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les différents intervenants dans la prise en charge des troubles de la déglutition
- Les éléments d'évaluation des troubles de la déglutition
- La rééducation et l'éducation du résident et/ou de l'entourage
- Les troubles de la déglutition : un sujet éthique

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les aménagements possibles pour le résident
- Les textures et leurs indications
- Les outils pour l'amélioration des pratiques

Infirmiers en rééducation-réadaptation : rôles et spécificités

La réadaptation médicale place le patient, en situation de handicap, au cœur d'une équipe pluriprofessionnelle travaillant dans le même sens : l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de soin et d'un projet de vie. Alors même que cette discipline est peu enseignée au cours des études d'IDE, l'approche des soins infirmiers dans un service de MPR (Médecine Physique et Réadaptation) a une dimension particulière. Les valeurs soignantes, la bientraitance, qui sont des notions qui ne peuvent aujourd'hui être dissociées des pratiques de soins, y prennent encore plus de sens. Ainsi l'infirmier en MPR doit avoir des compétences spécifiques tant sur la discipline et les soins prodigués que sur la posture particulière à avoir au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Formateur

D^r Thierry Albert, médecin chef d'établissement, Adeline Guibert, neuropsychologue, Pauline Lengrand, ergothérapeute, Virginie Pacot-Lowicki, responsable service social, Stéphanie Piot, cadre de santé infirmier, Lucie Remy, orthophoniste, Sophie Rendolet, psychologue clinicienne

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Envisager sa mission de soins et d'éducation dans une approche bio-psycho-sociale de la personne en situation de handicap
- Maîtriser les concepts de rééducation, de réadaptation et de réinsertion
- Intégrer le rôle spécifique de l'IDE en réadaptation médicale
- Caractériser les différentes pathologies rencontrées en MPR et les soins infirmiers qui s'y rattachent
- Appréhender les aspects psychologiques liés à la prise en charge
- Travailler en pluriprofessionnaliste
- Mieux comprendre, suivre et soutenir le patient
- Identifier les risques et les prévenir

Public concerné

Infirmiers exerçant ou étant amenés à exercer en service de médecine physique et de réadaptation ou en établissement SSR

Contenu

[MODULE 1] Rôles et responsabilités de l'IDE en MPR et approche globale (½ journée)

- Les domaines d'intervention spécifiques de l'infirmier en MPR, se situer dans le projet thérapeutique
- Les rôles de l'IDE en rééducation-réadaptation
- Enjeux et outils de la démarche interdisciplinaire

[MODULE 2] Les aspects psychologiques de la prise en charge (½ journée)

- Complexité du comportement humain
- Spécificités du contexte de rééducation
- Spécificités de la relation thérapeutique

[MODULE 3] Soins infirmiers en rééducation : pathologies les plus fréquentes en rééducation-réadaptation (1 jour)

- Les spécificités des pathologies prises en charge en MPR
- Accidents vasculaires cérébraux, lésions médullaires, sclérose en plaques, maladie de Parkinson, lésions cérébrales traumatiques, pathologies des nerfs périphériques, pathologies ortho-traumatologiques du rachis et des membres, état végétatif et pauci-relationnel

[MODULE 4] Troubles cognitifs et comportementaux suite à une lésion cérébrale et postures de soin (½ journée)

- Pathologies pouvant entraîner des troubles cognitifs
- Troubles cognitifs et comportementaux : identification des troubles et réflexion pour adapter sa posture de soin
- L'évaluation neuropsychologique (déroulé d'un bilan, tests utilisés, objectifs...)

Prérequis

Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, étude de situations cliniques, analyse de pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaire
- Évaluation des acquis en continu : travail en intersession sur une analyse de pratiques
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Durée : 6 jours (42 h) : trois cycles de 2 jours sur une durée maximale de 4 mois

Format : Formation inter-établissements

Prix : 180 €/jour/personne, soit 1 080 € le cycle entier

[MODULE 5] Troubles de la parole, du langage et de la communication, ainsi que de la déglutition suite à une lésion cérébrale et postures de soin (½ journée)

- Troubles de la parole, du langage et de la communication suite à une lésion cérébrale
- Troubles de la déglutition d'origine neurologique

[MODULE 6] Le handicap et la réadaptation (1 jour)

- Le concept de handicap
- Prise en charge interprofessionnelle de la dépendance
- L'accès aux aides techniques
- Adaptation de l'environnement et prise en compte de l'entourage pour l'organisation de la sortie

[MODULE 7] Module d'approfondissement sur la thématique « Soins infirmiers en rééducation : prérequis et spécificités des soins en fonction des différentes pathologies reçues » (1 jour)

- Retour et approfondissements sur les pathologies et les soins infirmiers qui s'y rattachent

[MODULE 8] Les interrelations service infirmier/service social (½ journée)

- Le métier d'assistant de service social : définition et missions
- Les droits d'une personne en situation de handicap
- Le travail en pluridisciplinarité

[MODULE ÉVALUATIF] (½ journée)

- Le rôle spécifique de l'IDE en rééducation réadaptation

L'accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques dans les établissements de formation et d'insertion professionnelle est un facteur important de la réinsertion sociale de ces personnes et au-delà, de leur devenir. Les difficultés spécifiques que présentent ces personnes requièrent une appréciation de la nature de ces difficultés et des réponses adaptées. Les données de la recherche sont encourageantes quant au potentiel d'adaptation au travail de ces personnes, à condition qu'elles puissent bénéficier d'un soutien et accompagnement appropriés.

Formateur

D^r Bernard Pachoud, psychiatre, professeur de psychologie à Université de Paris (ex Paris-Diderot / Paris 7)

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les troubles mentaux courants des troubles mentaux sévères et persistants qui entraînent un handicap, dit « handicap psychique »
- Apprécier la nature des troubles mentaux et leurs conséquences sur la vie quotidienne
- Connaître les conduites à tenir dans les situations de crise et les mesures à prendre pour éviter ou limiter ces situations de crise
- Identifier les indices d'un mal-être des personnes présentant des troubles psychiques pour mieux les accompagner
- Favoriser la visée du rétablissement de ces personnes et promouvoir la restauration de leur pouvoir de décider et d'agir (*empowerment*)

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels d'établissements contribuant à la réinsertion socioprofessionnelle des personnes vivant avec des troubles psychiques (ou leur proposant une activité de travail en milieu protégé ou adapté).

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Repères sur la nature des troubles psychopathologiques : distinction des troubles mentaux courants, et des troubles mentaux sévères et persistants
- La stigmatisation des troubles mentaux et psychiques : changer de regard
- La notion de rétablissement : une nouvelle perspective de devenir pour les personnes ayant des troubles psychiques chroniques

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Savoir déceler et prévenir une décompensation : facteurs de risque, conduites à tenir, indicateurs de mal-être et de risques de décompensation
- Informations sur les traitements, leurs effets secondaires, leur impact sur les capacités d'apprentissage

Prérequis

Travailler en établissement contribuant à la réinsertion socioprofessionnelle, accueillant des personnes vivant avec des troubles psychiques (ou leur proposant une activité de travail en milieu protégé ou adapté)

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support visuel, support pédagogique avec bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : analyse de cas issus de la pratique des participants, apports théoriques et synthèse des données de la recherche dans le domaine concerné

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée par questionnaire
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée de formation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter sous réserve de demande suffisante)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- La notion de handicap psychique
- Les conditions de l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des personnes présentant des troubles psychiques
- Le travail comme facteur de rétablissement personnel et social des personnes présentant des troubles psychiques

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les déterminants du retour à l'emploi des personnes présentant des troubles psychiques
- Les facteurs qui conditionnent le maintien en emploi et les modalités de soutien possibles après l'intégration en emploi

Agressivité, refus de soins, automutilations, autant de manifestations multifacteurs nécessitant une approche multidimensionnelle. Face à des difficultés à communiquer, à vivre l'affect ou à évoluer dans son environnement, les personnes en situation de handicap sont susceptibles de présenter des troubles dits « comportements-problèmes ». L'objectif de cette formation est d'acquérir les compétences permettant de répondre de manière adaptée à ces troubles se posant comme défis pour l'organisation des structures d'accueil.

Formateur

Johanna Rozenberg, psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Prévenir les « comportements-problèmes » en prenant en compte la qualité de vie des personnes en situation de handicap
- Repérer et identifier les « comportements-problèmes »
- Donner des réponses adaptées aux « comportements-problèmes » et intervenir en conséquence

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels en situation d'accompagner une personne en situation de handicap, jusqu'à 12 participants

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Manifestations et caractéristiques des « comportements-problèmes »
- Repérer dès l'accueil les possibles « comportements-problèmes », détecter les situations où ils sont susceptibles d'émerger et répondre de manière méthodique : démarche d'évaluation multimodale d'une situation

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Organiser et gérer l'aggravation des situations : les mesures d'exception lors de la mise en danger de l'intégrité de la personne ou d'autrui
 - Faire face aux comportements d'agressivité verbale ou physique
 - S'assurer de la sécurité de la personne et des personnes présentes
 - L'équilibre entre la possibilité de liberté et la sécurité, un enjeu éthique

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels : support pédagogique dont outils (modèle écologique des comportements-problèmes ; schéma de la démarche multimodale ; bilans de compétences)
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : retour d'expériences, exercices participatifs, travail en sous-groupes, débats, mise en situation, réalisation d'un bilan de compétences

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement et/ou inter-établissements

Prix : INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Identifier les facteurs de risque et de protection pour prévenir les « comportements-problèmes »
 - Réaliser des bilans de compétences
- Mettre en place les facteurs de protection
 - Connaître les modalités de communication de la personne
 - Prendre en compte l'environnement relationnel et émotionnel
 - Connaître les différents types de handicaps et les comportements fréquemment associés

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les réponses à apporter
 - Inscrire la thématique « comportements-problèmes » dans le projet d'établissement
 - Partager les informations recueillies et formuler des hypothèses
 - Aménager des espaces de calme-retrait et d'apaisement
- Soutenir la personne et les personnes confrontées à la situation de crise
 - Co-construire avec la personne et l'entourage
- Connaître et comprendre la posture professionnelle attendue
 - La juste distance



PRÉCARITÉS – MIGRATIONS

Droit d'asile : fondamentaux, procédure et accompagnement des demandeurs et des bénéficiaires de protection internationale 59

Femmes et migration : risques psychopathologiques, santé et précarité 60

L'accueil du public difficile en établissement d'hébergement social : faire face au stress, assurer la sécurité 61

L'approche interculturelle dans les domaines du logement, de l'habitat et de l'hébergement social 62

Mieux appréhender le fait religieux dans l'accompagnement social 63

Mieux communiquer en situation d'interculturalité 64

Mineurs non accompagnés et jeunes majeurs : cadre juridique et spécificités pour l'accompagnement 65

Psychotraumatisme et exils : repères et outils pour les professionnels 66

Utiliser les outils de la communication non violente dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité 67

Droit d'asile : fondamentaux, procédure et accompagnement des demandeurs et des bénéficiaires de protection internationale

Tenant compte de la réforme de l'asile, cette formation a pour objectif d'acquérir et maîtriser les fondamentaux du droit d'asile ainsi que les grandes lignes du droit des étrangers en lien avec le parcours des demandeurs d'asile. Cette formation doit permettre d'accompagner efficacement le demandeur d'asile en comprenant mieux les différentes étapes de la procédure, le fonctionnement des instances types OFPRA et CNDA, les droits et devoirs des demandeurs d'asile et des réfugiés, mais aussi les perspectives à l'issue des procédures de demande d'asile.

Formateur
 Lucile Hugon, avocate au Barreau de Bordeaux, spécialisée en droit des étrangers, ancienne juge assesseur HCR à la Cour nationale du droit d'asile

Objectifs pédagogiques
 À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les fondamentaux et les bases juridiques du droit d'asile
- Comprendre l'ensemble de la procédure de demande d'asile
- Appréhender les droits des demandeurs d'asile en cours de procédure
- Intégrer dans sa pratique professionnelle l'évolution du droit des étrangers, en particulier les mineurs non accompagnés et les demandeurs d'asile

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné
 Professionnels en contact avec des personnes en demande d'asile, professionnels chargés de l'aide à la constitution des dossiers OFPRA et CNDA

Prérequis
 Travailler en établissement accueillant des personnes de nationalité étrangère

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et pratiques, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en début de deuxième journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter ou intra-établissement en fonction de la demande

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
 INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Définition du statut de réfugié
 - Inclusion, exclusion, cessation
 - Identifier les personnes pouvant prétendre à une protection au titre de l'asile
- Définition de la protection subsidiaire
 - Inclusion, exclusion, cessation

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Présentation de la procédure de demande d'asile
 - Guichet unique
 - Procédure Dublin
 - Procédure normale / procédure accélérée
 - Instruction par l'OFPRA
 - La procédure devant la Cour nationale du droit d'asile
- L'accompagnement en cours de procédure
 - Informers les demandeurs d'asile de leurs droits durant la procédure
 - Informers un demandeur d'asile débouté des conséquences du refus

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Le statut de demandeur d'asile
 - Le droit au maintien sur le territoire français
 - Les conditions matérielles d'accueil (hébergement, allocation...)
 - La question du droit au travail
 - Demande d'asile et demande de titre de séjour

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le statut de Bénéficiaire de Protection Internationale (BPI)
 - L'état civil
 - Le rapprochement familial
 - Le droit au séjour de la famille des BPI
 - L'échange de permis de conduire
 - Les prestations sociales
 - Informers un bénéficiaire de protection internationale de ses droits et devoirs en France
- Étude de dossiers d'asile

Cette formation apportera aux professionnels des outils théoriques et cliniques sur la santé des femmes migrantes d'une manière générale, et leur santé psychique en particulier. Cet abord spécifique leur permettra d'être en mesure de mieux anticiper et gérer la prise en charge de cette population qui croît dans les institutions de soin et d'accueil.

Formateur

Élise Pestre, docteure en psychologie, psychologue clinicienne, psychanalyste et maître de conférences – HDR à Université de Paris (ex Paris-Diderot / Paris 7)

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Appréhender la situation des femmes migrantes / exilées dans le champ de la santé en France
 - Prendre en compte les enjeux psychiques de ce public souvent en situation de grande précarité
 - Connaître les risques psychopathologiques encourus et relatifs au genre (périnatalité, grossesse en exil, agressions sexuelles, etc.).

Durée : 1 jour (7 heures), possibilité d'étendre la formation à 2 jours

Public concerné

Professionnels intervenant auprès de demandeurs d'asile et de réfugiés

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- État des lieux : femmes, santé et migration
 - Actualité des chiffres sur les femmes en situation de migration en France et en Europe et sur l'accès aux soins : spécificités et difficultés
 - Interrelation entre migration, champ de la santé et exclusion sociale
- Les effets du déplacement sur la subjectivité des femmes : une population particulièrement exposée et vulnérable ?
 - Abord de la conception de la clinique de l'exil
 - Exil et déplacement dans la vie psychique des femmes : les risques psychopathologiques encourus relatifs au déplacement (sinistrose, « position traumatique de l'étranger », etc.)
 - Étude des spécificités de ce public vis-à-vis de la migration (grossesse, maternité en terre d'exil, etc.)

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, articles scientifiques / littérature
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de cas pratiques, échanges entre les participants, étude de situations cliniques où s'articulent les thèmes : exil, femmes, migration et précarité

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Précarité, exclusion et discrimination : des troubles psychopathologiques majorés ?
 - Relations entre précarité et vulnérabilité (psychique et sociale) : les effets sur la santé de la femme
- Prise en charge de femmes migrantes en établissement social
 - Procédures d'asile liées au genre, accueil, réorientation vers d'autres structures, etc.

Comportements agressifs et/ou violents, introduction d'objets dangereux, d'alcool, de drogues, crises de colère, bagarres : les professionnels sont susceptibles de rencontrer des difficultés, voire des problèmes de sécurité, dans l'accueil des usagers. Cette formation apportera des clés de compréhension et des compétences opérationnelles pour concilier « relation d'aide », mesures de sécurité et l'application du règlement intérieur et de la loi ; pour discerner dans quels cas et dans quelle mesure envisager des sanctions faisant sens pour l'équipe et pour l'usager dans ces contextes.

Formateur

Walter Deumer, psychologue

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Comprendre les enjeux de l'agressivité / de la violence
 - Savoir appliquer le cadre pour gérer les conflits dans la durée : la sanction, la réparation, la parole
 - Repérer les enjeux d'une coopération en équipe pour l'accueil du public difficile
 - Connaître les mécanismes émotionnels de situations d'affrontement
 - Faire face à l'agressivité et à la violence dans l'urgence : désamorcer, appliquer les procédures de sécurité
 - Gérer son stress
 - Communiquer de manière constructive
 - Appréhender les enjeux de la prévention
 - Appréhender les enjeux de la gestion de la violence : aspects juridiques et psychologiques

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant en établissement d'hébergement social

Prérequis

Travailler en établissement social accueillant des personnes en situation de précarité

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, mises en situation, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Analyser les différents aspects de l'incivilité / de la violence
 - Un acte qui cause un dommage
 - Une infraction à la loi ou une transgression du règlement
 - Les motivations de l'auteur, causes de la violence
 - Le contexte, les difficultés de la prise en charge
 - Qui est « garant » ?

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le cadre de l'accueil
 - Le positionnement du professionnel
 - Le règlement, le contrat, la loi
 - Faire respecter le règlement, le contrat, la loi : quelles sanctions, comment les appliquer, quelle réparation

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Comprendre la dynamique de l'affrontement
 - Les processus émotionnels
 - La symétrie des émotions
- Intervenir face à l'agressivité / une situation violente
 - Désamorcer, apaiser, appliquer les procédures de sécurité
- Faire face au stress
 - Définition, facteurs externes et internes
 - Réactions de l'organisme
 - Effets positifs et négatifs du stress

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La relation, la communication
 - Une parole constructive
 - L'écoute
- La prévention
 - Un projet de vie qui fait sens pour l'équipe et pour l'usager
 - Traiter la demande de l'usager de manière professionnelle
 - Élaborer en équipe des mesures et procédures de sécurité
- Les suites d'une situation d'agression
 - Analyser la situation en équipe et réadapter au besoin les mesures de sécurité
 - Le cas échéant, modifier la prise en charge de l'usager
 - Soutenir et protéger le professionnel et/ou l'usager ayant fait face à la situation
 - Selon les cas : le dépôt de plainte, etc., comment obtenir réparation ou indemnisation

Habiter son logement, occuper les espaces, extérieurs, intérieurs, gérer les dimensions du public et du privé, du collectif et de l'individuel, obéir à des représentations en matière de propreté ou de pureté... autant de notions qui ne se présentent pas de la même manière selon la culture à laquelle on appartient, son positionnement social, le lieu de vie, etc. Cette formation est destinée aux professionnels qui souhaitent enrichir leur cadre d'intervention à partir de l'approche interculturelle, c'est-à-dire améliorer la compréhension et l'accompagnement des usagers, résidents, dans une relation où chacun peut faire entendre ses questionnements et ses solutions face à des situations données.

Formateur

Thierry Bérot-Inard, socio-anthropologue

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les différentes manières d'envisager l'habitation et le vivre-ensemble selon les cultures
- Mieux communiquer avec les résidents / usagers
- Mobiliser des compétences afin de dépasser les conflits et permettre les échanges, la compréhension mutuelle
- Développer des outils pour faciliter le « savoir habiter » des usagers

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Travailleurs sociaux, professionnels éducatifs

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, documents annexes / récapitulatifs, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, étude de cas, témoignages, travaux en sous-groupes, échanges entre les participants

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz d'autopositionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra ou inter-établissements

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Les différentes dimensions du concept de culture en anthropologie
- Cultures et modes d'habiter ; « l'habiter », un concept de décryptage des pratiques sociales et culturelles liées au logement
- Approche des déterminants culturels généraux des cultures présentes dans le patrimoine des structures gestionnaires du logement et de l'hébergement social

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Organisation familiale et habitat ; Intérieurs, extérieurs, espaces intimes, espaces publics
- Les différents usages et pratiques sociales du logement : la valeur des espaces, les fonctions attribuées, etc.
- Les diverses problématiques liées au logement ; la gestion locative, l'entretien, le voisinage, les parties communes, les déchets, etc.

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- L'approche interculturelle : histoire, concepts, méthodologie
- La théorie du choc culturel et les diverses sensibilités à la différence culturelle
- Visites à domicile et altérités ; mise en pratique de la méthode du décentrement culturel pour installer une communication interculturelle

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Chercher des solutions créatives par la négociation interculturelle
- Présentation des diverses stratégies d'acculturation et d'identités culturelles comme outils de diagnostic et d'analyse des situations rencontrées sur le terrain

Le fait religieux est une composante de la vie sociale et culturelle d'une partie des usagers qui interroge la pratique des professionnels en termes d'attitudes et de repères sur le cadre de la relation. Il est primordial de disposer d'informations précises sur le plan juridique, sur l'histoire et la définition des notions de religion et de laïcité. L'enjeu de cette formation est de mieux agir sur les représentations mutuelles, les postures des acteurs et trouver des solutions plus pérennes au sein de l'univers professionnel. Il s'agira notamment de développer des compétences pratiques en matière de communication et d'interculturalité.

Formateur

Thierry Berot-Inard, socio-anthropologue ou Clotilde O'Deyé, socio-anthropologue

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- S'approprier des éléments issus de l'anthropologie, de l'ethnologie pour mieux appréhender le fait religieux et les logiques à l'œuvre et développer ses compétences en médiation culturelle
- S'approprier avec précision le concept de laïcité et ses implications dans l'accompagnement social
- Clarifier le positionnement du professionnel et de l'institution par rapport à la prise en compte du fait religieux dans le cadre du travail social

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Travailleurs sociaux, professionnels éducatifs

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, documents annexes / récapitulatifs
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, étude de cas, témoignages, travaux en sous-groupes, débats, échanges entre les participants, analyses en groupe, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz d'autopositionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra ou inter-établissements

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Représentation de la laïcité, points de repère historiques de la laïcité en France et la terminologie associée
- Le fait religieux : approche anthropologique et évolution actuelle du religieux en France
- Charte de la laïcité dans les services publics
- Principaux textes juridiques, textes de référence, droits et devoirs des professionnels et des usagers

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le contexte d'exercice professionnel : laïcité et accompagnement social lié au logement

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- La question de la laïcité et son articulation avec le religieux
- L'argumentation à partir des textes juridiques
- Construire un discours à l'usage des collègues et des usagers sur la laïcité

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Posture et communication : techniques de communication favorisant l'échange constructif autour du fait religieux et de la laïcité
- Mise en perspective des apports : évolution du rapport de chaque participant autour des notions de laïcité et de religion

Mieux communiquer en situation d'interculturalité

Cette formation propose de développer l'accompagnement social en situation d'interculturalité. Il s'agit de prendre en compte les aspects culturels pour mieux communiquer et dépasser les incompréhensions mutuelles et améliorer la relation entre usagers et professionnels.

Formateur

Thierry Bérot-Inard, socio-anthropologue

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mieux appréhender sa place dans la démarche d'accompagnement social et aborder la culture dans ses multiples dimensions
- Intégrer les principales problématiques interculturelles et leurs implications dans la relation professionnels / usagers
- Établir une relation usager / professionnel effective
- Construire des outils d'observation dynamiques pour repérer les problématiques interculturelles et agir

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Travailleurs sociaux, professionnels éducatifs

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité

Contenu**[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)**

- Identification des principales cultures concernées
- Notions de base et préparation à un travail de reconnaissance des problèmes liés à la rencontre interculturelle : la notion de culture, la dimension intellectuelle, sociale et matérielle
- Notions sur l'exil et les stratégies identitaires des étrangers : définitions, statistiques, phénomène d'acculturation, intégration...

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La théorie du choc culturel
- La posture professionnelle en situation interculturelle : les stéréotypes et les préjugés, images de soi, images de l'autre, généralisation, catégorisation, gérer les stéréotypes et les préjugés
- Communiquer en situation interculturelle : codes culturels et cadres de référence de la communication dans la culture

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, documents annexes / récapitulatifs, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, étude de cas, témoignages, travaux en sous-groupes, débats, échanges entre les participants

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz d'autopositionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra ou inter-établissements

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Analyses et apports sur la vigilance des éléments spécifiques et les obstacles à la communication interculturelle

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La sensibilité à la différence culturelle (les différents niveaux d'altérité)
- Les stratégies d'acculturation (le changement culturel et les stratégies identitaires)
- La négociation interculturelle (souplesse et accommodations)

Mineurs non accompagnés et jeunes majeurs :
cadre juridique et spécificités pour l'accompagnement

Les enfants étrangers mineurs, dits « Mineurs Non Accompagnés » (MNA), constituent un public à la croisée de la protection de l'enfance et du droit des étrangers, ce qui rend complexe leur accompagnement. Cette formation permettra d'acquérir et de consolider des réflexes pour accompagner efficacement les MNA en comprenant mieux les différentes étapes de leur parcours, les démarches administratives possibles durant la minorité et les enjeux juridiques du basculement à la majorité.

Formateur

Lucile Hugon, avocate au barreau de Bordeaux, spécialisée en droit des étrangers, ancienne juge assesseur HCR à la Cour nationale du droit d'asile

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître le parcours des MNA avant la prise en charge de l'aide sociale à l'enfance
- Comprendre les enjeux de la procédure d'évaluation de la minorité lors du basculement à la majorité
- Informer un MNA des différentes perspectives de régularisation possibles à sa majorité et l'accompagner administrativement en ce sens
- Connaître la procédure de demande de titre de séjour et les enjeux des documents d'état civil dans ce cadre
- Comprendre la procédure de demande d'asile pour accompagner un MNA à chaque étape de cette démarche
- Intégrer dans sa pratique professionnelle les enjeux juridiques de la preuve de l'état civil
- Réagir face à une mesure d'éloignement notifiée à un jeune majeur

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Travailleurs sociaux et professionnels éducatifs accompagnant des mineurs non accompagnés ou de jeunes majeurs étrangers

Contenu**[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)**

- Définitions, contexte, parcours des MNA
- Procédure de protection des MNA
 - La mise à l'abri
 - L'évaluation de la minorité
 - La prise en charge ASE

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La représentation légale des MNA
- Les documents d'état civil
 - Principe, légalisation, jugements supplétifs
- La situation administrative des MNA
 - Séjour, circulation, droit au travail

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des mineurs ou jeunes majeurs

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, articles de presse spécialisée, guides pratiques, vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : cas pratiques, échanges de pratiques en sous-groupes, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en début de deuxième journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Perspectives de prise en charge et régularisation des jeunes majeurs
- APJM (Accueil Provisoire du Jeune Majeur)
- Le droit au séjour à la majorité
- La procédure de délivrance des titres de séjour
- Les réflexes en cas de mesures d'éloignement

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les MNA demandeurs d'asile
 - Fondamentaux du droit d'asile
 - Procédure de demande d'asile pour les MNA
- Le statut de bénéficiaire d'une protection internationale et ses spécificités pour les MNA

Psychotraumatisme et exils : repères et outils pour les professionnels

Cette formation vise à apporter aux professionnels des outils théoriques et pratiques sur la notion de psychotraumatisme dans un contexte d'exil afin de dépister, accompagner et mieux prendre en charge le public migrant en souffrance. Le but est également de favoriser une circulation de la parole autour des pratiques professionnelles et des difficultés rencontrées avec ce public pour, *in fine*, être en capacité de gérer les prises en charge problématiques et proposer des attitudes plus adaptées à l'accueil de ce public.

Formateur

Élise Pestre, docteure en psychologie, psychologue clinicienne, psychanalyste et maître de conférences – HDR à Université de Paris (ex Paris-Diderot / Paris 7)

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Mobiliser les outils théoriques et pratiques sur la notion de psychotraumatisme
 - Accompagner le public migrant en souffrance
 - Appréhender les prises en charge problématiques pour favoriser un meilleur accompagnement

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels intervenant auprès de demandeurs d'asile et de réfugiés (psychologues, professionnels de santé, travailleurs sociaux...)

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Trauma et exil : est-il pertinent de parler de « psychotraumatisme du migrant » ?
 - Introduction aux travaux de référence : des effets « normaux » du déplacement sur la subjectivité et le corps aux risques psychopathologiques
 - Définition du concept de trauma, historique du terme et actualité du concept dans le champ social et de la clinique du trauma
 - Origines historiques de la clinique de l'exil et place du trauma dans les conceptions de la psychologie dite transculturelle
 - Trajectoire historique et définition de la notion de traumatisme et de ses variations dans le champ de la psychopathologie dans un contexte d'exil et de violences politiques
- Les traumatismes « extrêmes »
 - Les effets des tentatives de déshumanisation (violences d'État, tortures, etc.) sur la psyché humaine et les comportements psychopathologiques qui s'en suivent
 - Clinique de l'asile et cas cliniques : les effets sur le corps et la santé du réfugié

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, articles scientifiques / littérature
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse de cas pratiques, échanges entre les participants, étude de situations cliniques où s'articulent les thèmes : psychotraumatisme, migration et précarité

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les risques psychopathologiques d'actualisation du traumatisme
 - L'importance de la reconnaissance pour le sujet
 - Notions de « victime » et de préjudice
 - Le témoignage et sa remise en cause par des interlocuteurs – évaluateurs (de l'État, du champ médical, la peur de ne pas être cru(e), etc.)
- Les transmissions traumatiques : exil et familles
 - Le traumatisme vécu collectivement en famille
 - Les transmissions traumatiques

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Prise en charge de sujets potentiellement traumatisés par les professionnels
 - Reconnaître les signes cliniques, les outils pour mieux dépister le traumatisme et les traitements possibles
 - Savoir faire face en tant que professionnel
 - Orienter
- Sortir du traumatisme : quelques pistes du côté de la créativité

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Accompagner au mieux le public migrant / réfugié traumatisé et en situation d'exclusion
 - Les outils d'action du professionnel

Utiliser les outils de la communication non violente dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité

Au travers des situations d'intervention auprès de publics en grande précarité, les professionnels sont souvent confrontés aux comportements problématiques voire à l'agressivité de certains usagers. Face au risque de réagir en miroir et par là d'escalade, la prise en compte des enjeux et aléas des processus relationnels d'une part, l'acquisition de méthodologies et outils de communication non violente d'autre part, peuvent contribuer à restaurer les échanges et le travail d'accompagnement. Issue de la psychologie phénoménologique et existentielle, la communication non violente est une approche qui permet d'adopter des attitudes efficaces et bienveillantes, respectueuses de soi et d'autrui.

Formateur

Isabelle Méry, psychologue clinicienne, psychosociologue

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Utiliser les modalités de communication entre professionnels et usagers
- Identifier les obstacles à une communication de qualité et sources de tensions ou de conflits en situation d'intervention individuelle ou collective
- Mobiliser des outils pratiques visant à développer une communication bienveillante et assertive en faveur de l'accompagnement des publics

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels accompagnant des personnes en situation de précarité

Prérequis

Travailler en établissement accueillant des personnes en situation de précarité

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La communication et ses enjeux
 - Les différents modes de communication
 - Positions et facteurs de la qualité d'écoute
 - Les antépédicatifs : système de représentations, de valeurs et de croyances, codes culturels et présupposés inhérents au cadre de référence des interlocuteurs
 - Le comportement humain face à la violence et l'option non violente
 - Le fonctionnement psychophysique de l'être humain : la pyramide des centres de réponses et les tendances comportementales associées ; découvrir ses propres tendances et repérer les modes de fonctionnement d'autrui

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Approches dynamiques pour évaluer les modes de communication
 - Processus du conflit et gestion des émotions
 - Les points de vue et l'identification : le besoin d'avoir raison pour ne pas avoir tort
 - Les positions de vie
 - Le triangle de Karpman : découvrir les trois positions du cercle vicieux victime / sauveur / persécuteur

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de communication, analyse de situations professionnelles vécues, exercices de réflexion individuels et en groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les outils de la communication non violente
 - Connaissance de soi et assertivité
 - Les avantages et inconvénients des quatre attitudes possibles face au conflit
 - La gestion de l'agressivité verbale en six pas
 - Les clés d'une bonne communication : la relance ; la reformulation ; le recadrage ; le feedback constructif

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Processus de la Communication Non Violente (CNV) développé par Marshall B. Rosenberg
- Les quatre étapes d'une communication sans violence
 - Observation : décrire la situation en distinguant les éléments objectifs et subjectifs
 - Reconnaître et exprimer les sentiments et attitudes suscités par la situation
 - Clarifier les besoins de chaque interlocuteur
 - Adresser une demande positive, négociable



MANAGEMENT – TECHNIQUES D’ENCADREMENT

Animer une équipe en prenant en compte les spécificités des secteurs sanitaire, médico-social et social	69
Des clés pour communiquer en situation d’incertitudes	70
Du conflit à la coopération : méthodes et outils	71
Intégrer la mixité culturelle des équipes dans son mode de management	72
Intégrer la Qualité de Vie au Travail en situation de management	73
Gérer les personnalités dites « difficiles »	74
La démarche de médiation comme outil de gestion des conflits	75
Manager son équipe à distance et prévenir les RPS	76
Mener les entretiens d’activité et les entretiens professionnels	77
Mettre en œuvre la gestion des RH des équipes au quotidien	78

Animer une équipe en prenant en compte les spécificités des secteurs sanitaire, médico-social et social

Recherche du sens des décisions et de l’adhésion des équipes, communiquer et donner du sens aux décisions, organiser le travail : l’animation d’équipe se compose de multiples facettes qui requièrent de la part de l’encadrement des savoir-être et des savoir-faire multiples. Cette formation permettra aux encadrants de maîtriser les enjeux de l’animation d’équipe et d’acquérir des outils pour faciliter ce travail.

Formateur

Nicolas Scohy, philosophe de formation

Objectifs pédagogiques

À l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mettre en œuvre des outils simples et concrets pour chaque aspect de la fonction d’animation d’équipe
- Définir un socle objectif et concret de la relation hiérarchique
- Parvenir à la résolution des problèmes et des situations délicates en équipe
- Mettre en évidence auprès des équipes le sens des décisions prises et favoriser l’adhésion des personnes
- Mettre en place une communication régulière avec son équipe

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels encadrants

Prérequis

Être en situation d’encadrement dans les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La motivation des équipes et les missions de l’encadrement
 - Analyser les logiques de groupe et les mécanismes sociologiques de base dans une équipe
 - Comprendre ce que les équipes attendent de l’encadrement
 - Mettre en œuvre les actions de manière sécurisante et motivante
 - Application à la conduite de réunion

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La « relation » hiérarchique
 - Trouver la manière juste d’équilibrer dialogue et décision
 - Adapter son style de management et les délégations aux profils de ses collaborateurs
 - Réussir un entretien managérial (motivation, évaluation, recadrage...) centré sur le « professionnalisme »

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, cas pratiques, échanges, jeux de rôle, exercices, analyses des pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l’exécution de l’action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l’entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d’une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra sur demande)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Valeurs et règles autour de l’encadrement
 - Posture, prise de recul et prudence dans la fonction d’encadrement
 - Éthique et management, les valeurs et les messages pour être légitime
 - Ligne hiérarchique et cohésion de l’équipe d’encadrement

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La communication dans les relations interpersonnelles
 - Faciliter la transmission d’un message
 - Comprendre les mécanismes de langage qui créent de la tension relationnelle
 - Valoriser et évaluer le travail, réaliser un recadrage de manière constructive, amener une décision et trancher, résoudre un problème, traiter un désaccord
 - Conduire le changement de manière participative, se faire accepter lors d’une prise de poste

Parce que les situations d'incertitudes sont nombreuses et qu'elles provoquent chez les salariés et les familles-aidants de nombreuses émotions, il est utile de compléter sa boîte à outils par des techniques de communication adaptées. Ces techniques permettent au quotidien de mieux communiquer et de se protéger de la charge émotionnelle que l'on peut recevoir dans ces situations.

Formateur

Blaise de Lanlay, titulaire d'une maîtrise en philosophie, enseignant en management à l'ESSEC et ancien assistant de recherche au CNRS en créativité

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Mieux comprendre les réactions des salariés/familles-aidants en situation d'incertitude
 - Adapter sa communication avec les salariés/familles-aidants

Durée : 1 jour (7 h – sous forme de 2 classes virtuelles de 3 h 30 chacune, espacées d'au moins une semaine)

Public concerné

Professionnels encadrants

Prérequis

Être en situation d'encadrement

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique transmis après la formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : discussion en plénière, apports théoriques, exercices pratiques, exercices individuels, mises en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[PREMIÈRE DEMI-JOURNÉE] – (durée 3 h 30)

- Mieux comprendre les réactions des salariés/familles-aidants en situation d'incertitude
 - Identifier les réactions comportementales et cognitives en situation de crise
 - Comprendre comment les spécificités de la crise actuelle impactent les réactions des salariés/familles-aidants

[DEUXIÈME DEMI-JOURNÉE] – (durée 3 h 30)

- Adapter sa communication avec les salariés/familles-aidants
 - Comprendre l'origine et la fonction des émotions ressenties en situation d'incertitude pour mieux les accompagner
 - Adapter sa communication en conséquence
 - Partager son propre ressenti

Le conflit est une réalité humaine et psychologique aux résonances multiples. Le manager y est forcément confronté. Afin d'être en mesure de l'appréhender et de le gérer, celui-ci doit tout d'abord comprendre ce qui se joue dans cette situation, connaître la dynamique du conflit et savoir identifier les différentes natures de conflits. Il doit également pouvoir connaître les différents styles de gestion des conflits et utiliser les outils de la communication interpersonnelle et managériale dans la régulation des conflits. À la fin de cette session, le stagiaire sera également invité à réfléchir à son plan de développement personnel en matière de gestion des conflits.

Formateur

Amélie Loireau, anthropologue sociale de formation initiale et coach professionnelle

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Comprendre ce qui se joue dans un conflit, et l'impact de ce dernier sur soi-même, sur les autres, et dans l'organisation
 - Connaître la dynamique du conflit et les différentes natures de conflits
 - Appréhender les différents styles de gestion des conflits et analyser son style privilégié
 - Mesurer l'importance de la communication interpersonnelle et managériale dans la régulation des conflits
 - Réfléchir à son plan de développement personnel en matière de gestion des conflits

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels encadrants

Prérequis

Être en situation d'encadrement

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, réflexion individuelle et prise de recul sur ses propres représentations du conflit et de la manière de le gérer, témoignages et échanges sur les conflits vécus, jeux pédagogiques sur certains outils de la communication interpersonnelle, travaux pratiques et mises en situation sur la thématique du conflit et de la communication

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Mieux comprendre le conflit
 - Comprendre son propre ressenti
 - Les différentes définitions du conflit
 - La notion de conflit dans le champ professionnel
 - À quoi sert le conflit ?
 - Pourquoi gérer le conflit ?
 - Les différentes natures de conflits

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les styles et le comportement
 - Les cinq styles pour gérer le conflit
 - Les deux dimensions de comportement
 - Les facteurs qui influencent le comportement

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les outils de la communication interpersonnelle et managériale (1)
 - L'écoute active et les compétences d'écoute
 - Le feedback
 - L'expression de la reconnaissance et la motivation des équipes

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les outils de la communication interpersonnelle et managériale (2)
 - Mieux se connaître et mieux comprendre les autres au travers du modèle comportemental DISC
 - Utiliser les niveaux d'ouverture et d'écoute de Will Schutz
 - Les positions de vie dans l'analyse transactionnelle
 - Comment sortir du triangle dramatique de S. Karpman ?
 - La méthode DESC

Intégrer la mixité culturelle des équipes dans son mode de management

La diversité culturelle des équipes intervenant en établissements sanitaires et médico-sociaux est aujourd'hui une donnée managériale majeure. Des personnes d'origines, de cultures et de croyances variées sont amenées à travailler ensemble face à des publics fragilisés, pouvant être eux-mêmes multiculturels, et requérant la plus grande attention. Pour fédérer ses équipes et faire de la diversité un atout, le personnel encadrant a besoin d'outils spécifiques. Il doit tout d'abord comprendre pourquoi et comment la culture interagit dans les relations professionnelles afin de travailler sur ses propres représentations culturelles et prendre du recul dans sa fonction. Pour accompagner ce changement de posture, il doit disposer de clés de lecture sur les grandes tendances culturelles et comportementales. Cette formation permettra au personnel encadrant d'identifier les leviers qui lui permettront d'être plus ajusté et plus efficace dans son management des relations interculturelles.

Formateur

Amélie Loireau, anthropologue sociale de formation initiale et coach professionnelle

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre pourquoi et comment la culture interagit dans les relations professionnelles
- Travailler sur ses propres représentations culturelles et prendre du recul dans sa fonction de manager
- Disposer de clés de lecture sur les grandes tendances culturelles et comportementales
- Identifier des leviers afin d'être plus ajusté et plus efficace dans son management des relations interculturelles

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels encadrants

Prérequis

Être en situation d'encadrement dans les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Ce que recouvre la notion de culture
 - Vers une définition de la culture
 - La métaphore de l'iceberg : les aspects visibles et audibles de la culture versus les aspects invisibles
 - Les interprétations diffèrent selon les cultures
 - Les différentes composantes culturelles
 - Interculturalité et stéréotypes
 - Nuances entre stéréotypes et valorisation (considération) de la diversité

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, réflexion individuelle et prise de recul sur ses propres représentations de l'impact culturel sur les relations et sur l'importance de la culture dans les modes de fonctionnement respectifs, témoignages sur les expériences vécues, échanges en grand groupe, exercices pratiques, jeux pédagogiques et mises en situation sur les savoir-faire et savoir-être à développer

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Différentes approches de l'interculturalité
 - L'approche de Fons Trompenaars
 - Les quatre dimensions de l'anthropologue Geert Hofstede
 - Une brève analyse de la culture française
 - Quelques points de repère sur d'autres cultures
- La « boîte à outils » du manager interculturel
 - Les grands thèmes à considérer pour être plus conscient de soi et des autres
 - Les savoir-faire et savoir-être à développer

Intégrer la Qualité de Vie au Travail en situation de management

La relation managériale, et notamment la relation managériale de proximité, offrant un cadre permettant aux salariés de s'impliquer, de participer et d'influer sur leur travail, va significativement contribuer à la qualité de vie au travail. En étant au cœur de la rencontre entre objectifs du projet d'établissement ou de service et les attentes des collaborateurs, ce manager est soumis à des tensions et des contradictions. Cette formation permettra aux encadrants de cerner le champ de la QVT dans les secteurs sanitaire, médico-social et social, afin de mettre en œuvre les actions permettant d'intégrer cette problématique dans les situations quotidiennes de travail.

Formateur

Ingrid Dauphas, formatrice spécialisée de formation initiale, titulaire d'un master 2 Genre égalité et politiques sociales, d'un diplôme universitaire Victimologie état de stress post-traumatique, et d'un DU Management des équipes et pilotage de la performance

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les principes essentiels de la Qualité de Vie au Travail (QVT)
- Identifier la réglementation sur le sujet
- Repérer les signaux faibles de risques professionnels, risques psychosociaux qui influent sur la QVT
- Déterminer les différents types d'actions à mettre en œuvre pour favoriser la QVT

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels encadrants

Prérequis

Être en situation d'encadrement dans les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La qualité de vie au travail : qu'est-ce que c'est ?
 - Identifier ses propres représentations de la Qualité de Vie au Travail (QVT)
 - Champs et définition de la QVT, des risques professionnels et des risques psychosociaux
 - Son contexte d'apparition en lien avec les théories du management : des risques psycho-sociaux à la QVT

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Approche réglementaire : que dit la loi ? Quelles implications dans les pratiques ?
- Les obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- Statistiques sur la santé au travail (INRS, DARES) et répercussions des conditions de travail sur les salariés

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : analyse de situations présentées par les stagiaires, apports théoriques, travail de réflexion en sous-groupes, mises en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Agir en faveur de la QVT au quotidien
 - Les enjeux organisationnels et humains de la QVT à prendre en compte par le manager
 - Le rôle du manager dans la prévention et l'alerte
 - Repérer les signaux faibles ou signaux d'alerte : les indicateurs et actions de prévention
 - Identifier les relais internes et externes, les instances et organismes partenaires, les protocoles et outils

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Agir en faveur de la QVT au quotidien
 - Les différents types d'actions à mettre en œuvre au quotidien en tant que manager : pratique managériale et communication

Gérer les personnalités dites « difficiles »

Cette formation apportera des clés de compréhension et des outils opérationnels d'action pour prendre du recul, analyser les différentes dimensions des comportements humains, des conflits, des crises, et mieux gérer les situations rencontrées face à des personnalités dites « difficiles ». *NB : seront étudiées les situations rencontrées notamment avec des collègues, ou des proches de résident. Le sujet « résidents / usagers difficiles » n'entre pas dans le cadre de cette formation.*

Formateur

Walter Deumer, psychologue

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les réactions des personnalités dites « difficiles »
- Repérer et nommer les comportements pour mieux faire face
- Appliquer les règles, lois et procédures et mieux s'affirmer dans son rôle d'encadrant
- Saisir les enjeux juridiques et psychologiques du harcèlement moral
- Comprendre les enjeux des émotions et réagir de manière adéquate en évitant les pièges
- Améliorer sa communication et ses techniques pour réagir

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels encadrants

Prérequis

Être en situation d'encadrement

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échange d'expériences et de pratiques professionnelles, études de cas, analyse, mises en situation, apports théoriques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, exercices et études de cas, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements

Prix : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3h30)

- Décrire, définir, différencier
 - Distinguer entre une personnalité dite « difficile », une personne en crise, une situation difficile, un conflit
 - Les comportements d'une personne en crise ; les réactions dans une situation difficile, dans un conflit
 - Distinguer entre comportement désagréable, comportement inacceptable, comportement répréhensible
- L'impact du comportement de la personne
 - Effets pour les collaborateurs, pour l'équipe
 - Pour le service, la prise en charge des usagers / résidents

Après-midi – (durée 3h30)

- Appliquer le cadre pour faire face aux « personnalités difficiles »
 - Le rôle du manager
 - Cadrer : donner des consignes, appliquer le règlement intérieur, se référer aux fiches de poste, définir des règles relationnelles et les mettre en œuvre ; si besoin se référer au Code du travail, au Code pénal
 - Le harcèlement moral : définition ; notions juridiques et psychologiques

[JOUR 2] Matin – (durée 3h30)

- Pour faire face aux « personnalités difficiles », comprendre et apaiser les émotions
 - La colère, l'agressivité – Désamorcer, recadrer
 - La peur, l'angoisse – Rassurer, protéger
 - Maîtriser ses propres émotions
 - Éviter les pièges : ne pas aller dans la surenchère de la dispute, ne pas discuter inutilement, ne pas se soumettre

Après-midi – (durée 3h30)

- Faire face aux personnalités dites « difficiles » (suite)
 - Quels mots choisir pour s'affirmer, pour dialoguer ?
 - La négociation raisonnée
 - L'écoute active et ses limites
- La prévention des conflits
- Les troubles de la personnalité

NOUVEAUTÉ La démarche de médiation comme outil de gestion des conflits

Le secteur médicosocial, social ou sanitaire est en pleine transformation dans ce qu'il propose en termes d'accompagnement aux personnes vulnérables. Tout changement, même positif, tout conflit, même légitime, sont source de difficultés et d'incompréhensions. La visée de la médiation est de réguler les échanges et de faciliter l'établissement ou la restauration du dialogue pour permettre aux personnes en présence de faire émerger des réponses et des solutions mutuellement satisfaisantes pour l'exercice de leurs missions et responsabilités. Dans certains cas, les professionnels sont amenés à jouer un rôle de médiateur. Cette formation permet d'acquérir les compétences permettant la gestion de ces situations délicates.

Formateur

Sabine Esnault, consultante, coach professionnel et médiatrice dans l'économie sociale et solidaire

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les enjeux et les particularités de la médiation
- Assimiler le processus de travail et les principaux outils du médiateur : de l'écoute au conseil
- Répondre aux sollicitations des salariés confrontés à une tension ou un conflit interne
- Savoir dans quelles situations recourir à un médiateur externe

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels encadrants, professionnels en charge des ressources humaines – Groupe limité à 8 personnes

Prérequis

Apporter des cas issus du vécu professionnel

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique (dont lexique/glossaire, code déontologique du médiateur)
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, quiz, mises en situation, prise de recul sur ses propres représentations, échanges entre professionnels, bibliographie

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3h30)

- Les formes, les causes et les conséquences des conflits au travail
- La médiation : un art et un esprit
- Comprendre les enjeux et les particularités de la médiation
- Qui peut être amené à utiliser la démarche de médiation de manière occasionnelle

Après-midi – (durée 3h30)

- Spécificités de la médiation dans le secteur médicosocial, social ou sanitaire associatif
- Repérage des signaux faibles au niveau des salariés, de l'équipe, de l'organisation
- Prise de conscience des biais de perception lors d'un conflit

[JOUR 2] Matin – (durée 3h30)

- S'initier aux principaux outils de la médiation : processus, posture, techniques de communication orale (écoute active, questionnement et reformulation)
- Les conditions de réussite et les risques de la démarche de médiation

Après-midi – (durée 3h30)

- Utiliser la médiation pour désamorcer les tensions et gérer les altercations : à partir des situations vécues rapportées par les stagiaires, le groupe travaillera sur des simulations d'actions de médiation permettant d'aider un salarié en conflit à démêler les faits de ses émotions, de simuler une médiation entre deux salariés

Une des caractéristiques du management à distance est de superviser des professionnels sans être présent lorsque ceux-ci exercent leur activité de travail. Il peut être générateur de risques particuliers. À l'aune de la crise sanitaire, de ses effets sur les personnes, sur le travail et sur l'organisation du travail, les encadrants doivent adopter une posture managériale adaptée en comprenant l'importance des risques psychosociaux. Cette formation permet de mettre en débat les idées reçues et les dépasser pour trouver la juste posture, pour créer une relation de confiance réciproque et de coopération.

Formateur

Sabine Esnault, consultante, coach professionnel et médiatrice dans l'économie sociale et solidaire

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier et mettre en œuvre une posture et des pratiques au quotidien favorisant la prévention des RPS
- Identifier ce qui change et ce qui ne change pas dans son rôle de manager
- Connaître les pratiques de communication interpersonnelle et collective adaptées au management à distance

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels encadrants

Prérequis

Être en situation d'encadrement

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Les RPS, de quoi parle-t-on ?
 - Définitions des RPS, familles de facteurs de risques, différence entre les facteurs de risques et les troubles psychosociaux
 - Enjeux liés aux RPS et responsabilité juridique des entreprises
- Manager à distance
 - Ce qui change et ce qui ne change pas
 - Détecter les signaux faibles
 - La confiance comme levier d'action

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exposés, quiz, prise de recul sur ses propres représentations, mise en situation, échanges entre professionnels, bibliographie

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter ou/et intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les bonnes pratiques de communication interpersonnelle
- Les bonnes pratiques de communication collective
- Définir son mode de management à distance : plan d'action personnel

Les entretiens d'activité et les entretiens professionnels sont deux modalités de management complémentaires qu'il convient de savoir différencier. Tous deux constituent un moment privilégié de dialogue entre le manager et son collaborateur. En abordant chacun une dimension du travail, ils représentent pour l'encadrant un puissant outil de développement et de motivation du collaborateur. À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de faire passer des entretiens, de dépasser leurs éventuels freins et de bien cerner les différents enjeux de tels moments dans la vie de l'organisation.

Formateur

Amélie Loireau, anthropologue sociale de formation, coach professionnelle

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Différencier l'entretien d'activité de l'entretien professionnel, et maîtriser le cadre réglementaire
- Comprendre l'enjeu de management que constituent ces entretiens
- Maîtriser le processus de ces entretiens
- Prendre du recul sur sa pratique
- Motiver son collaborateur
- Se préparer aux situations complexes ou imprévues

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels encadrants

Prérequis

Être en situation d'encadrement

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Objectifs et enjeux de l'entretien d'activité
 - Dialoguer et créer du lien
 - Partager l'évolution de la performance
 - Nourrir le besoin de considération et de reconnaissance
 - Déterminer des objectifs et qualifier une nouvelle feuille de route
- Enjeux managériaux de ces entretiens
 - Dialoguer et créer du lien
 - Comprendre les souhaits d'évolution du collaborateur
 - Définir le besoin d'accompagnement
 - Soutenir le collaborateur en faisant converger son projet personnel et le projet de la structure

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les étapes de l'entretien d'activité et de l'entretien professionnel
 - La préparation de l'entretien
 - Le déroulement de l'entretien et son processus
 - Le suivi post-entretien

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, grilles d'entretien professionnel et d'activité
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, apports méthodologiques et expérientiels, témoignages et échanges sur les entretiens vécus, à vivre et sur les difficultés pressenties ou rencontrées, mises en situation et cas pratiques à partir de cas réels ou fictifs

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Améliorer sa pratique
 - Les « pièges » à éviter
 - Principes fondamentaux : se préparer, écouter, être factuel, savoir le dire et oser l'écrire, soutenir et accompagner
 - Attitudes et comportements à adopter
- Les facteurs de motivation du collaborateur
 - L'authenticité
 - Des objectifs « qui parlent »
 - L'encouragement
 - Les entretiens intermédiaires de suivi

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Gestion des imprévus et des situations délicates
 - Postures, outils pour l'encadrant en cas d'imprévu
 - Postures, outils pour l'encadrant en cas de désaccord ou de conflit
 - Autres situations délicates

Cette formation permettra aux encadrants de maîtriser le cadre légal et conventionnel pour mettre en œuvre une gestion des RH des équipes permettant de concilier besoins de la structure et des personnes accompagnées et conditions de travail des professionnels. À l'issue de cette formation, les participants auront les connaissances et les outils permettant une organisation du travail respectueuse des obligations légales et conventionnelles.

Formateur

Stéphanie Birotheau, juriste droit social ou Sophie Morin, juriste droit social

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Se repérer dans la CCN51, savoir l'utiliser et connaître la structure de rémunération conventionnelle
 - Maîtriser la réglementation en vigueur en termes de contrat de travail, de gestion des congés et absences, et de rupture du contrat
 - Maîtriser les différentes modalités d'organisation du temps de travail
 - Mettre en œuvre la GEPP (Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels) : intégration, parcours de formation, accompagnement
 - Appliquer les principales dispositions en matière de non-discrimination
 - Maîtriser les grands principes en matière de pouvoir disciplinaire et de harcèlement sexuel / moral et agissements sexistes

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels encadrants

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3h30)

- Présentation de la CCN51
- Dispositions en matière de non-discrimination : travailleurs handicapés, politique d'intégration des jeunes, maintien dans l'emploi des séniors
- Conclusion du contrat de travail (CDD–CDI)
 - Formalisme, délai de remise des contrats
 - Dossier administratif
 - Détermination de la rémunération et classement conventionnel
 - Période d'essai

Après-midi – (durée 3h30)

- Organisation et durée du temps de travail
 - Maxima conventionnels, repos quotidien et hebdomadaire
 - Les heures supplémentaires et complémentaires
 - Temps partiel et avenant complément d'heures
 - Changement de planning
 - La gestion des CDD et les remplacements multiples
 - L'intérim

Prérequis

Être en situation d'encadrement dans les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, procédures et fiches
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, quiz, cas pratiques, exemples, échanges de pratiques et partage d'expériences

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements

Prix : 280 € / jour / personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3h30)

- Gestion des congés
 - Congés payés
 - Autres congés
- Les événements pouvant impacter l'exécution du contrat de travail
 - La maladie
 - L'accident de travail
 - Temps partiel thérapeutique
 - La grossesse

Après-midi – (durée 3h30)

- Le pouvoir disciplinaire
 - L'analyse des faits / des manquements
 - La mise en œuvre de la procédure disciplinaire
 - Les sanctions
- Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Le harcèlement moral
- La gestion des emplois et des parcours professionnels
 - Intégration
 - Formation : l'OPCO, modalités et dispositifs de formation
 - Accompagnement : entretien fin de période d'essai, entretiens professionnels / d'activité
 - Mobilité interne

RESSOURCES HUMAINES – DROIT – INSTANCES REPRÉSENTATIVES

Connaître les fondamentaux de la convention collective du 31 octobre 1951 80

Sécuriser les charges sociales 81

Pratique de la paie dans la CCN51 82

Maîtriser le rôle et les attributions du CSE Central et des CSE 83

Mettre en place une démarche de prévention de l'absentéisme 84

Procédures disciplinaires 85

Cette formation permettra à l'encadrement de maîtriser les fondamentaux de la CCN51 afin de sécuriser les relations collectives et individuelles du travail.

Formateur

Catherine Audias, titulaire d'un DESS en droit social et d'un master en management des structures de l'action sociale

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mobiliser des méthodes d'utilisation et de lecture de la convention collective du 31 octobre 1951 rénovée
- Maîtriser la portée et le contenu du texte conventionnel
- Évaluer les écarts avec les dispositions générales du Code du travail et des accords d'entreprise

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels encadrants, professionnels en charge des ressources humaines

Prérequis

Être en situation d'encadrement

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Le rôle et la place de la CCN51 dans la relation de travail
 - Analyse du dispositif conventionnel
 - Articulation du cadre conventionnel avec les accords d'entreprises
- La structuration du texte conventionnel
 - Repérage des dispositions générales et des annexes
 - Les huit chapitres et leur articulation
 - Les annexes applicables aux établissements
 - Les accords et avenants de la branche professionnelle

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique. Les participants doivent se munir d'une calculatrice pour les cas pratiques.
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, cas pratiques, études de cas

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaire
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra ou inter-établissements

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les spécificités de la CCN51
 - Les relations collectives conventionnelles/ le droit syndical et la représentation élue du personnel
 - Le recrutement, le contrat de travail, les filières de classement
 - Focus sur la rémunération conventionnelle/ la structure de rémunération/ l'accord spécifique sur les bas salaires
 - Les dispositions relatives à la durée du travail et à l'aménagement du temps de travail
 - Les congés payés, les congés de courtes durées et les jours fériés
 - La suspension du contrat de travail/ la maladie, la maternité, l'accident de trajet et la maladie professionnelle
 - Les modes de rupture du contrat de travail

Maîtriser le calcul du brut et sécuriser le calcul du salaire net, comprendre le mécanisme des charges sociales et établir de manière fiable la paie des salariés dont le contrat est suspendu, ouvrant droit à des exonérations, tels sont, notamment, les champs que cette formation aborde à l'appui de nombreux cas pratiques.

Formateur

Catherine Audias, titulaire d'un DESS en droit social et d'un master en management des structures de l'action sociale

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser et sécuriser la paie et ses difficultés au travers d'une meilleure connaissance du cadre légal et réglementaire de référence des charges sociales
- Sécuriser les calculs des charges sociales
- Fiabiliser et savoir contrôler les calculs des charges sociales

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant dans les services paie

Prérequis

Premier niveau de connaissance du fonctionnement de la paie

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Comprendre les règles propres aux cotisations sociales et aux tranches de cotisation
 - Les bases de cotisation, les assiettes forfaitaires
 - Les règles de calcul de la CSG et de la CDRS
 - Les tranches de cotisation, le plafond de sécurité sociale et les cas de proratisation, de neutralisation et régularisation du plafond de la sécurité sociale

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Maîtriser le calcul des cotisations patronales et salariales
 - Les notions de bases et de taux propres au régime général de la sécurité sociale, le forfait social
 - Les cotisations de retraites complémentaires : la fusion des régimes Agirc et Arcco, l'application des tranches, le principe de la GMP (jusqu'au 31/12/2018) et les conséquences des régularisations de plafond

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : alternance d'éléments théoriques et pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaire
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les taux de cotisation à l'assurance chômage et l'AGS
- Les autres charges sociales patronales (FNAL, formation professionnelle...)
- Les allègements de charges sociales : les réductions de cotisations patronales, la réduction Fillon renforcée, les conditions d'application, les régularisations mensuelles progressives, les cas particuliers et les règles de déclaration

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les cas d'exonérations : le régime des contrats aidés et l'identification des critères et les conséquences sur les charges sociales
- Les contrats d'apprentissage
- Le principe du prélèvement à la source et les cas particuliers des contrats de courte durée et des indemnités journalières de sécurité sociale

Pratique de la paie dans la CCN51

Cette formation permettra aux personnels chargés de la paie de comprendre les mécanismes de la paie et de maîtriser les dispositions liées aux spécificités de la CCN51 afin de sécuriser les pratiques professionnelles.

Formateur

Catherine Audias, titulaire d'un DESS en droit social et d'un master en management des structures de l'action sociale

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser la détermination du salaire
- Appliquer les règles et méthodes qui permettent de résoudre les problèmes rencontrés lors du calcul de la paie
- Piloter la gestion administrative du personnel
- Savoir appliquer les principes, règles et procédures du droit du travail et du droit conventionnel

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant dans les services paie

Prérequis

Premier niveau de connaissance du fonctionnement de la paie

Contenu**[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)**

- Présentation du cadre conventionnel, socle conventionnel de 2014
 - Repérage des dispositions générales et des annexes de la convention collective
 - Présentation des accords et avenants de la branche professionnelle
 - Présentation des accords d'entreprise
- Le paiement de la rémunération
 - La saisie sur salaire
 - Le bulletin de salaire (simplification et mentions)

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les éléments de rémunération dans la convention du 31/10/1951
 - Le salaire et ses compléments (prime d'ancienneté et prime de technicité des cadres)
 - Les sujétions d'internat et les astreintes
 - Les règles de promotion et l'indemnité de remplacement
 - Les avantages en nature

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et méthodologiques, cas pratiques : calculs (primes, indemnités, etc.)
- Les participants doivent se munir d'une calculatrice pour les cas pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaire
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale de la première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les événements affectant le salaire
 - Les heures supplémentaires et complémentaires
 - Le travail de nuit, dimanches et jours fériés
 - Les congés payés et congés divers selon les modes d'aménagement du temps de travail
 - La suspension du contrat de travail : l'indemnisation légale et conventionnelle de la maladie et des accidents du travail
 - Le régime des heures de délégation

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La paie et les documents de fin de contrat
 - Le reçu pour solde de tout compte, le certificat de travail et l'attestation Pôle emploi
 - La fin du CDD
 - La rupture conventionnelle
 - Les indemnités de rupture du contrat de travail et le régime social et fiscal

Maîtriser le rôle et les attributions du CSE Central et des CSE

La réforme du Code du travail a dessiné les contours d'une nouvelle instance représentative du personnel : le CSE. Ces nouvelles dispositions nécessitent d'en maîtriser les modalités de fonctionnement et notamment d'identifier toutes les étapes des réunions, le rôle et la place du président ainsi que de savoir agir et réagir face aux demandes des élus.

Formateur

Catherine Audias, titulaire d'un DESS en droit social et d'un master en management des structures de l'action sociale

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les connaissances de base de la législation sur le CSE / CSE Central
- Respecter les procédures d'information et de consultation du CSE / CSE Central
- Maîtriser la gestion quotidienne des relations collectives du travail
- Conduire et optimiser le dialogue social

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels encadrants

Prérequis

Être en situation d'animation du CSE et en charge de l'animation du dialogue social

Contenu**[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)**

- Les attributions et les pouvoirs du CSE et du CSE Central
 - Les réclamations collectives et individuelles
 - Les attributions d'ordre économique, financier et professionnel
 - Le formalisme, nature et périodicité des informations à transmettre au CSE et du CSE Central
 - Les nouveaux domaines de consultation du CSE / CSE Central
 - Les consultations récurrentes et ponctuelles
 - Les orientations stratégiques
 - Les obligations des membres du CSE / CSE Central

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Informer et consulter le CSE dans le respect des obligations de l'employeur
 - L'articulation information / consultation / négociation
 - Maîtriser les étapes et les modalités de consultation du CSE
 - La Base de Données Économiques et Sociales (BDES)
 - Les experts du CSE et leurs missions
 - Les conséquences d'absence de consultation ou de consultation irrégulière
- Les règles de fonctionnement du CSE
 - Le règlement intérieur du CSE
 - L'affichage
 - Le local
 - La liberté de déplacement
 - La visioconférence

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, tableaux synoptiques, calendrier type de consultation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges sur situations pratiques, cas pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaire
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Connaître et respecter les moyens du CSE
 - Le crédit d'heures ou heures de délégation / modalités de report et de mutualisation entre titulaires et suppléants / paiement et contrôle
 - La contribution aux activités sociales et culturelles
 - La formation des membres du CSE
- La réunion du CSE
 - Les différents types de réunion et leur périodicité
 - Les demandes individuelles et collectives

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La préparation des réunions
 - Les conditions d'élaboration et le contenu de l'ordre du jour
 - Le formalisme et les délais de communication de l'ordre du jour
- Le déroulement des réunions
 - Le rôle du président de séance
 - Veiller au bon déroulement et à la juste répartition de la parole
 - Être garant de l'atteinte des objectifs de l'entreprise
- La rédaction du PV et son approbation
- La protection des membres du CSE : le statut de salarié protégé
- Le délit d'entrave

L'absentéisme n'est pas identique d'un établissement à l'autre. Il n'y a donc pas d'actions efficaces sans une analyse objective de la situation. Les établissements de santé et de solidarité privés à but non lucratif sont confrontés à des enjeux humains prioritaires. Or l'absentéisme peut générer une surcharge de travail, des conflits, du stress dans les services. Il impacte aussi l'organisation du travail remettant, bien souvent, en cause la qualité de la prise en charge des personnes accompagnées.

Formateur

Sabine Esnault, consultante, coach professionnel et médiatrice dans l'économie sociale et solidaire

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Appréhender les enjeux d'une politique de prévention de l'absentéisme
- Diagnostiquer l'absentéisme au sein de son établissement
- Mettre en place une démarche personnalisée et durable

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels encadrants

Prérequis

Apporter ses documents ou tableaux de bord

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, quiz
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, apports méthodologiques, échanges entre professionnels

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Comprendre l'absentéisme et ses enjeux
- Connaître et maîtriser les droits et obligations de l'employeur
- Connaître et maîtriser les droits et obligations du salarié

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Qualifier un dispositif de veille adapté
- Réaliser un diagnostic : collecter les données, les interpréter
- Définir un plan d'actions : les leviers d'action
- Évaluer la démarche pour la faire vivre dans la durée

Cette journée de formation permettra de mieux cerner les différents degrés de sanctions et recours possibles, de mettre en œuvre sa décision en connaissance de cause, de maîtriser les procédures disciplinaires pour sécuriser les pratiques et éviter les risques de contentieux.

Formateur

Stéphanie Birotheau, juriste droit social

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les bases juridiques et étudier la mise en œuvre de ces procédures disciplinaires
- Maîtriser les procédures pour éviter les risques de contentieux à l'aide de modèles et d'exemples concrets

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Directeurs, directeurs adjoints, adjoints de direction, responsables ressources humaines

Prérequis

Être en situation d'encadrement

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges entre participants, cas pratiques, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra ou inter-établissements

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Le cadre juridique de la procédure disciplinaire
 - Le droit disciplinaire : quelques notions
 - Le repérage de la faute, l'objectivation
 - Les sanctions prévues par les dispositions légales et conventionnelles
- La mise en œuvre de la procédure disciplinaire
 - La prise en compte des prescriptions
 - La mise à pied à titre conservatoire
 - La convocation à un entretien préalable
 - L'entretien préalable
 - Le délai de réflexion à l'issue de l'entretien préalable

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le choix et la notification de la sanction
 - Le choix de la sanction
 - La notification de la sanction
 - La procédure de licenciement pour faute
 - Autres procédures
- La procédure de licenciement des salariés protégés
 - Le préavis
 - Les indemnités de rupture
 - Les documents à remettre lors du départ du salarié
 - Le contentieux prud'homal



QUALITÉ – GESTION DES RISQUES

Améliorer le signalement des évènements indésirables graves en établissement	87
Établissements recevant du public : sécurité incendie, travaux et maintenance règlementaire	88
La méthode du patient traceur	89
Mettre en œuvre la démarche d'amélioration continue : qualité, gestion des risques et développement durable	90
Se préparer à la certification V2020	91
Sécuriser le circuit du médicament en EHPAD	92
Sécuriser le circuit du médicament en établissement sanitaire	93

Améliorer le signalement des évènements indésirables et des évènements indésirables graves en établissement

La notion de risque et son évitabilité sont de plus en plus prégnantes dans notre société. Le monde de la santé, du médico-social et du social n'échappe pas à cette règle. Au cours de ces dernières décennies, la gestion des risques est en effet devenue une préoccupation majeure des établissements. Elle repose essentiellement sur le signalement par les professionnels des évènements indésirables. Cependant, la sous-déclaration est une réalité à laquelle se heurtent les établissements. Des actions sont donc nécessaires pour comprendre, accompagner et renforcer la mise en place de la déclaration qui contribue fortement à renforcer la culture sécurité et à l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins et des pratiques d'accompagnement.

Formateur

Laëtitia Grimaldi, responsable qualité et gestion des risques

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les obligations de signalement
- Comprendre les enjeux de la gestion des risques *a posteriori*
- Connaître et mettre en œuvre les modalités de signalement

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels des établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Le contexte
 - Le cadre règlementaire
- Les enjeux liés à la démarche de gestion des évènements indésirables
 - Définitions pour un langage partagé (EI/EIG/EIAS)
 - Le signalement, un dispositif à mettre en place : bénéfices
 - Les freins à la déclaration : limites
 - Le développement d'une culture sécurité et d'un apprentissage par l'erreur

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, échanges professionnels, quiz, retours d'expérience, cas pratiques et mise en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le circuit des évènements indésirables
 - Le signalement : qui ; quoi ; comment ; à qui ?
 - Définir le circuit de signalement (interne et externe)
 - La collecte des évènements

Les établissements recevant du public (ERP) doivent répondre aux obligations du Règlement de sécurité incendie qui leur est dédié (Arrêté du 25 juin 1980 modifié). Ce règlement de sécurité impose des normes de construction, d'aménagement, de maintenance et de vérification des installations de formation du personnel afin de garantir la sécurité et l'intégrité des personnes (usagers, personnel, partenaires) et des biens. Cette formation permettra aux stagiaires de s'approprier ces obligations et de les mettre en œuvre.

Formateur

Laëtitia Grimaldi, responsable qualité et gestion des risques
et Franck Bisson, responsable patrimoine

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Respecter les obligations en matière de sécurité incendie
- Acquérir la méthodologie de suivi et la traçabilité des interventions des prestataires de maintenance
- Garantir la sécurité des personnes et des biens

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

En binôme : direction d'établissement ou adjoint / technicien de la maintenance et/ou ouvrier d'entretien

Prérequis

- Connaître son (ses) bâtiment(s) – locaux / équipements
- Connaître ses prestataires de maintenance

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Sécurité des établissements recevant du public
 - Classification des bâtiments
 - Établissements recevant du public (ERP)
 - Règlementation applicable aux ERP
 - Formations obligatoires
 - Affichages de sécurité

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, tour de table, échanges entre participants, analyse de pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements

Prix : INTER : 280 € / jour / personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Travaux et maintenance règlementaire des ERP
 - Création ou modification d'un ERP
 - Vérifications périodiques obligatoires
 - Diagnostics obligatoires
 - Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Commission de sécurité
 - Composition et mission
 - Différents types de visite
 - Déroulé d'une visite

La certification HAS V2020 veut s'inscrire dans la continuité de la V2014, notamment en déployant les nouvelles méthodes, comme le patient traceur. Elle introduit, avec une volonté de simplification, la mesure des résultats des parcours de soins et de leur pertinence. Ces orientations nécessitent une connaissance de cette nouvelle méthode et une adaptation de la politique qualité gestion des risques, tout en l'incluant dans une démarche d'amélioration continue.

Formateur

Laëtitia Grimaldi, responsable qualité et gestion des risques

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre la place du « patient partenaire » dans la démarche de certification V2020
- S'approprier la méthodologie et les outils pratiques pour la mise en place de la méthode parcours traceur
- Définir la stratégie de déploiement de la méthode du parcours traceur en établissement

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Médecins, infirmiers, aides-soignants, secrétaires médicales, cadres de santé, cadre de rééducation, assistantes sociales, rééducateurs (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotricien, orthophoniste, psychologue, neuropsychologue), diététicien

Prérequis

Travailler en établissement sanitaire

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La place du patient dans la certification HAS V2020
- Le patient traceur :
 - Les définitions
 - Les critères à respecter au préalable
 - Les méthodes d'investigation
 - La préparation de l'audit
 - La place du patient et de son entourage
 - L'analyse en équipe
- Le reporting et le suivi des actions
- Le déploiement de la méthode en cohérence avec le projet d'établissement

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, bibliographie, référentiel des bonnes pratiques professionnelles de la HAS, film de présentation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : retours d'expérience, exercices pratiques, atelier de simulation, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique, élaboration d'un projet et des modalités d'évaluation adaptés aux situations professionnelles
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 € / jour pour le groupe
INTER : 280 € / jour / personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Atelier pratique : entraînement à la conduite des entretiens avec l'équipe et le patient par une mise en situation
- Préparation d'un patient traceur (dossier anonymisé) : choix du profil, du patient et des thèmes d'investigation pertinents en fonction des objectifs
- Animation d'un patient traceur : préparation d'un contexte favorable et conduite d'entretiens constructifs

La démarche d'amélioration continue est une démarche vertueuse qui englobe, entre autre, la démarche qualité et les démarches de gestion des risques et développement durable. Cette démarche globale, indissociable de la réflexion éthique et de la culture de bientraitance dont elle se nourrit, est transversale à tous les fonctionnements de l'établissement et permet d'interroger continuellement les pratiques professionnelles afin d'améliorer la qualité d'accompagnement des publics et d'optimiser les organisations. Elle permet également de maintenir la conformité aux obligations réglementaires, de sécuriser les personnes et les biens et de développer les actions de protection de l'environnement. Cette démarche participative et pluridisciplinaire engage chaque professionnel qui devient acteur de l'évolution et de l'optimisation des pratiques.

Formateur

Laëtitia Grimaldi, responsable qualité et gestion des risques

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mettre en œuvre le système de management de la qualité
- Mettre en œuvre les évaluations obligatoires
- Déployer la démarche de gestion des risques et évaluer les pratiques
- Mettre en œuvre la démarche de développement durable et évaluer les pratiques
- Élaborer et suivre un plan d'amélioration continue

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels encadrants

Prérequis

Être en situation d'encadrement dans les établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, référentiel des bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM-HAS, outils utilisables dans chacune des démarches, références réglementaires et techniques
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : travail de réflexion en sous-groupes, partage d'expérience (REX), exercices d'analyse de cas, questions-réponses

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements

Prix : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Démarche qualité, définition et organisation
 - Définitions et principes
 - Organisation, management, méthodologie et outils
- Démarche qualité – réglementation – bonnes pratiques
 - Fondements réglementaires de la démarche qualité
 - Démarche qualité et respect des réglementations des secteurs
 - Recommandations de bonnes pratiques professionnelles

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Gestion documentaire et traçabilité
 - Objectifs de la gestion documentaire
 - Modalités de la gestion documentaire
 - Gestion documentaire et démarche qualité
 - Traçabilité et démarche qualité
 - Tableau de bord et indicateurs
 - Satisfaction des usagers
- Suivi et évaluations
 - Évaluations réglementées et obligatoires
 - Autres évaluations
 - Plan d'actions

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Démarche de gestion des risques
 - Définitions et principes
 - Différents types de risques en établissement
 - Obligations réglementaires
 - Organisation, management, méthodologie et outils
 - Focus sur le signalement des événements indésirables
 - Focus sur les astreintes administratives et la gestion des événements
 - Responsabilité pénale/responsabilité civile
 - Suivis et évaluations, plan d'action

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Développement durable
 - Concept et définitions
 - Diagnostic de développement durable
 - Actions en matière d'environnement – obligations
 - Actions en matière de gestion économique
 - Actions en matière de dimension sociale
- Plan d'amélioration continue
 - Élaboration
 - Suivi

La certification HAS V2020 veut s'inscrire dans la continuité de la V2014, notamment en déployant les nouvelles méthodes, comme le patient traceur ou le traceur système. Elle introduit, avec une volonté de simplification, la mesure des résultats des parcours de soins et de leur pertinence. Ces orientations nécessitent une connaissance de ces nouvelles méthodes et une adaptation de la politique qualité gestion des risques, tout en l'incluant dans une démarche d'amélioration continue.

Formateur

Laëtitia Grimaldi, responsable qualité et gestion des risques

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les changements induits par la nouvelle procédure V2020
- Définir une stratégie de préparation et d'accompagnement du changement dans la démarche qualité et gestion des risques
- Connaître les méthodes d'évaluation : patient traceur, traceur système, indicateurs et identifier les actions
- S'approprier la méthodologie et réorganiser les pratiques professionnelles

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels participant à la préparation de la V2020 dans leur établissement, notamment médecins, directeurs, responsables qualité, cadres de santé, cadres de rééducation, encadrants

Prérequis

Mise à disposition du formateur du compte qualité, de la politique qualité / gestion de risques, de la politique CDU et du rapport de certification V2014

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Identifier les changements induits par la nouvelle procédure de certification V2020
 - Cadre général, orientations et enjeux
 - Les changements induits par ces méthodes
- S'engager dans la procédure et adapter son pilotage
 - Le rétroplanning de la HAS
 - Le management par la qualité, des processus et les nouvelles clés de pilotage de la V2020

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Définir une stratégie de préparation à la nouvelle certification (partie 1)
 - Les méthodes de visite, comment les utiliser pour se préparer : les patients traceurs, les autres traceurs, les indicateurs de résultat, la mobilisation des ressources
 - La définition du compte qualité de la V2020
 - Cas pratique : faire un rétroplanning de préparation de la V2020

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, bibliographie, référentiel des bonnes pratiques professionnelles de la HAS : manuel de certification de la V2020
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : retours d'expérience, exercices pratiques, atelier de simulation, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique, élaboration d'un projet et des modalités d'évaluation adaptés aux situations professionnelles
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Définir une stratégie de préparation à la nouvelle certification (partie 2)
 - L'association de tous à la procédure, facteur clé de succès
 - Les nouveaux outils pour mieux associer les professionnels
 - Faire un bilan des forces et faiblesses de l'établissement pour cette nouvelle itération

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Renforcer ses compétences dans l'utilisation des méthodes
 - Les traceurs en pratique
 - Les revues en équipe de pertinence des soins
 - Cas pratique : la stratégie d'établissement : comment aborder la V2020 ? Analyse réflexive de pratiques et définition des actions à mettre en place

Le circuit du médicament est un processus complexe qui implique de nombreux professionnels de santé. Il repose sur une chaîne de savoir-faire dans laquelle la transmission de l'information et la coordination des interventions sont des facteurs essentiels. Pour que cette problématique devienne aussi celle des soignants, il est indispensable qu'ils prennent conscience du risque et s'approprient des outils simples et concrets à utiliser dans leur pratique professionnelle en établissement. La prise en charge médicamenteuse de la personne âgée induit des risques spécifiques, qu'il faut identifier et maîtriser.

Formateur

Laëtitia Grimaldi, responsable qualité et gestion de risques

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Connaître les différentes étapes du circuit du médicament en EHPAD de la prescription à l'administration
 - Savoir identifier les problèmes à chaque étape du circuit dans son établissement et proposer des pistes d'amélioration
 - Prévenir la iatrogénie dans la prise en charge médicamenteuse de la personne âgée

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Médecins, infirmiers, aides-soignants, cadres de santé, pharmaciens, préparateurs en pharmacie, responsables du management et de la prise en charge médicamenteuse, directeurs

Prérequis

Demande en amont de la formation des protocoles existants sur le circuit du médicament et des types d'erreurs médicamenteuses rencontrées dans les établissements des stagiaires

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La prise en charge médicamenteuse : les dispositions réglementaires en EHPAD et les recommandations de bonnes pratiques
- Le cadre réglementaire de la pharmacovigilance et les risques d'effets indésirables
- Les différentes étapes du circuit du médicament et les différents acteurs : focus sur la responsabilité de l'IDE et des AS dans l'administration des médicaments

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, bibliographie, référentiel des bonnes pratiques professionnelles de l'OMEDIT et de la HAS, film de présentation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : analyses des pratiques actuelles et des problématiques rencontrées

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les spécificités de la prise en charge médicamenteuse
 - Les médicaments à risque
 - Le circuit des stupéfiants
 - Les antibiotiques
 - La prise en charge des personnes âgées
- Agir sur les erreurs médicamenteuses et déploiement de la culture de sécurité
 - La démarche de qualité / gestion des risques
 - Les leviers pour mobiliser les acteurs
 - Le suivi de la performance et de l'efficacité
- Cas pratiques : analyse d'un risque et plan d'action

Le circuit du médicament est un processus complexe, hétérogène qui implique de nombreux professionnels de santé. Il repose sur une chaîne de savoir-faire dans laquelle la transmission de l'information et la coordination des interventions sont des facteurs essentiels. Pour que cette problématique devienne aussi celle des soignants, il est indispensable qu'ils prennent conscience du risque et s'approprient des outils simples et concrets à utiliser dans leur pratique professionnelle en établissement.

Formateur

Laëtitia Grimaldi, responsable qualité et gestion de risques

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Appréhender le système de management de la qualité
 - Développer les méthodes et outils associés
 - S'approprier les outils et les techniques permettant de réduire la iatrogénie médicamenteuse

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Médecins, infirmiers, cadres de santé, pharmaciens, responsable qualité, gestionnaires de risque

Prérequis

Travailler en établissement sanitaire

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, bibliographie, référentiel des bonnes pratiques professionnelles de la HAS, film de présentation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : retours d'expérience, exercices pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, analyse de situations rencontrées dans la pratique
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La prise en charge médicamenteuse : les dispositions réglementaires
- Les différentes étapes du circuit du médicament
- La certification V2020 : le traceur médicament
- La pharmacovigilance
- Focus sur certains risques majeurs
- Agir sur les erreurs médicamenteuses : la culture de sécurité, la démarche de gestion de risques, REMED et CREX

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les spécificités de la prise en charge médicamenteuse
 - Les médicaments à risque
 - Le circuit des stupéfiants
 - La réévaluation des antibiotiques
 - La prise en charge des personnes âgées
- Mise en place d'un management système de gestion et de prévention des erreurs médicamenteuses
 - Les leviers pour mobiliser les acteurs
 - Le suivi de la performance et de l'efficacité
 - La conciliation médicamenteuse



FINANCES – GESTION – COMPTABILITÉ

ERRD / EPRD : mode d'emploi, mise en application, analyse

La gestion économique et financière a pris, sur la dernière décennie, une importance grandissante, voire prépondérante, au sein des établissements et services sociaux et médico-sociaux. Les évolutions récentes des outils utilisés pour gérer comme pour rendre compte imposent aux décideurs et leurs équipes d'en connaître le sens afin de les utiliser au mieux. Cette maîtrise doit concourir à améliorer la qualité de la prise en charge des personnes accueillies, par une meilleure gestion des ressources allouées.

Formateur

Stéphane Arnold, titulaire d'un diplôme de 3^e cycle Sciences de l'éducation, titulaire d'un diplôme de 3^e cycle de gestion, ISG Paris et d'une maîtrise d'économétrie, Panthéon-Sorbonne

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre la logique d'ensemble de l'EPRD
- Connaître les méthodes de calcul de la CAF
- Calculer les grandes masses du bilan financier
- Bâtir les tableaux de l'EPRD
- Calculer les ratios qui l'accompagnent

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Directeurs d'établissement, responsables comptables et financiers

Prérequis

Les participants à la formation devront être capables de lire les états financiers que sont les bilans et comptes de résultat. De même, ils devront pouvoir indiquer, sur ces documents, les postes significatifs et leur acception, en particulier pour les comptes en lien avec les charges et produits calculés (parfois nommés flux internes).

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Logique d'ensemble de l'EPRD
 - Intentions, construction
 - Calendrier
- Connaître les méthodes de calcul de la CAF
 - Méthode additive
 - Méthode soustractive

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les deux premiers tableaux de l'EPRD
 - Compte de résultat prévisionnel
 - Tableau de détermination de la CAF
- Le calcul des grandes masses du bilan financier
 - Fonds de roulement d'investissement
 - Fonds de roulement d'exploitation

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : alternance d'apports didactiques et de réflexions menées soit en sous-groupes, soit en groupe complet, exercices individuels

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra sur demande)

Prix : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les principaux comptes de flux internes utilisés
 - Dotations, reprises
 - Quote-part de subvention d'investissement
 - Cession d'immobilisation
- La répartition de la CAF
 - CAFRI
 - CAFRE

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les deux derniers tableaux de l'EPRD
 - Investissements et financements
 - Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement
 - Ratios obligatoires
- L'ERRD
 - État réalisé qui se substitue au compte administratif
 - Affectation du résultat

ERRD / EPRD : mode d'emploi, mise en application, analyse	95
L'évolution du patrimoine : le PPI	96
Les fondamentaux de la gestion financière	97
Un mode privilégié de présentation du prévisionnel patrimonial : le PGFP	98

L'évolution du patrimoine : le PPI

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI), traduit sur les années à venir, la trajectoire du patrimoine avec de nombreux détails concernant les investissements et les ressources mobilisées pour les réaliser. Le plan pluriannuel de financement fait partie intégrante du PPI. Il résume sur une période de cinq années l'évolution attendue du patrimoine et permet de confronter l'offre de services à la réalité économique projetée.

Formateur

Stéphane Arnold, titulaire d'un diplôme de 3^e cycle Sciences de l'éducation, titulaire d'un diplôme de 3^e cycle de gestion, ISG Paris et d'une maîtrise d'économétrie, Panthéon-Sorbonne

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre la logique d'ensemble du PPI
- Appréhender l'articulation et l'enchaînement des différents tableaux
- Repérer les éléments qui influencent l'évolution du PPF
- Identifier les éléments d'évolution du patrimoine qui impactent l'exploitation (surcoûts)
- Anticiper les variations des grandes masses

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Directeurs d'établissement, responsables comptables et financiers

Prérequis

Les participants à la formation devront être capables de lire les états financiers que sont les bilans comptable (actif/passif) et financier (grandes masses : FRI, FRE, FRNG, BFR et trésorerie). Ils devront pouvoir indiquer, sur ces documents, les postes significatifs et leur acception, ainsi que les contreparties les plus évidentes au sein du compte de résultat.

Contenu**[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)**

- Présentation générale de l'ensemble PPI
 - Source d'informations
 - Support de demandes formulées auprès des services de la tarification
- Les différents tableaux
 - Tableau des emprunts
 - Programme d'investissement
 - Plan pluriannuel de financement

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le bilan financier
 - Éléments de base
 - Affectation du résultat
 - Évolutions à prévoir avec l'arrivée de l'EPRD (État des Prévisions de Recettes et de Dépenses)
- Le calcul des variations du fonds de roulement d'investissement
 - En ressources
 - En emplois

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : alternance d'apports didactiques et de réflexions menées soit en sous-groupes, soit en groupe complet, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements

Prix : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Le calcul des variations du fonds de roulement d'exploitation
 - En ressources
 - En emplois
- Le calcul des variations du besoin en fonds de roulement
 - En ressources
 - En emplois

Après-midi – (durée 3 h 30)

- L'approche de la trésorerie
 - En tant que résultante
 - En tant que financement interne
- L'opportunité de l'article R 314-48 du CASF
 - Contenu de l'article
 - Application concrète
- Le tableau des surcoûts
 - Éléments incontournables
 - Éléments satellites

NOUVEAUTÉ Les fondamentaux de la gestion financière

L'analyse de la situation économique et financière est devenue, au fil du temps, un incontournable de la négociation entre établissements ou services d'une part et autorité de tarification d'autre part. Une bonne connaissance de la situation patrimoniale doit en effet permettre des échanges plus objectifs et des relations plus fluides entre ceux qui œuvrent à l'amélioration de la qualité de la prise en charge. Cette formation permettra d'apporter les éléments qui permettront d'élaborer un diagnostic financier et d'échanger avec l'autorité de tarification.

Formateur

Stéphane Arnold, titulaire d'un diplôme de 3^e cycle Sciences de l'éducation, titulaire d'un diplôme de 3^e cycle de gestion, ISG Paris et d'une maîtrise d'économétrie, Panthéon-Sorbonne

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Distinguer les logiques complémentaires du bilan et du compte de résultat
- Repérer les éléments significatifs du patrimoine
- Faire le lien entre l'architecture des états financiers et la logique comptable
- Construire le bilan financier à remettre à l'autorité de tarification
- Calculer les ratios attendus par l'autorité de tarification

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Directeurs d'établissement, comptables, contrôleurs de gestion

Prérequis

Connaissance du contenu d'un bilan comptable

Contenu**[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)**

- L'aboutissement de la comptabilité
 - Le bilan
 - Le compte de résultat
- Le contenu de ces états
 - Actif
 - Passif
 - Charges
 - Produits

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le bilan financier
 - La composition des grandes masses
 - Le fonds de roulement d'investissement
 - Le fonds de roulement d'exploitation
 - Le besoin en fonds de roulement
 - La trésorerie comme conséquence
- Les variations des grandes masses
 - En ressources
 - En emplois

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : supports pédagogiques, bilans et compte de résultat de la dernière année clôturée des établissements des stagiaires
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : alternance d'apports didactiques et de réflexions menées soit en sous-groupes, soit en groupe complet, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaire à choix multiple
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements

Prix : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les ratios de gestion
 - Concernant le long terme
 - Endettement
 - Apurement de la dette et durée apparente de la dette
 - Vétusté
 - Concernant l'exploitation
 - Concernant la trésorerie
 - Les ratios apparus avec l'EPRD (État des prévisions de recettes et de dépenses)

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le diagnostic financier, outil de la négociation
 - Analyse statique
 - Analyse dynamique
- Les points d'attention des autorités de la tarification
 - Structure long terme
 - Niveau de résultat
 - Niveau de CAF (capacité d'autofinancement)
 - Niveau de trésorerie

L'arrivée de l'EPRD (état des prévisions de recettes et de dépenses) au 1^{er} janvier 2017, pour certaines structures, puis son développement auprès de nombreux établissements et services sociaux et médico-sociaux ont bouleversé la présentation du prévisionnel. L'apparition du PGFP (plan global de financement pluriannuel), parmi les éléments à fournir aux services de tarification, rend incontournable la maîtrise de ce dernier, beaucoup plus complexe. L'introduction de certains concepts, nouveaux dans le secteur, complique son utilisation voire sa mise en place.

Formateur

Stéphane Arnold, titulaire d'un diplôme de 3^e cycle Sciences de l'éducation, titulaire d'un diplôme de 3^e cycle de gestion, ISG Paris et d'une maîtrise d'économétrie, Panthéon-Sorbonne

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Comprendre la logique d'ensemble du PGFP
 - Appréhender l'articulation et l'enchaînement des différents tableaux
 - Repérer les liens entre EPRD et PGFP
 - Intégrer les décisions imposées par la signature d'un CPOM
 - Identifier les variations des grandes masses et de la CAF

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Directeurs d'établissement, responsables comptables et financiers

Prérequis

Les participants à la formation devront être capables de lire les états financiers que sont les bilans financiers et l'EPRD. De même, ils devront pouvoir indiquer, sur ces documents, les postes significatifs et leur acception, en particulier pour les comptes en lien avec les charges et produits calculés (parfois nommés flux internes). La formation sur l'EPRD, également proposée par l'IFCOS, permet de faciliter la participation à cette formation sur le PGFP.

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Présentation générale de la logique PGFP
 - Complément de l'EPRD
 - Importance du concept de CAF
- Les différents tableaux
 - Comptes de résultat (principal et annexes)
 - Consolidation

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La place centrale de la CAF
 - Importance du résultat
 - Affectation de la CAF
- La signification des termes « fonds propres »
 - Actif ou passif
 - Trésorerie = conséquence

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : alternance d'apports didactiques et de réflexions menées soit en sous-groupes, soit en groupe complet, exercices

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : questionnaire à choix multiple
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements

Prix : 280 € / jour / personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les variations des fonds de roulement d'investissement et d'exploitation
 - En ressources
 - En emplois
- Les variations du besoin fonds de roulement
 - En ressources
 - En emplois

Après-midi – (durée 3 h 30)

- L'opportunité de l'article R 314-48 du CASF
 - Contenu de l'article
 - Application concrète
- Le PGFP, état dynamique
 - Nécessité d'une adaptation annuelle
 - Prise en compte des événements annuels

TECHNIQUES CORPORELLES – MANUTENTION –
ACTIVITÉ PHYSIQUE

Gestes et postures, la manutention des résidents en établissement	100
Gestes et postures pour les professionnels non-soignants des établissements	101
Plaies et cicatrisation : prévenir, évaluer, prendre en charge	102
Prévenir et gérer les escarres	103
Prévenir et prendre en charge les chutes de la personne âgée	104

Gestes et postures, la manutention des résidents en établissement

Gestes et postures, prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles : cette formation permettra aux professionnels de comprendre les risques et les contraintes qui s'exercent sur leur physique durant leur carrière, d'acquérir les bonnes techniques, de mieux maîtriser et connaître leur corps ; pour un grand objectif majeur : la sécurité au travail et la diminution des accidents du travail.

Formateur

Fabien Segura, masseur-kinésithérapeute, ostéopathe

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les risques, les bases de manutention et de prévention des TMS
- Maîtriser les techniques de mobilisation du patient en fonction de ses douleurs, déficits, incapacités
- Savoir utiliser à bon escient les différentes aides techniques d'aide à la manutention
- Intégrer les techniques de manutention des patients à chaque situation rencontrée
- Intégrer la bientraitance dans la manutention des patients
- Maîtriser les exercices de prévention des TMS et d'entretien personnalisés

Durée : 2 jours (14 heures)

Possibilité de mettre en œuvre la formation sur 1 jour pour une actualisation des compétences (professionnels ayant déjà suivi une formation dans les 2 dernières années)

Public concerné

Professionnels soignants susceptibles d'être en lien avec les résidents/usagers des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ; jusqu'à 15 participants

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- L'activité physique
 - Informations et statistiques
- Anatomie et pathologies
 - Anatomie
 - Biomécanique
 - Pathologies / les TMS
 - Repérages corporels
 - Pathologies et douleur
- Prévenir les TMS
 - Imagerie et douleur
 - Quantifier le stress mécanique
 - Adaptation du corps
 - Les règles de bases de prévention des TMS

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Manutention
 - Principes de base
 - Principes généraux de la manutention des personnes
 - Retournements et installation en latéro-cubitus
 - Rehaussement du patient au lit
 - Recentrer un patient dans son lit
 - Transfert lit / brancard

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, photo-langage
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de réflexion individuels et en groupe, analyses de cas pratiques, jeux de rôle, mise en situation pratique

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : quiz, évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement

Prix : 1 300 € / jour pour le groupe

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Passage et positionnement assis au bord du lit
 - Transfert lit / fauteuil
 - Transfert fauteuil / lit
- Les aides à la manutention
 - Rehaussements d'un patient coopérant au fauteuil
 - Rehaussements d'un patient non-coopérant au fauteuil
 - Installation au fauteuil / pathologies

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les aides à la manutention (suite)
 - Verticalisation à partir du lit ou du fauteuil
 - Marche et équilibre : utilisation des aides techniques
 - Relevé après chute : bilan, techniques
 - Utilisation des aides techniques d'aide à la manutention
- Prévenir les TMS : les exercices clés
 - Soulager
 - Assouplir
 - Tonifier

Gestes et postures pour les professionnels non-soignants des établissements

Gestes et postures, prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS), prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles : cette formation permettra aux professionnels de comprendre les risques et les contraintes qui s'exercent sur leur physique durant leur carrière, d'acquérir les bonnes techniques, de mieux maîtriser et connaître leur corps ; pour un grand objectif majeur : la sécurité au travail et la diminution des accidents du travail.

Formateur

Fabien Segura, masseur-kinésithérapeute, ostéopathe

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les risques, maîtriser les bons gestes et postures spécifiques
- Intégrer les techniques de prévention des TMS et de manutention à chaque situation rencontrée
- Pratiquer des exercices de prévention et d'entretien personnalisés
- Analyser ses pratiques, se fixer des pistes individuelles d'amélioration

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

- Professionnels non soignants des ESSMS (notamment personnel d'entretien et restauration, etc.), jusqu'à 15 participants
- Le programme peut faire l'objet d'une adaptation spécifique au public et aux postes de travail

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- L'activité physique
 - Informations et statistiques
- Anatomie et pathologies
 - Anatomie
 - Biomécanique
 - Pathologies / les TMS
 - Repérages corporels
 - Pathologies et douleur
- Prévenir les TMS
 - Imagerie et douleur
 - Quantifier le stress mécanique
 - Adaptation du corps
 - Les règles de bases de prévention des TMS

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de réflexion individuels et en groupe, analyses de cas pratiques, jeux de rôle, mise en situation pratique

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix : 1 300 € / jour pour le groupe

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Manutention
 - Principes de base
 - Principes généraux de la manutention
- Postures debout prolongées – exemples
 - La plonge
 - Déplacer les chariots
 - Le balai
 - Gestes de l'entretien
- Prévenir les TMS : les exercices clés
 - Soulager
 - Assouplir
 - Tonifier

Dans leur pratique quotidienne, les professionnels soignants doivent pouvoir être en mesure d'assurer une prise en charge à la fois globale, spécifique et interdisciplinaire des plaies, avec des soins réguliers et répétés. Pour assurer pleinement leur rôle dans la prise en charge, cette formation permettra aux professionnels de revoir et maîtriser les règles de base concernant les types de plaies, les traitements et le suivi, la cicatrisation, les différents types de pansements afin de s'inscrire dans un contexte de pertinence des soins.

Formateur

Stéphanie Piot, cadre de santé

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mobiliser les connaissances relatives à l'anatomophysiologie de la peau et des tissus et à la physiopathologie des plaies chroniques et complexes
- Apprécier les différents éléments à prendre en compte pour l'évaluation adaptée d'une plaie chronique
- Mettre en œuvre des soins thérapeutiques adaptés et efficaces pour accompagner la cicatrisation des plaies chroniques
- Mettre en œuvre les soins de prévention et de prise en charge adaptés en fonction du type de plaies

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Infirmiers

Prérequis

Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Représentation d'une plaie
- La peau, anatomie, rôle et cicatrisation
- Les plaies chroniques, aiguës
- Évaluation d'une plaie, données à prendre en compte et outil, évaluation de l'état vasculaire

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Prise en charge de la plaie : concept TIME, cicatrisation dirigée
- Suivi d'une plaie et traçabilité
- La douleur, typologies, évaluation et prise en charge
- La TPN

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et pratiques, exercices d'application en sous-groupes, échanges entre participants, mises en situation et exercices pratiques, rédaction individuelle d'axes d'amélioration des compétences par le stagiaire en fin de programme

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Rappels étapes de cicatrisation, exercices pratiques
- Les dispositifs médicaux, indications et manipulations
- Le pied diabétique
- Les brulures

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les ulcères
- La contention, la compression : indications techniques de pose
- Les escarres
- L'érysipèle
- Prise en charge d'une plaie : démarche pluridisciplinaire
- La place de l'ETP

Dans leur pratique quotidienne, les professionnels soignants doivent pouvoir être en mesure d'assurer une prise en charge à la fois globale, spécifique et interdisciplinaire des plaies, avec des soins réguliers et répétés. Pour assurer pleinement leur rôle dans la prise en charge, cette formation permettra aux professionnels de revoir et maîtriser les règles qui permettent d'identifier et d'évaluer le risque d'apparition d'escarre et les modalités de prise en charge dans un contexte de pertinence des soins.

Formateur

Stéphanie Piot, cadre de santé

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir l'escarre et connaître ses mécanismes de constitution
- Identifier les risques d'escarre
- Mettre en œuvre un projet de soins en équipe pluridisciplinaire dans une démarche de prévention
- Mettre en œuvre les soins adaptés pour la prise en charge d'une escarre constituée

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels soignants en lien avec les résidents / usagers des établissements sanitaires et médico-sociaux

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Représentation de l'escarre
- Les facteurs de risque prédictifs et explicatifs
- Les recommandations HAS
- Les échelles d'évaluation du risque
- La prise en charge nutritionnelle

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques et pratiques, partage d'expérience entre participants, cas concret

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le positionnement (les dispositifs)
- L'éducation du patient
- Les soins corporels
- Évaluation d'une plaie
- Processus de cicatrisation
- Les dispositifs médicaux : pansement, TPN
- Évaluation et prise en charge de la douleur

Cette formation permettra aux professionnels de comprendre le mécanisme des chutes chez la personne âgée (informations, statistiques, épidémiologie des chutes répétitives, signes de gravité, bilan des chutes répétées) et de mettre en pratique des techniques de prévention des chutes et de leurs complications.

Formateur

Fabien Segura, masseur-kinésithérapeute, ostéopathe

Objectifs pédagogiques

À l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître les spécificités de la personne âgée et la notion de chutes répétitives
- Détecter les signes de gravité et établir un bilan du risque de chutes
- Mettre en place des actions de prévention de récurrence des chutes
- Diffuser conseils pratiques et exercices de prévention dans sa structure
- Analyser ses pratiques, se fixer des pistes individuelles d’amélioration

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels soignants en lien avec les résidents / usagers des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux, jusqu’à 15 participants

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Les bases
 - La personne âgée (définition, vieillissement, physiopathologie, notion de chutes répétitives)
 - Informations, statistiques, épidémiologie des chutes répétitives
- Signes de gravité des chutes répétées
 - Conséquences traumatiques et fonctionnelles, traumatismes physiques, pathologies médicales liées au séjour au sol, le syndrome post-chute ou de désadaptation psychomotrice, terrain à risque et conséquences traumatiques graves liées à la chute, symptômes d’une pathologie mettant en jeu le pronostic vital
- Bilans des chutes répétées
 - Facteurs de risque, facteurs prédisposants et précipitants, facteurs intrinsèques
 - Contrôle dynamique de la marche et de l’équilibre, environnement et risque de chute

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de réflexion individuels et en groupe, analyses de cas pratiques, jeux de rôle, mise en situation pratique

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l’exécution de l’action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l’entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d’une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix : 1 300 € / jour pour le groupe

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Techniques pratiques de prévention des chutes
 - Actions permettant de prévenir la récurrence des chutes et leurs complications
 - Se relever après une chute : bilan, techniques
 - Marche, transferts, aides techniques
 - Exercices de prévention des chutes

HÔTELLERIE – RESTAURATION – HYGIÈNE

Le pilotage de la fonction hôtelière : le rôle des référents qualité hôtelière	106
Mettre en œuvre des pratiques hôtelières de qualité	107
L’expertise en techniques culinaires : nouvelles techniques de cuisson et de production	108
L’expertise en techniques culinaires : textures modifiées, manger-mains, enrichissement	109
Maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social	110
Maîtrise du risque infectieux en établissement médico-social – Actualisation.....	111

Le pilotage de la fonction hôtelière : le rôle des référents qualité hôtelière

La qualité des prestations hôtelières est un engagement fort en termes de qualité de service des établissements. La formation des professionnels est indispensable à la mise en œuvre de cette prise en charge hôtelière. À l'issue de la formation, les stagiaires, référents qualité hôtelière de leur établissement, auront acquis la maîtrise des connaissances de la réglementation et des pratiques hôtelières applicables et consolidé les « savoir, savoir-faire, savoir-être » de leur rôle de référents. Cette formation s'articule avec la « Formation des équipes aux pratiques hôtelières de qualité », également proposée au catalogue.

Formateur

Stéphane Ribière, ingénieur sénior en hôtellerie en milieu médico-social et sanitaire

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mieux appréhender les rôles et missions du référent qualité hôtelière en établissement
- Mobiliser ses connaissances techniques sur la fonction hôtelière (distribution des repas, bio nettoyage, linge, accueil)
- Évaluer la prestation hôtelière : indicateurs de pilotage pour les différentes fonctions
- Définir les ajustements associés, les mettre en œuvre et les suivre
- Comprendre l'intérêt des briefings et débriefings avec les équipes opérationnelles

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels en charge de la fonction de référent hôtelier dans leur établissement

Prérequis

Encadrer une équipe hôtelière

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La fonction de référent hôtelier au sein de l'établissement
 - La place du référent hôtelier au sein de l'établissement, au sein de son équipe et auprès des résidents / patients : sa place dans l'organisation
 - Enjeux et responsabilités
 - Son rôle
 - Ses missions
- La mise en place et le pilotage de protocoles hôteliers (bio nettoyage, restauration, linge, accueil)

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Rappel sur la fonction bio nettoyage
- Gestion du linge
- Sécurité hygiène en lien avec la fonction hôtellerie (distribution, bio nettoyage, linge) : théorie
- DDPP : rôle et missions
- Le plan de maîtrise sanitaire
- Les traçabilités indispensables et incontournables
- Les suivis de températures

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : travaux en groupe, analyse des pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements

Prix : INTER : 280 € / jour / personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les entités internes à la fonction hôtelière
 - Les réunions de service
 - La commission de menus
 - La commission restauration
 - La commission d'hygiène (bio nettoyage)

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le pilotage de la fonction hôtelière
 - Les outils : contrôles, autocontrôles, organismes externes...
 - Les indicateurs de pilotage : intérêts, exemples
 - Mesurer, évaluer et identifier les actions correctives
 - Plan d'action : élaboration, mise en œuvre et suivi
 - Le reporting auprès de la direction ou des autres entités
 - Les transmissions

Mettre en œuvre des pratiques hôtelières de qualité

La qualité des prestations hôtelières est un engagement fort en termes de qualité de service des établissements. La formation des professionnels est indispensable à la mise en œuvre de cette prise en charge hôtelière. À l'issue de la formation, les stagiaires disposeront des connaissances nécessaires à leurs pratiques professionnelles notamment en matière de « savoir, savoir-faire, savoir-être », d'hygiène et de réglementation, de relations avec les résidents / patients, et de techniques hôtelières.

Formateur

Stéphane Ribière, ou Florent Ramonet, ingénieur sénior en hôtellerie en milieu médico-social et sanitaire

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les pratiques et les gestes hôteliers
- Connaître les attentes du résident en matière de qualité hôtelière et ses besoins alimentaires
- Maîtriser sa communication
- Participer à l'amélioration globale de la qualité de la prise en charge hôtelière

Durée : 3 jours (21 heures), continus ou discontinus

Public concerné

Professionnels contribuant au service hôtelier en établissement sanitaire ou médico-social

Prérequis

Intervenir en établissement sanitaire ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La relation de service et son importance
- Contexte réglementaire et préconisations

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Connaissance et maîtrise des règles d'hygiène sur les fonctions distribution linge ; bio nettoyage
- Les besoins et attentes des résidents / patients en termes nutritionnels

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Place des repas et importance de l'environnement
- Les techniques de service et de prise en charge des résidents autour des repas
- Techniques hôtelières de service des repas au plateau
- Techniques hôtelières de service des repas en salle à manger

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Points forts et des axes de progrès : distribution en chambre, en salle à manger et agencement
- La notion de « savoir, savoir-faire et savoir-être »

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, travaux en groupe, analyse des pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement

Prix : INTRA : 1300 € / jour pour le groupe

[JOUR 3] Matin – (durée 3 h 30)

- Les prérequis pour l'entretien des locaux et la gestion du linge
 - Attentes des résidents
 - Importance de la relation avec le résident au travers du bio nettoyage et du linge
 - Adaptation du comportement en fonction des situations
- Qualité d'une prestation d'entretien réussie
 - Définition du nettoyage

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Qualité d'une prestation de linge réussie
- Méthode RABC
- Mesure de la satisfaction des résidents
 - Intérêts
 - Anticiper les insatisfactions des résidents : détecter et traiter les anomalies
 - Savoir répondre aux mécontentements
 - Outils d'évaluation

L'expertise en techniques culinaires : nouvelles techniques de cuisson et de production

La formation des équipes de cuisine sur les nouvelles techniques de production et traitement thermique a pour objectifs d'améliorer la qualité ressentie par les résidents / patients (recherche du goût et de la qualité organoleptique et sanitaire), de mieux répondre aux besoins, de professionnaliser et optimiser les pratiques culinaires à travers une évolution dans l'organisation de production, sans charge de travail supplémentaire et en parfaite sécurité.

Formateur

Stéphane Ribière, ingénieur sénior en hôtellerie en milieu médico-social et sanitaire

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Mettre au point de nouvelles recettes et des menus en lien avec le plan alimentaire
 - Évoluer vers les nouvelles techniques de cuisson
 - Intégrer les éléments techniques liés à ce type de prestation
 - Connaître le fonctionnement des troubles de la déglutition et identifier les réponses à ces troubles par la texturation et une granulométrie adaptée
 - Maîtriser la gestion et l'organisation de la production
 - Garantir la maîtrise sanitaire

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Responsable de restauration, chef de cuisine, personnel de restauration, personnel de cuisine, diététicien

Prérequis

Maîtriser la production chaude

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3h30)

- Historique des cuissons
- Les bénéfices en termes économiques, qualité et organisationnels des nouvelles techniques de production
- Les dangers microbiologiques
- Les règles de la cuisson à juste température, les couples temps température adaptés

Après-midi – (durée 3h30)

- Présentation de la mise en œuvre des nouvelles techniques de production
- Présentation de la mise en cuisson avec l'appui des fiches techniques

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : fiches techniques (entre 60 à 80) ; une liste de denrées et éventuellement de produits texturants destinés à la mise en œuvre des recettes est communiquée en amont de la formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, mise en pratique, échanges

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement

Prix : INTRA : 1300 € / jour pour le groupe

[JOUR 2] Matin – (durée 3h30)

- Analyse organoleptique des cuissons de nuit
- Analyse sur les gains de poids en fin de cuisson
- Dégustation de la production

Après-midi – (durée 3h30)

- La notion de pasteurisation et d'allongement de la DLC
- Les impacts techniques, économiques et qualité liés aux nouvelles techniques de cuisson
- La cuisson de nuit : faire travailler sa production 24 heures sur 24

L'expertise en techniques culinaires : textures modifiées, manger-mains, enrichissement

La qualité des prestations hôtelières est un engagement fort en termes de qualité de service des établissements. La formation des professionnels est indispensable à la mise en œuvre de cette prise en charge hôtelière. À l'issue de la formation, les stagiaires disposeront des connaissances nécessaires à leurs pratiques professionnelles notamment en matière de « savoir, savoir-faire, savoir-être », d'hygiène et de réglementation, de relations avec les résidents / patients et de techniques hôtelières.

Formateur

Stéphane Ribière, ingénieur sénior en hôtellerie en milieu médico-social et sanitaire

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Maîtriser l'approche technique / théorique nécessaire pour savoir pourquoi et comment sont mises en œuvre les recettes à textures modifiées
 - S'approprier le savoir-faire technique, culinaire, technologique et organisationnel
 - Adapter la production des repas en termes d'apports nutritionnels par rapport aux besoins des personnes accueillies, en vue notamment d'augmenter le niveau de plaisir de se restaurer
 - Maîtriser les risques du processus de fabrication (durée de vie, HACCP)
 - Définir des recettes d'entrées, de plats chauds et de desserts à textures modifiées adaptées en lien avec le plan alimentaire

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Responsable de restauration, chef de cuisine, personnel de restauration, personnel de cuisine, diététicien

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3h30)

- Les éléments techniques liés aux textures modifiées, manger-mains, enrichissement
- La production des plats à texture modifiée
- Le fonctionnement des troubles de la déglutition
- Les réponses à ces troubles par la texturation et la granulométrie pour une alimentation adaptée et sans danger

Après-midi – (durée 3h30)

- La mise au point des menus et recettes
- La mise au point des menus en lien avec le plan alimentaire
- La mise au point des fiches techniques des entrées et desserts en intégrant les éléments techniques (matériels, locaux, remise en température) et le processus

Prérequis

Être cuisinant (chaud et froid)

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : fiches techniques (entre 60 à 80) ; une liste de denrées et éventuellement de produits texturants destinés à la mise en œuvre des recettes est communiquée en amont de la formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, mise en pratique, échanges

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement

Prix : INTRA : 1300 € / jour pour le groupe

[JOUR 2] Matin – (durée 3h30)

- Importance du dressage et de la mise en valeur des textures modifiées (volume / couleurs)
- Les principes de remise ou de maintien en température
- Dégustation et analyse des plats produits

Après-midi – (durée 3h30)

- La maîtrise sanitaire du processus de production
- Les règles d'hygiène liées à la production de ces plats
- Les protocoles HACCP et traçabilité adaptée
- DLC appliquée à ces produits ; conduite d'une campagne d'études microbiologiques de vieillissement
- Stabilité des produits en fonction de l'évolution des goûts et saveurs

La pandémie COVID-19 a fait prendre conscience de la nécessité d'une maîtrise complète des précautions indispensables à mettre en place face au risque de contamination et plus largement au risque infectieux, tout secteur confondu. Les équipes de soins se sont parfois senties désarçonnées face à une situation qui requiert une pratique maîtrisée et un savoir-faire en situation. En 2015, le programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS), a été mis en place avec pour ambition le développement de la prévention des IAS dans les trois secteurs de l'offre de soins. L'une des finalités étant l'élaboration d'une cartographie des risques d'IAS dans les établissements et le programme d'action qui s'y rapporte. L'un des objectifs également invoqué dans ce programme, et le plus crucial sans doute, était la formation des personnels, plus que jamais indispensable compte tenu de l'éventualité de ce qui semblait jusque-là impensable en termes de crise sanitaire.

Formateur

Édith Perbet, directrice des soins, gestionnaire des risques associés aux soins

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Analyser les recommandations et les textes officiels relatifs à la maîtrise du risque infectieux
- Promouvoir les bonnes pratiques de prévention et de maîtrise du risque infectieux
- Limiter au quotidien le risque de transmission croisée par des mesures simples et systématiques
- Appliquer les mesures de prévention dans sa pratique de soins pour chaque résident
- Mettre en place les mesures à prendre en cas d'évènement à potentiel épidémique

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels soignants des établissements médico-sociaux

Prérequis

Intervenir en établissement médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Organisation et cadre réglementaire de la maîtrise du risque infectieux
 - Dispositif national, PROPIAS, structures régionales, structures locales
- Le risque infectieux
 - Micro-organismes et habitats, définition des infections associées aux soins, modes de transmission
 - Risques liés à la pathologie, aux structures, à l'environnement, signalement interne, signalement externe

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les précautions standard
 - Axe 1 : Champs d'application et stratégie de mise en œuvre
 - Axe 2 : Hygiène des mains
 - Axe 3 : Équipement de protection individuelle
 - Axe 4 : Hygiène respiratoire
 - Axe 5 : Prévention des AES
 - Axe 6 : Gestion des excréta
 - Axe 7 : Gestion de l'environnement

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Méta-plan, apports théoriques, mise en situation, analyse des actions de préventions déjà mises en œuvre, bibliographie

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les précautions complémentaires
 - Précautions contact – air – gouttelettes, pathogènes et conduites à tenir (grippe, Clostridium difficile, COVID-19), accueil d'un résident porteur ou ancien porteur de BHRé (Bactéries Hautement Résistantes aux antibiotiques émergentes)

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les affections particulières
 - COVID-19, grippe, vaccination

Dans un contexte infectieux épidémique devenu récurrent, il est essentiel d'acquérir ou de maintenir un niveau de compétences de prise en charge du risque infectieux, chez tous les professionnels de santé, tous secteurs confondus. Afin que les mesures de précaution du risque fassent partie d'une pratique fiable et systématique et permettent de prévenir ou circonscrire le risque d'infection ou de contamination auprès d'une population fragile et vulnérable.

Formateur

Édith Perbet, directrice des soins, gestionnaire des risques associés aux soins

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mobiliser en situation les compétences nécessaires à la gestion du risque infectieux en exercice
- Limiter au quotidien le risque de transmission croisée par des mesures simples et systématiques
- Appliquer les mesures de prévention dans sa pratique de soins pour chaque résident
- Mettre en place les mesures à prendre en cas d'évènement à potentiel épidémique

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels soignants des établissements médico-sociaux

Prérequis

Avoir suivi une formation à la maîtrise du risque infectieux dans les 3 dernières années

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Organisation et cadre réglementaire de la maîtrise du risque infectieux
 - Dispositif national, PROPIAS, structures régionales, structures locales, DARI
- Le risque infectieux
 - Micro-organismes et habitats, définition des infections associées aux soins, modes de transmission, risques liés à la pathologie, aux structures, à l'environnement, signalement interne, signalement externe

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : Méta-plan, apports théoriques, mise en situation, analyse des actions de préventions déjà mises en œuvre, bibliographie

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les mesures de prévention
 - Mesures barrières, tenue du personnel (gants, masques, tabliers), hygiène des mains – SHA, précautions Standard, AES, vaccinations
- Gestion de l'environnement
 - Entretien des locaux, hygiène en restauration, gestion du linge, gestion des déchets, gestion de la qualité de l'eau, entretien des fontaines réfrigérantes
- Mesures complémentaires
 - Précautions contact – air – gouttelettes, pathogènes et conduites à tenir (grippe, Clostridium difficile, COVID-19), accueil d'un résident porteur ou ancien porteur de BHRé (Bactéries Hautement Résistantes aux antibiotiques émergentes)
- La COVID-19
- La vaccination anti-grippe



MÉDIATIONS SENSORIELLES ET CORPORELLES – VIE SOCIALE – ANIMATION

Développer des activités artistiques auprès des personnes accompagnées	112
La sophrologie au service des résidents / usagers : développer des ateliers de relaxation, des outils pour la gestion de l’anxiété, des troubles du sommeil, de la douleur, etc.	113
L’utilisation et l’accompagnement en espace multisensoriel de type Snoezelen®	114
Toucher pour communiquer	115

Développer des activités artistiques auprès des personnes accompagnées

Parmi les activités proposées dans les établissements, l’activité artistique a une place toute particulière. Apprendre à utiliser l’art comme soin est l’objet de cette formation. Elle livrera quelques clés essentielles afin de mener à bien cette activité et faire bénéficier à la personne de ses bienfaits.

Formateur

Catherine Gacoin, plasticienne, art-thérapeute en CHU

Objectifs pédagogiques

- À l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Définir et mener à bien une activité artistique
 - Proposer une activité artistique avec un objectif de soin

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels amenés à proposer des activités aux personnes accompagnées en établissement sanitaire, social ou médico-social

Prérequis

Intervenir dans le secteur du sanitaire social et médico-social

Format : Formation intra-établissement et/ou inter-établissements

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : peinture, pinceaux, argile, outils, papier, quelques ouvrages (de poésie par exemple), supports visuels, livret
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : échanges entre les participants, jeux de rôle, travail en groupe, pratique artistique, exercices (mise en situation), discussion en plénière

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l’exécution de l’action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l’entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de chaque journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d’une attestation de fin de formation

Prix : INTRA : 1300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La particularité d’une activité artistique : distinguer les activités utilitaires qui permettent l’activation du potentiel psychomoteur des activités orientées vers l’esthétique
- Stimulation et perception particulière au regard d’une œuvre

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Faire une œuvre : atelier artistique pour les stagiaires
- Technique, sensorialité, expression, style, goût... : concepts et définitions

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Considérer les capacités du résident / de l’usager afin d’envisager une stratégie pour atteindre l’objectif de soin
- Rééduquer au sens technique une capacité altérée
- Aider la personne à redevenir sujet en lui donnant les moyens d’une expression véritable
- L’observation (du non verbal et du hors verbal) afin d’adapter l’activité artistique
- Évaluer l’impact de l’activité

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Proposer une séquence complète : élaboration d’un recueil / livret des potentialités du domaine choisi et acquisition de références artistiques et de termes techniques en rapport

La sophrologie au service des résidents / usagers : développer des ateliers de relaxation, des outils pour la gestion de l'anxiété, des troubles du sommeil, de la douleur, etc.

Cette formation est une initiation à la sophrologie et à sa pratique dans l'accompagnement des personnes âgées, en situation de handicap ou en situation de précarité. Il s'agira d'acquérir des techniques simples et accessibles à tous, afin de les utiliser dans un cadre professionnel pour favoriser la détente physique, l'apaisement mental et la gestion des émotions des personnes accompagnées, et de contribuer à leur bien-être psychocorporel. Ces techniques pourront également être utilisées par le stagiaire pour un mieux-être personnel.

Formateur

Isabelle Chausson, master spécialiste en sophrologie caycédienne

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les fondements et usages de la relaxation / sophrologie
- Pratiquer des techniques de base de relaxation / sophrologie
- Utiliser ces techniques de base pour des séances individuelles ou en groupe

Les contenus seront adaptés en fonction du type de personnes que les stagiaires accompagnent dans leur vie professionnelle.

Durée : 2 jours (14 h)

Public concerné

- Soignants, éducateurs, psychologues, paramédicaux, etc. en milieu sanitaire, médico-social et social
- Jusqu'à 8 participants

Prérequis

Intervenir dans le secteur du sanitaire, social et médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Connaissances théoriques : la sophrologie, les principes essentiels
 - Qu'est-ce que la sophrologie
 - Son histoire et son organisation
 - Ses principes fondamentaux
 - Ses principales applications
- Expérimentation de techniques de sophrologie
 - Technique pour respirer mieux
 - Technique pour se détendre
 - Technique pour harmoniser son corps

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Expérimentation de techniques de sophrologie
 - Technique pour se débarrasser des pensées négatives
 - Technique pour réduire l'anxiété
 - Technique pour faire face plus sereinement aux situations difficiles
 - Technique pour mieux dormir

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel – un module d'approfondissement à distance ou en présentiel à la suite de la formation est possible en fonction du besoin
- Éléments matériels et techniques : clé USB, fiches techniques, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices pratiques, restitutions orales et écrites (prévoir un cahier par stagiaire)
- Éléments à prévoir par le stagiaire : tenue vestimentaire décontractée, vêtements qui ne serrent pas la taille, chaussettes, chaussures plates et gilet

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : quiz
- Évaluation des acquis en continu : restitution et participation aux échanges après chaque technique, auto-évaluation orale et écrite de la première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement ou inter-établissements

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les outils permettant d'animer des ateliers de sophrologie
 - L'adaptation des techniques de relaxation et sophrologie aux personnes fragilisées par la vieillesse, la maladie, le handicap, l'exil ou la précarité
 - Les champs d'intervention
 - Les modes d'intervention
 - Le principe d'alliance
 - L'animation d'une séance individuelle
 - L'animation d'un atelier en groupe
- Expérimentation de technique adaptée aux besoins du groupe
 - Technique « flash »

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Expérimentation de techniques adaptées aux besoins du groupe
 - Technique pour mieux gérer la douleur
 - Technique pour renforcer l'estime de soi

L'utilisation et l'accompagnement en espace multisensoriel de type Snoezelen®

Cette formation s'adresse aux différents professionnels du secteur médico-social souhaitant mettre en place ou actualiser un projet Snoezelen®. Ainsi cette formation a pour vocation d'accompagner les professionnels dans leur réflexion et leur pratique afin de faire profiter les résidents de leur établissement d'une approche multisensorielle de type Snoezelen®.

Formateur

Julia Bolze, psychomotricienne DE

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le concept Snoezelen® adapté à la personne âgée et/ou en situation de handicap
- Cibler les besoins et évaluer les capacités de la personne en termes de motricité, sensorialité et communication
- Choisir et utiliser le matériel adapté aux besoins de la personne
- Construire et animer une séance Snoezelen®

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

- Professionnels soignants intervenant en établissement médico-social accueillant des personnes âgées et/ou en situation de handicap
- Jusqu'à 12 participants

Prérequis

Travailler en établissement médico-social accueillant des personnes âgées et/ou en situation de handicap et possédant une salle Snoezelen® ou un espace multisensoriel

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Comprendre et définir le concept Snoezelen®
 - Philosophie, principes et intérêt
 - Expérience corporelle et cognition : le schéma corporel, la sensorialité, les fonctions cognitives
- Cibler les besoins de la personne et évaluer ses capacités
 - Adopter une posture d'observateur
 - Mettre en lien capacité et besoin

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Connaître et utiliser le matériel Snoezelen®
 - Adapter l'environnement : s'adapter à la personne, créer une ambiance de détente
 - Stimuler les sens
 - Identifier les profils hypo ou hyper sensibles

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, vidéo, matériel multisensoriel
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : expérimentation, réflexion en sous-groupe, jeux de rôle, pédagogie transmissive et active/participative

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : analyse réflexive des ateliers pratiques, illustration de mise en situation par des cas cliniques, élaboration d'un projet institutionnel
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Concevoir et animer des séances
 - Organiser les différents temps de la séance
 - Les techniques de communication
 - L'utilisation du toucher

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Concevoir et animer des séances
 - Expérimenter la relaxation
 - S'exercer à faire de la relaxation
 - Inclure les séances au projet individualisé du résident : fiche de suivi et de transmission des recommandations

Cette formation s’adresse aux professionnels soignants travaillant auprès de publics présentant des troubles ou des difficultés de communication. Cette formation permettra aux professionnels de développer les compétences permettant de mettre en œuvre une manière de communication alternative. Ainsi, l'utilisation du toucher comme vecteur de relation sera un outil favorisant les interactions bénéfiques au soin relationnel.

Formateur

Julia Bolze, psychomotricienne DE

Objectifs pédagogiques

À l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les enjeux corporels liés au toucher
- Intégrer l’impact des différents types de toucher
- Utiliser le toucher comme soin relationnel

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels soignants intervenant auprès de publics accueillis dans le secteur sanitaire, social et médico-social – Jusqu’à 12 participants

Prérequis

Intervenir en établissement sanitaire, social ou médico-social

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : diaporama, vidéo, support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, expérimentation, réflexion en sous-groupe, jeux de rôle, exercices pratiques

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l’exécution de l’action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l’entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : quiz, cas clinique, verbalisation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d’une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Les enjeux corporels liés au toucher
 - Le schéma corporel : la proprioception et l’image du corps
 - Les émotions : les ressentis internes, bien-être et tension, dialogue tonico-émotionnel
 - La douleur : nocicepteurs, douleur chronique et aiguë
 - Le rapport à l’environnement : les sensations tactiles et thermique, la perception et les actions sur l’environnement

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Intégrer l’impact des différents types de toucher
 - Le toucher superficiel : l’effleurage, l’enveloppement, le frottement
 - Le toucher profond : les pressions, les vibrations, les percussions, l’utilisation du matériel

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Utiliser le toucher comme soin relationnel
 - Relation de confiance et bien-être : la prise de contact, les proxémies, l’intention, mettre fin au contact
 - La relaxation : les méthodes de relaxation, les massages, les automassages

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Utiliser le toucher comme soin relationnel
 - La guidance physique : intégrer, maintenir et récupérer des savoir-faire

EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE

Améliorer ses écrits professionnels	118
Cohésion, coopération et travail en équipe	119
Développer des méthodes de gestion du temps et des priorités	120
Développer une communication professionnelle au bénéfice des personnes accompagnées	121
Gestion et communication de crise	122
Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres – Composer sa boîte à outils pour mieux gérer son stress – Niveau 1	123
Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres – Composer sa boîte à outils pour mieux gérer son stress – Niveau 2	124
Utiliser les outils de la communication non violente en faveur du travail en équipe	125

Les écrits professionnels peuvent être à l'origine d'un accompagnement / d'un travail ou, plus fréquemment, rendre compte de celui-ci. De ce fait, ils constituent un outil précieux d'aide à la décision. Ils permettent aux professionnels d'élaborer leur pensée, de réfléchir à leur pratique individuellement et en équipe, de mettre à distance les affects présents dans la relation. Enfin, grâce à ceux-ci, les professionnels donnent de la visibilité à la complexité et à la richesse de leur pratique.

Formateur

Dominique Pierucci, titulaire d'un master en ingénierie et pédagogie de la formation pour adultes, formée à l'analyse transactionnelle et systématique, coach certifié

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Construire l'écrit en tenant compte du cadre légal, de l'éthique et de la déontologie
- Maîtriser la méthodologie d'écriture et les outils pour réaliser un écrit de qualité en tenant compte de sa nature, des enjeux et du destinataire
- Interroger, enrichir et valoriser sa pratique professionnelle grâce au travail d'écriture
- Identifier les qualités de son écrit et les points de vigilance nécessaires

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels souhaitant améliorer la qualité de leurs écrits professionnels

Prérequis

Maîtrise de la langue française orale et écrite : niveau A2/ Avancé ou indépendant

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Questionnement individuel et en grand groupe : « L'écrit et la pratique professionnelle : traçabilité, devoir de mémoire, objectivité/subjectivité, circuits d'informations... »
- Définition, repères historiques et fonctions de l'écrit
- Le cadre légal et le positionnement professionnel – la relation d'aide – le secret professionnel, le devoir de réserve et le partage d'informations. Le droit des usagers depuis les lois de 2002

Après-midi – (durée 3 h 30)

- La qualité du recueil d'informations pour élaborer un écrit impactant
- La méthodologie d'écriture
- La problématique, la demande : les identifier, les formuler, les hiérarchiser
- Des écrits clairs et synthétiques et les différents types de plans
- La grille synoptique pour faciliter et structurer la prise de notes
- Plan d'action individuel

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, photolangage, écrits anonymés, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : alternance d'ateliers, d'exercices pratiques, d'apports théoriques en présentiel comme en distanciel

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter et/ou intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Conduite d'un entretien professionnel, suivi de la production de l'écrit : de la prise de notes, à la construction de la problématique, puis à la finalisation de l'écrit

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Restitutions des travaux des sous-groupes
- Un type d'écrit particulier : le courriel
- Les formules : appel, introduction, salutation...
- L'écrit pour créer du lien
- Place de l'écriture dans le quotidien de travail du professionnel : programmation, seul/à plusieurs...

Le travail en équipe pluridisciplinaire contribue directement à la qualité de l'accompagnement proposé au sein d'un établissement et favorise le bien-être des usagers, ainsi que des salariés. Cette affirmation, certes incontestable, ne donne pas pour autant les clés de compréhension permettant de rassembler les conditions favorables à la « construction » d'un travail en équipe et au maintien d'une cohésion, inscrits dans la continuité. Ces trois journées de formation se donnent pour ambition d'interroger ces aspects et de mettre au travail les professionnels autour de mises en situation, jeux et exercices.

Formateur

Ingrid Dauphas, éducatrice spécialisée de formation initiale, titulaire d'un master 2 Genre égalité et politiques sociales, d'un diplôme universitaire Victimologie état de stress post-traumatique, et d'un DU Management des équipes et pilotage de la performance

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Cerner les enjeux et les conditions de mise en œuvre du travail en équipe
- Favoriser une cohésion et une solidarité dans les pratiques professionnelles
- Faciliter la communication de l'équipe / du service

Durée : 3 jours (21 h) – 2 jours en continu + 1 jour, trois semaines à un mois et demi plus tard

Public concerné

Professionnels des établissements médico-sociaux, sociaux ou sanitaires, jusqu'à 12 participants

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Le travail en équipe
 - De quoi s'agit-il ? Définition
 - Ses contours et enjeux
 - Clarification des concepts : cohésion, cohérence, coopération et dynamique de groupe
 - Conception personnelle des relations au travail
 - Déterminer quelle est « votre » vision du travail en équipe

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Travail en équipe et complémentarité
 - Partage des représentations sur les interrelations au sein de l'équipe
 - Vision collective du travail auprès des usagers, la coopération des professionnels
 - Repérage des missions de chacun
 - Compréhension et limites de sa fonction et de celle des collègues : des ajustements liés à la pandémie COVID-19
 - La diversité des talents de l'équipe : identifier les forces de chacun

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- L'importance de la communication entre professionnels
 - Identifier les leviers qui entrent en jeu dans toute communication
 - Repérer les difficultés dans les situations de travail, les analyser et les comprendre

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, séquences vidéos
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : exercices d'analyse de cas, travail de réflexion en sous-groupes, mises en situation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : participation aux échanges, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique...
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement

Prix : INTRA : 1300 €/jour pour le groupe

Après-midi – (durée 3 h 30)

- L'importance de la communication entre professionnels
 - Détecter, cerner les blocages et leurs origines
 - Spécificités liées à la pandémie COVID-19 : son impact sur le travail au quotidien et sur le collectif
 - Construire et mettre en œuvre une communication favorisant le travail en équipe

[JOUR 3] Matin – (durée 3 h 30)

- Travailler ensemble : le collectif de travail
 - Les critères de fonctionnement d'une équipe et les entraves
 - Les signes d'appartenance
 - Les phases de développement et stades de maturité d'une équipe – Étayages théoriques
 - Les valeurs de l'équipe : les identifier et les faire vivre au quotidien

Après-midi (durée 3 h 30)

- Travailler ensemble : les ingrédients de la cohésion d'équipe
 - Attitudes et comportements
 - Les relations affectives au sein des groupes
 - Les facteurs influençant la dynamique d'équipe
 - Climat et moral de groupe (d'équipe) – Approche théorique et pratique
 - Analyse et pistes de réflexion sur des changements / améliorations possibles

Savoir gérer son temps et s'organiser au travail est un atout. Les bénéfices sont multiples : gain de temps, diminution du stress, un certain confort au travail, mais il n'est pas toujours aisé de réussir à le faire. Seront abordées lors de cette formation des techniques simples pour améliorer l'organisation du travail et ainsi gagner en efficacité et en aisance. Acquérir ce type de compétences est essentiel quand on exerce dans un établissement, qui plus est en équipe, et c'est un gage de qualité dans le travail.

Formateur

Ingrid Dauphas, éducatrice spécialisée de formation initiale, titulaire d'un master 2 Genre égalité et politiques sociales, d'un diplôme universitaire Victimologie état de stress post-traumatique, et d'un DU Management des équipes et pilotage de la performance

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre les effets de la gestion du temps dans son travail
- Utiliser son temps en fonction de son rôle et de ses priorités
- Développer sa propre stratégie de gestion du temps en s'organisant
- Adopter des comportements et modalités de communication nouvelles avec ses collègues

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Ensemble des professionnels, 12 participants maximum

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, auto-diagnostic, échanges sur le vécu des stagiaires, mises en situation, exercices, études de cas, brainstorming

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation inter-établissements (possibilité de mise en œuvre en intra-établissement en fonction de la demande)

Prix : INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Représentation du temps : « la ligne du temps »
 - Repérer les gaspilleurs ou voleurs de temps
 - La relativité du temps : les lois du temps
 - La perception du temps – Mieux se connaître : sa vision du temps et sa propre utilisation de cette ressource

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Hiérarchiser ses activités
 - Tenir compte de son contexte professionnel
 - Se représenter son rôle, ses missions
 - Définir et hiérarchiser ses priorités
 - Distinguer l'important de l'urgent

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Optimiser son temps en s'organisant autrement
 - Structurer son temps, prévoir, hiérarchiser, planifier les tâches quotidiennes et les imprévus
 - Se fixer des objectifs réalistes

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Gérer sa communication avec autrui
- Savoir dire non
- Adopter une stratégie de gestion du temps

Que ce soit en période de crise ou dans le quotidien, le dialogue est essentiel à une bonne entente et une coordination efficace au sein des établissements – entre soignants et patients – mais aussi avec les familles et les intervenants extérieurs. Cette formation se propose de faire des soignants, des professionnels de la communication sachant en éviter les pièges, en maîtriser les codes et filtrer leurs émotions afin d'établir des relations respectueuses, authentiques et apaisées avec toutes les parties prenantes.

Formateur

Nathalie Meistermann, psychologue clinicienne

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Établir une communication saine et authentique
- Identifier les pièges de la communication
- Filtrer ses émotions
- Désamorcer les conflits et construire des relations harmonieuses

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels au contact des usagers / résidents / patient et de leurs proches

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire, social ou médico-social

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel privilégié – possibilité de mise en œuvre à distance sous forme de classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, bibliographie
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : travail de réflexion individuel et en sous-groupes, analyses de cas, jeux de rôle

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : échanges, quiz, mises en situation
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement (possibilité de mise en œuvre en inter en fonction de la demande)

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Les fondamentaux de la communication
 - Le verbal et non verbal
 - Le dit et l'implicite
 - Quiproquos et incompréhensions
 - Vivre ensemble et politesse
 - Que dire à qui ? Le secret professionnel
 - Le pouvoir de l'écoute
- Langage et culture
 - Les codes des différentes cultures. Le dicible et l'indicible
- Dialoguer : un outil clé de la bientraitance et un soin à part entière

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les pièges
 - Jargon
 - Discordance mots / attitudes
 - Le mythe de la vérité à tout prix
 - L'absence d'écoute
 - Sérieux et humour
 - Le reproche et la demande
 - Erreurs types et phrases types
- L'émotion, obstacle à la communication
 - Ressenti et information
 - Maîtrise de soi et gestion des émotions
 - Adaptation à l'émotion de l'interlocuteur

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les grandes techniques de communication
 - La validation de Naomi Feil
 - L'écoute active de Carl Rogers
 - L'assertivité et la communication non violente de Marshall Rosenberg
 - Synchronisation et technique miroir en hypnose

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Les situations délicates en communication
 - L'agressivité
 - La détresse émotionnelle
 - La fermeture
 - Le silence hostile
 - L'anxiété
 - L'attitude hautaine...
- Annoncer une mauvaise nouvelle : une procédure par étapes

La formation vise à faire acquérir aux participants « l'esprit et la méthode » afin, à la fois, acquérir un état d'esprit spécifique pour avoir une approche adéquate tout en s'appuyant sur des procédures, une organisation, des documents. La formation s'appuie, à la fois, sur les procédures propres à chaque entité (lorsqu'elles sont mises en place) et propose des supports pratiques issus des différents retours d'expériences de crises réelles.

Formateur

Thierry Leprou, spécialiste communication de crise des établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaire, diplômé d'une école de journalisme, ancien journaliste, et ancien directeur de la communication d'une compagnie aérienne

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mieux cerner la notion de crise
- Mobiliser des procédures et des outils nécessaires pour communiquer en cas de crise
- Élaborer des messages

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Direction générale, encadrants, professionnels intervenant dans une cellule de crise

Prérequis

Être en situation d'encadrement et/ou faire partie d'une cellule de crise

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Présentation des principes de la gestion et de la communication de crise
 - Définition d'une crise
 - Le comportement des hommes
 - Les pièges pouvant vous impacter

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Présentation des modalités d'organisation
 - Les procédures à mettre en place
 - Les documents
 - L'organisation matérielle

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique, procédures
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, retours d'expériences, exercices, présentations de documents et de procédures, travail à partir des procédures/documents existants de l'entité, participation aux échanges, analyse réflexive des ateliers pratiques, mises en situation, analyse de situations rencontrées dans la pratique

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra-établissement

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Élaboration des messages
 - Les différents interlocuteurs
 - Comment élaborer des messages
 - Les relations presse
 - Les réseaux sociaux

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Mise en situation permettant aux stagiaires de vivre une simulation de situation de crise et d'éprouver leurs pratiques
 - Présentation d'un scénario
 - Préparation de l'exercice

La formation a pour objectif de fournir aux participants des outils pour mieux identifier l'origine de leurs réactions sous stress afin de mettre en place des actions appropriées pour y réagir. Ces outils contribuent à une prise de distance et à un mieux-être qui permet de faciliter l'accompagnement.

Formateur

Blaise de Lanlay, titulaire d'une maîtrise en philosophie, enseignant en management à l'ESSEC et ancien assistant de recherche au CNRS en créativité

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier ses comportements de défense et ceux des autres en situation de stress
- Utiliser des outils pour faire baisser le niveau de stress

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant au contact de personnes accompagnées en établissement sanitaire, social et médico-social

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Identifier ses comportements de défense et ceux des autres en situation de stress
 - Se connaître soi-même dans sa zone émotionnelle et relationnelle pour mieux communiquer avec l'autre
 - Comprendre les quatre comportements de défense
 - Identifier les six causes environnementales amplifiant les émotions de défense

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Utiliser des outils pour faire baisser le niveau de stress
 - Identifier les signaux d'alerte du corps
 - Comprendre l'origine et la fonction de ces signaux et savoir mettre en place une action appropriée
 - S'entraîner à différents outils de régulation émotionnelle

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : accompagnement en ligne suite à la formation
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices pratiques réutilisables par le professionnel, utilisation d'outils de communication, de relaxation et de visualisation

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra ou inter-établissements

Prix : INTRA : 1 400 €/jour pour le groupe (+ frais éventuels)
INTER : 280 €/jour/personne

[APRÈS LA FORMATION] Accompagnement en ligne

- Suite à la formation, les stagiaires ont accès à un espace dédié *on line* (enregistrement et vidéos) qui comprend :
 - un coaching de dix minutes par jour pendant cinq jours pour composer leur propre technique de régulation émotionnelle et retrouver leur calme beaucoup plus rapidement
 - une trousse d'urgence composée d'outils à utiliser ponctuellement lorsqu'ils ont besoin de conserver une attitude professionnelle (ex. lors de situations d'urgence pour éviter de céder à la panique)

Dans la continuité du programme « Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres – Niveau 1 », cette formation permettra aux professionnels de mieux comprendre les dynamiques des émotions et de s'approprier des outils simples et efficaces pour mieux communiquer en situations professionnelles.

Formateur

Blaise de Lanlay, titulaire d'une maîtrise en philosophie, enseignant en management à l'ESSEC et ancien assistant de recherche au CNRS en créativité

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Décrypter l'origine et la fonction des émotions dans la communication
- Appliquer les quatre étapes de la communication bienveillante

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant au contact de personnes accompagnées en établissement sanitaire, social ou médico-social

Prérequis

Avoir suivi la formation « Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres – Niveau 1 »

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- Identifier les six émotions de base
- Reconnaître les déclencheurs des émotions
- Reconnaître les besoins reliés aux émotions
- Mieux comprendre le sens de son ressenti émotionnel pour prendre de la distance et rester professionnel

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel ou classe virtuelle
- Éléments matériels et techniques : présentation sur *paper board*
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, discussion plénière, exercices pratiques réutilisables par le professionnel, utilisation d'outils de communication

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra ou inter-établissements

Prix : INTRA : 1 400 €/jour pour le groupe (+ frais éventuels)
INTER : 280 €/jour/personne

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Identifier les quatre étapes de la communication bienveillante
- Identifier les risques et pièges de chacune de ces étapes
- S'entraîner à la communication bienveillante sur des situations professionnelles spécifiques

Dans les secteurs sanitaire, médico-social, et social, le collectif de travail constitue l'un des principaux soutiens pour les professionnels. Il est en effet identifié, en psychodynamique du travail, comme un régulateur essentiel des différentes sources de tensions liées à la tâche primaire d'accompagnement. Quand la communication se dégrade, ce soutien ne peut constituer un recours, voire devient générateur de conflits au sein de l'équipe pluridisciplinaire. La prise en compte des enjeux et aléas des processus relationnels d'une part, l'acquisition de méthodologies et outils de communication non violente d'autre part, peuvent contribuer à restaurer les échanges et la coopération pluriprofessionnelle. Cette approche permet d'adopter des attitudes efficaces et bienveillantes, respectueuses de soi et d'autrui.

Formateur

Isabelle Méry, psychologue clinicienne, psychosociologue

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Utiliser les modalités de communication liées au travail d'équipe
- Identifier les obstacles à une communication de qualité et sources de tensions ou de conflits entre professionnels
- Mobiliser des outils pratiques visant à développer une communication bienveillante et assertive en faveur de la coopération pluriprofessionnelle

Durée : 2 jours (14 heures)

Public concerné

Professionnels travaillant en équipe

Prérequis

Intervenir dans le secteur sanitaire social, sanitaire ou médico-social

Contenu

[JOUR 1] Matin – (durée 3 h 30)

- La communication et ses enjeux
 - Les différents modes de communication
 - Positions et facteurs de la qualité d'écoute
 - Les antéprédicatifs : système de représentations, de valeurs et de croyances, codes culturels et présupposés inhérents au cadre de référence des interlocuteurs
 - Processus du conflit et gestion des émotions
- Le comportement humain face à la violence et l'option non violente
 - La gestion de l'agressivité verbale en six pas
 - Les clés d'une bonne communication : la relance ; la reformulation ; le recadrage ; le feedback constructif

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Approches dynamiques pour évaluer les modes de communication
 - Le fonctionnement psychophysique de l'être humain : la pyramide des centres de réponses les tendances comportementales associées ; découvrir ses propres tendances et repérer les modes de fonctionnement d'autrui
 - Les points de vue et l'identification : le besoin d'avoir raison pour ne pas avoir tort
 - Connaissance de soi et assertivité
 - Les avantages et inconvénients des quatre attitudes possibles face au conflit

Modalités techniques et pédagogiques

- Modalités de mise en œuvre : présentiel
- Éléments matériels et techniques : support pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, exercices de communication, analyse de situations professionnelles vécues, exercices de réflexion individuels et en groupe

Suivi et évaluation des acquis

- Recueil des attentes du commanditaire et des stagiaires
- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journée
- Évaluation des acquis à l'entrée : pas de procédure de positionnement
- Évaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format : Formation intra ou inter-établissements

Prix : INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe
INTER : 280 €/jour/personne

[JOUR 2] Matin – (durée 3 h 30)

- Les outils de la communication non violente
 - Les positions de vie : moi et mon interlocuteur gagnant/perdant ; gagnant/gagnant ; perdant/gagnant ; perdant/perdant
 - Le triangle de Karpman : découvrir les trois positions du cercle vicieux victime/sauveur ou sauveteur/persécuteur

Après-midi – (durée 3 h 30)

- Le processus de la Communication Non Violente (CNV) développée par Marshall B. Rosenberg
- Les quatre étapes d'une communication sans violence
 - Observation : décrire la situation en distinguant les éléments objectifs et subjectifs
 - Reconnaître et exprimer les sentiments et attitudes suscités par la situation
 - Clarifier les besoins de chaque interlocuteur
 - Adresser une demande positive, négociable

A

• **Thierry Albert**, médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation, ancien interne et ancien chef de clinique assistant des Hôpitaux de Paris. Médecin-chef du COS Centre de Médecine Physique et de Réadaptation de Bobigny depuis 2013.

Principaux domaines d'expertise : blessés médullaires, hémiplégie, sclérose en plaques, trouble de la marche, spasticité, innovations technologiques dans le domaine de la MPR.

• **Sylvie Andry** anime des formations sur des thématiques relatives à l'accompagnement de la personne âgée et aux pratiques professionnelles dans le secteur médico-social, dans lequel elle travaille depuis vingt ans. Elle possède un Diplôme Universitaire (DU) de deuil et travail de deuil et de gérontologie. Titulaire d'une licence en Ingénierie de la santé et d'un master 2 Management des organisations sanitaires et médico-sociales, elle est responsable de secteur.

Principaux domaines d'expertise : gérontologie, deuil et travail de deuil, prévention et gestion du suicide, fin de vie et directives anticipées, secret professionnel, responsabilité des soignants.

• **Stéphane Arnold**, titulaire du diplôme de cadre de la fonction formation délivré par l'Ifce, groupe ESCP (homologué niveau I), d'un diplôme de 3^e cycle de gestion (homologué niveau I), ISG Paris, et d'une maîtrise d'économétrie, Paris I, Panthéon-Sorbonne, est consultant et formateur (CAFDES, DEIS, CAFERUIS...) en gestion financière, auprès d'établissements, services sociaux, médico-sociaux et services de tarification. **Principaux domaines d'expertise** : gestion comptable et financière des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

• **Carlotta d'Anthenaise** est psychologue clinicienne spécialisée en gérontologie. Elle a une pratique qui lui permet d'aborder de nombreux aspects du vieillissement. Elle travaille à la fois en EHPAD et en libéral. Elle intervient pour des formations auprès d'aidants familiaux et de professionnels et anime des groupes de parole pour les patients et les aidants.

Principaux domaines d'expertise : troubles du comportement, maladies neurodégénératives, fin de vie, la position d'aidant, relations avec les familles, refus de soins.

• **Catherine Audias** est titulaire d'un DESS en droit social et d'un master en management des structures de l'action sociale, consultante, formatrice en droit social et en management des structures de l'action sociale.

Principaux domaines d'expertise : droit social, outils RH et organisation, restructuration, gouvernance associative.

• **Stéphanie Aziza** est formatrice – consultante en travail social. Après une expérience de dix ans en tant qu'assistante sociale, elle anime des formations auprès des professionnels des institutions médico-sociales. Titulaire d'un master 2 en sciences de l'éducation, elle propose des groupes d'analyse de pratiques professionnelles, par une approche privilégiant l'élaboration collective. Formée à l'analyse du travail, elle intervient également comme consultante sur des problématiques de RPS et de santé au travail, par une orientation psycho-sociologique.

Principaux domaines d'expertise : l'accompagnement social, l'accueil, l'entretien/la relation d'aide, l'intervention à domicile, la place des émotions dans le travail, l'analyse des pratiques professionnelles, les violences conjugales, la prévention des RPS.

B

• **Thierry Bérot-Inard** est anthropologue et urbaniste. Formateur spécialisé dans le développement social local, l'habitat social, les projets de développement urbains, le montage de partenariat réseau d'acteurs du social et du médico-social.

Principaux domaines d'expertise : habitat, logement, logement social, précarité, réseau, partenariats, interculturel, évaluation interne et externe des établissements du sociaux et médico-social.

• **Franck Bisson** est responsable patrimoine au sein du siège de la Fondation COS Alexandre Glasberg depuis 2012, chargé principalement du suivi des opérations immobilières gérées par le siège. Il travaille dans le domaine de la gestion multitechnique des bâtiments depuis 1995 et plus particulièrement depuis 2008 dans le domaine spécifique des EHPAD. Il intervient auprès des établissements en qualité de fonction support autour des différents thèmes liés à la gestion technique du patrimoine – travaux et politique de maintenance.

Principaux domaines d'expertise : suivi des opérations immobilières (construction neuve, réhabilitation...), veille technique et réglementaire, expertise dans les domaines de la sécurité incendie et de la maintenance multitechnique des bâtiments.

• **Stéphanie Birotheau** est juriste droit social au sein du service RH siège de la Fondation COS Alexandre Glasberg. Ses missions sont de conseiller et accompagner les opérationnels (référénts RH, directeurs) des établissements de la Fondation.

Principaux domaines d'expertise : droit du travail, ressources humaines, QVT.

• **Julia Bolze** est psychomotricienne. Elle travaille en libéral auprès des enfants ainsi qu'en EHPAD auprès de la personne âgée. L'accompagnement de la personne par l'approche corporelle, sensorielle et relationnelle est au cœur de sa profession et sa pratique. Ainsi elle met son expérience au service de la formation dans une volonté de soutenir les équipes dans leur réflexion, leur approche et leur communication.

Principaux domaines d'expertise : médiations corporelles et sensorielles, maladies neurodégénératives, gestes et postures, troubles du comportement, simulateur de vieillissement, communication verbale et non verbale.

C

• **Isabelle Chausson** est sophrologue depuis 1996, formée à la relaxation et à la sophrologie par l'académie de Sophrologie caycédienne de Paris, puis par le professeur Alfonso Caycedo, docteur en médecine et chirurgie, neurologue et psychiatre clinicien qui a créé la sophrologie en 1960. Membre de l'académie internationale de Sophrologie caycédienne elle exerce en libéral et accompagne, en soirées ou le week-end, des personnes en individuel ou en groupe (champ d'application social, éducatif et sportif). Spécialiste par ailleurs depuis 1985 de la communication et de la collecte de fonds, elle occupe également depuis 2012 le poste de responsable des partenariats/mécénat au siège de la Fondation COS Alexandre Glasberg.

Principaux domaines d'expertise : communication, partenariats, relaxation et sophrologie.

D

• **Ingrid Dauphas**, éducatrice spécialisée pendant cinq ans en MECS auprès d'enfants et d'adolescents placés, en CHRS auprès de personnes en situation de précarité et de violences conjugales, référente RMI dans les quartiers nord de Marseille. Depuis 2004, exerce à temps plein en tant que formatrice consultante. D'abord salariée à l'IRTS de Marseille, IRTS Paris IDF, ADES Marmande, puis en statut d'indépendante. Titulaire d'un diplôme d'état d'éducatrice spécialisée, d'un master 2 Genre égalité et politiques sociales, d'un DU en victimologie état de stress post-traumatique, d'un DU en management des équipes, formée aux techniques du théâtre de l'opprimé, ainsi qu'au Makaton.

Principaux domaines d'expertise : communication professionnelle, genre, violences intrafamiliales, bientraitance, tutorat, management et ses déclinaisons (conduite de réunion, techniques d'entretiens, animation et travail en équipe, gestion des conflits, prévention des risques psycho-sociaux, QVT...), méthodologie de projets.

• **Walter Deumer** est psychologue et formateur consultant. Franco-allemand, vivant en France depuis 1990, il a suivi une formation de formateur à la gestion des conflits, la communication, la médiation, le conseil en organisation, l'interculturel. Il intervient auprès d'organisations pour prévenir les RPS (audit, accompagnement, médiation), en particulier pour gérer des conflits internes. Il est également psychologue en EHPAD. **Principaux domaines d'expertise** : gestion des conflits, accueil du public, animation d'équipe, prévention des RPS, prise en charge de la personne âgée dépendante en EHPAD et en clinique SSR, bientraitance, accueil des familles.

• **Alexandra de Abreu**, diplômée d'un master en sociologie du travail et compétences en organisation, est consultante-formatrice dans le domaine des Établissements et Services Médico-Sociaux (ESSMS). Elle réalise également de nombreuses évaluations ce qui lui permet de proposer des formations basées sur la réalité vécue par les professionnels des services et/ou établissements.

Principaux domaines d'expertise : la démarche qualité pour les ESSMS, les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS, le RGPD, les outils réglementaires (projet de service, projet personnalisé, etc.), la démarche de prévention des risques professionnels, l'accompagnement à une méthodologie projet.

• **Sabine Esnault** est consultante, coach professionnel et médiatrice dans l'économie sociale et solidaire. Après des études supérieures en gestion des ressources humaines et 16 années d'expérience managériale opérationnelle dans le secteur industriel ; elle a fait le choix de rejoindre de secteur associatif de la santé et des solidarités. Depuis plus de 20 ans elle a développé sa pratique professionnelle dans le développement des hommes et des organisations. Elle a œuvré pour permettre la professionnalisation de la fonction ressources humaines, elle a accompagné de nombreux managers conduisant des changements organisationnels et a piloté la création d'un centre de médiation conventionnelle à destination des acteurs de la solidarité.

Principaux domaines d'expertise : accompagnement du changement, réflexion stratégique, gouvernance associative, management des organisations, mobilisation des personnes, prévention des risques professionnels, développement et valorisation des emplois et des compétences, qualité de vie au travail, coaching d'équipes et individuels, développement et animation de réseaux, médiation conventionnelle.

F

• **Maud Faye** est psychologue clinicienne dans un service d'immuno-hématologie. Elle accompagne des personnes pour la plupart âgées, face à la maladie grave et parfois en fin de vie. Durant huit ans, elle a exercé en tant que neuropsychologue en consultation mémoire et dans un service d'onco-gériatrie. Elle propose depuis deux ans des groupes d'analyse des pratiques dans des résidences autonomie pour soutenir une professionnalisation des accompagnements et faire émerger un esprit d'équipe et de collaboration au service du sujet âgé. **Principaux domaines d'expertise** : maladie d'Alzheimer, compréhension et la gestion des troubles du comportement, gestion de l'agressivité, bientraitance, vieillissement, relation aux familles.

• **Maïté Fontaine**, psychologue clinicienne, experte en psychogérontologie, est spécialisée dans l'accompagnement des personnes malades d'Alzheimer ou apparentées, et personnes en fin de vie. Elle est également formée en haptonomie (toucher et soins relationnels affectifs).

Principaux domaines d'expertise : maladie d'Alzheimer, communication, troubles du comportement, fin de vie et soins palliatifs, douleur.

G

• **Catherine Gacoin**, art-thérapeute, elle exerce dans les EHPAD du CHU de Reims depuis 2012, plus précisément dans les unités fermées. Pour une meilleure prise en soin des malades d'Alzheimer, elle a été formée à la validation. Titulaire d'une maîtrise d'arts plastiques, ancienne enseignante en arts plastiques, elle a trouvé dans la formation une autre façon d'enseigner dans ses domaines de compétences : l'art et le soin. **Principaux domaines d'expertise** : art-thérapie.

• **Lisa Gaffino** est médecin spécialiste en médecine physique et de réadaptation et est médecin chef de service du COS CRRF Pasteur à Troyes.

Principaux domaines d'expertise : prise en charge des patients amputés de membre inférieur et de membre supérieur, rééducation vasculaire, appareillage du handicap moteur, rééducation orthopédique et traumatologique, rééducation neurologique (cérébrolésés, blessés médullaires, pathologies neurologiques périphériques et centrales).

• **Laëtitia Grimaldi**, titulaire d'un diplôme de maîtrise en sciences de gestion, spécialité qualité globale et développement durable et d'un master en droit de la science médicale, est responsable qualité gestion des risques au COS CMPR de Bobigny depuis janvier 2020. Elle a accompagné des établissements de santé pour des certifications V2010 et V2014 et des EHPAD pour les dispositifs d'évaluation interne. Elle dirige une compagnie de théâtre et intervient pour des formations de théâtre en entreprise.

Principaux domaines d'expertise : déploiement de la démarche qualité (organisation, gestion documentaire, évaluations, création d'outils, plan d'amélioration), accompagnement dans la certification, gestion des risques sanitaires, analyse d'événements indésirables, la communication dans le travail d'équipe, la prise de parole, le coaching vocal, la gestion des émotions, la gestion du temps et des priorités, la négociation au quotidien, savoir animer un réseau

• **Florian Gualbert**, psychologue clinicien, exerce : sur une équipe territoriale de soins palliatifs, en unité de long séjour gériatrique. Ayant exercé : en établissement pour personnes âgées dépendantes, sur un pôle d'activités et de soins adaptés pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés et sur une unité de soins palliatifs. Il a une pratique clinique d'entretien à visée psychothérapeutique et de soutien de la personne en fin de vie, de suivi de deuil des familles et des proches, de suivi psychologique du résident et de sa famille suite à l'institutionnalisation, d'ateliers groupaux à médiation thérapeutique, de groupes de parole pour les soignants, d'encadrement de stage en psychologie, et de formations.
Principaux domaines d'expertise : approche psychologique du deuil, de la personne en fin de vie, des soins palliatifs et des situations de maladie grave, psychopathologie de la personne âgée (troubles neurodégénératifs, psychiatriques et vieillissement pathologique), accompagnement de la personne âgée et de sa famille en institution.

• **Adeline Guibert**, psychologue, neuropsychologue. Titulaire du master 2 Sciences humaines et sociales, à finalité professionnelle, mention psychologie, spécialité développement et fonctionnement de la personne, parcours neuropsychologie à l'université d'Amiens en 2005 et d'un DU Réhabilitation neuropsychologique en 2018. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies traumatiques et neurologiques au Centre de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle COS Pasteur à Troyes depuis 2009.
Principaux domaines d'expertise : évaluation neuropsychologique, rééducation cognitive et information sur les troubles cognitifs et comportementaux liés à une lésion cérébrale.

H

• **Lucile Hugon**, est actuellement avocate au barreau de Bordeaux, spécialisée en droit des étrangers. Elle a durant trois années été nommée par le Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies, pour assurer les fonctions de juge assesseur à la Cour nationale du droit d'asile. Elle est formatrice depuis 2007 en droit des étrangers. Elle a ouvert en 2000 la plateforme d'accueil des demandeurs d'asile à Bordeaux et a exercé les fonctions d'officier de protection à l'OFPPA. Elle a également travaillé en CADA en tant qu'intervenante sociale. Chargée de lobbying en matière d'asile et de renvoi dangereux au niveau national, européen et international pour une ONG de défense des droits de l'Homme, elle a ensuite exercé la profession d'avocat pendant 8 ans au barreau de Bordeaux. Elle a enfin exercé des fonctions d'accompagnatrice socio-professionnelle dans une structure d'insertion par l'activité économique.
Principaux domaines d'expertise : droit d'asile, droit des étrangers, situation juridique des mineurs non accompagnés, traite des êtres humains, accompagnement des publics immigrés, intégration des bénéficiaires de protection internationale, gestion de l'accompagnement interculturel, humain et juridique des personnes victimes de tortures et traitements inhumains et dégradants.

L

• **Blaise de Lanlay** enseigne les outils de l'intelligence émotionnelle à l'ESSEC. Il est formé aux outils de gestion du stress et des émotions en milieu hospitalier et universitaire (CHU de Lille et Harvard Medical School à Boston). Il est aussi diplômé HEC (mémoire de fin d'études sur le stress), titulaire d'une maîtrise de philosophie et ancien assistant de recherche au CNRS en créativité.
Principaux domaines d'expertise : intelligence émotionnelle, gestion du stress et régulation des émotions, communication interpersonnelle, MBTI.

• **Bruno Larrose**, psychologue clinicien et psychanalyste, a exercé en pédopsychiatrie et en milieu carcéral. Il a été chargé de cours en psychologie clinique et pathologique à l'université de Bordeaux 2, et en réflexion éthique à l'École des hautes études en santé publique de Rennes.
Principaux domaines d'expertise : supervision d'équipes (analyse de pratiques), coaching de directeurs et de cadres, formation et réflexion éthique, gestion de conflits, consolidation organisationnelle.

• **Ornella Lellouche**, titulaire du BTS Diététique, est diététicienne nutritionniste depuis près de dix ans. Elle exerce dans diverses structures comme : des EHPAD, un SSIAD et a exercé au COS CMPR de Bobigny. Elle peut aussi bien gérer la partie hygiène et qualité comme la partie nutrition avec la prise en charge diététique des résidents. Elle est le lien entre la cuisine et le service de soins et réalise de nombreuses formations à l'ensemble du personnel.
Principaux domaines d'expertise : dépistage et prise en charge de la dénutrition, gestion des compléments nutritionnels oraux, troubles de la déglutition, méthode HACCP.

• **Pauline Lengrand**, ergothérapeute. Titulaire du diplôme d'État d'ergothérapeute depuis juin 2012. Elle a suivi une formation sur le thème de l'éducation thérapeutique du patient. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies traumatiques et neurologiques au Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle COS Pasteur à Troyes.
Principaux domaines d'expertise : rééducation de patients présentant un handicap moteur et/ou cognitif, réadaptation dans les activités de la vie quotidienne du patient, adaptation du cadre bâti.

• **Thierry Leprou**, journaliste de formation, est l'un des spécialistes en France de la communication en situation de crise qu'il développe depuis 20 ans. Ses formations sont fondées sur des retours d'expériences de crises vécues lors de ses missions de conseil et d'assistance. Thierry Leprou est l'auteur de deux ouvrages aux éditions ESF *Communiquer en cas de crise* et *Réussir vos relations avec les médias*. Il est également titulaire d'une licence de théologie.
Principaux domaines d'expertise : gestion et communication de crise, relations presse, stratégie de communication.

• **Amélie Loireau** a occupé pendant plus de 20 ans des fonctions très diverses — anthropologue social en milieu industriel, directeur grands comptes dans un cabinet international de conseil en RH, directrice d'établissement médico-social — qui lui ont permis de développer son agilité en acquérant une connaissance plurielle du terrain. Cette trajectoire dans la gestion de projets et l'encadrement, souvent face à des équipes fragilisées, lui a conféré une vision pragmatique et humaniste du management. Il y a 5 ans, elle a choisi de mettre son expérience de l'entreprise au service de l'accompagnement des individus, des équipes et des organisations. Elle est ainsi devenue coach professionnelle, consultante en management, et formatrice.
Principaux domaines d'expertise : management et techniques d'encadrement, analyse de pratiques managériales, ateliers de co-développement, prioritairement dans le secteur médico-social et social, et dans le secteur public hospitalier, mais aussi dans les secteurs parapublic et privé, médiation professionnelle, séminaires de développement managérial et de cohésion d'équipes, coaching collectif.

• **Virginie Lowicki Pacot**, assistante de service social depuis 2007 au Centre de Rééducation Fonctionnelle COS Divio à Dijon, responsable du service social et de l'unité d'insertion socio-professionnelle COMETE France depuis 2015. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies orthopédiques et neurologiques.
Principaux domaines d'expertise : accès aux droits des personnes hospitalisées, prise en charge des problématiques sociales, mise en place de stratégies de compensation du handicap, insertion sociale et professionnelle.

M

• **Nathalie Meistermann**, psychologue clinicienne en EHPAD (COS Alice Guy) en psychiatrie ainsi que thérapeute familiale et hypnothérapeute en libéral. Elle est également formatrice en établissements de santé et médico-social. Journaliste dans une première vie professionnelle pendant vingt-cinq ans dont vingt ans au sein de l'agence de presse internationale Reuters, elle a couvert les domaines de l'économie, des médias et des nouvelles technologies.
Principaux domaines d'expertise : psychologie du vieillissement, bientraitance, communication non violente, gestion de l'agressivité, thérapies familiales systémiques, accompagnement des familles, épuisement professionnel, processus et rituels de deuil, analyse des pratiques, groupes de parole.

• **Isabelle Méry** est psychologue clinicienne et psychosociologue. Diplômée de l'université Paris VII (DESS Psychologie clinique et psychopathologie) et Paris Dauphine (master professionnel Conseil et dynamique de changement dans les organisations options Ingénierie de formation et Développement des compétences/santé au travail), elle a travaillé dans le champ de l'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle auprès de différents publics, puis de la formation professionnelle comme cheffe de projet. Titulaire d'un DU spécialisé en soins palliatifs de la faculté de médecine Paris Descartes, elle décline une expérience établissement spécialisé en oncologie et soins palliatifs ; elle exerce aujourd'hui comme psychologue en ESRP ainsi que comme psychothérapeute en cabinet libéral.
Principaux domaines d'expertise : intervention à domicile, accompagnement du quotidien éducatif, prévention de la maltraitance, promotion de la bientraitance et éthique de l'accompagnement, gestion des conflits et traitement des situations de violence en institution, prévention des RPS (gestion du stress, burn-out, violences au travail) et bien-être au travail, accompagnement du vieillissement, de la maladie grave, de la fin de vie et du deuil, analyse de pratiques professionnelles et de régulation d'équipe.

• **Jennifer Meulnotte**, psychologue clinicienne en EHPAD et pour des services de soins au domicile, elle travaille également dans le domaine de la recherche et de la formation.
Principaux domaines d'expertise : gérontologie, accompagnement psychologique du sujet âgé, troubles du comportement, pathologies démentielles, prises en charge non médicamenteuses.

• **Sophie Morin** est juriste droit social au sein du service RH siège de la Fondation COS Alexandre Glasberg. Ses missions sont de conseiller et accompagner les opérationnels (référénts RH, directeurs) des établissements de la Fondation. Diplômée à la fois en droit social et également en ressources humaines, elle exerce ses fonctions sein de structures médico-sociales et sanitaires depuis 2013.

Principaux domaines d'expertise : droit du travail, ressources humaines, QVT

N

• **Alix Nicoud**, docteur en neurosciences, conçoit et anime des formations et des conférences dans le domaine des maladies neurodégénératives. Son parcours scientifique et son expérience dans la recherche font d'elle une spécialiste du cerveau. Elle enseigne à l'université puis, animée par une volonté de mettre le savoir scientifique à la portée de tous, elle décide d'être médiatrice scientifique à la Cité des sciences de Bordeaux. Aujourd'hui, elle intervient auprès de structures professionnelles de la dépendance et auprès d'aidants familiaux.
Principaux domaines d'expertise : maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson, etc.), projet personnalisé, place de l'aidant professionnel dans l'accompagnement, gestion du deuil.

O

• **Louisa Oulddris**, de formation infirmière, cadre de santé puis cadre supérieur de santé, a exercé à l'hôpital, en libéral, en foyer logement et en EHPAD comme directrice.
Principaux domaines d'expertise : la douleur, l'hygiène bucco-dentaire, le circuit du médicament en EHPAD et en SSIAD, le diabète, la démarche de soins.

• **Clotilde O'Deyé** est formatrice et consultante, de formation initiale en philosophie, sociologie et anthropologie. Elle accompagne des équipes de terrain et de management depuis plus de quinze ans, avec une approche permettant d'être au plus près des réalités professionnelles des participants.
Principaux domaines d'expertise : questions d'intégration, d'intervention interculturelle, de laïcité dans les pratiques professionnelles et d'expression participative au sein des organisations sociales et médico-sociales.

P

• **Bernard Pachoud** est psychiatre et professeur de psychologie à Université de Paris. Ses recherches portent sur les déterminants du devenir à long terme des personnes vivant avec des troubles mentaux, et en particulier sur l'insertion professionnelle de ces personnes. Plus largement, il s'intéresse au dialogue interdisciplinaire entre philosophie et psychiatrie.
Principaux domaines d'expertise : psychopathologie de l'adulte, pratiques d'accompagnement et de soutien à l'insertion sociale et professionnelle des personnes ayant un handicap psychique.

• **Édith Perbet** est coach professionnel, cadre de santé et gestionnaire des risques. Elle enseigne les transmissions ciblées ainsi que le management et l'organisation des soins. Elle a une expérience de cadre en chirurgie, en EHPAD, en institut de formation en soins infirmiers et en SSR où elle a exercé en qualité de directrice des soins. Elle est formée à l'analyse transactionnelle et à la programmation neurolinguistique.
Principaux domaines d'expertise : le management des équipes, l'organisation des soins et la gestion des risques, la communication et la gestion de projets, l'audit d'organisation.

• **Élise Pestre** est psychologue clinicienne, psychanalyste, maître de conférences — HDR à Université de Paris (ex Paris 7) et formatrice. Docteure en psychologie, elle est l'auteur de l'ouvrage *La vie psychique des réfugiés*, (2010), Payot et Rivages, Paris, 2019 (3^e édition).
Principaux domaines d'expertise : psychopathologie du sujet réfugié, maternité, exil et périnatalité, migrants en situation de

frontière, accompagnement clinique des professionnels qui travaillent au contact de populations en situation de précarité dans les champs de la santé et du social.

• **Dominique Pierucci**, titulaire d'un master en ingénierie et pédagogie de la formation pour adultes, et formée à l'analyse transactionnelle et à l'approche systémique, est consultante, formatrice et coach. Elle est certifiée en constellations d'organisation depuis janvier 2021. Dans une première vie professionnelle, elle a été assistante sociale et responsable d'équipe, puis au sein d'un laboratoire pharmaceutique, déléguée médicale et responsable régionale.

Principaux domaines d'expertise : management, leadership, conduite du changement, animation d'équipe, gestion des conflits, communication et relation interpersonnelle, analyse de la pratique.

• **Stéphanie Piot**, cadre de santé. Diplômée d'État en soins infirmier depuis 2002 et cadre de santé depuis 2011 (mémoire ayant pour thème la place de l'infirmier en rééducation). Elle a intégré le Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle COS Pasteur à Troyes suite à son diplôme en tant qu'infirmière. Elle a suivi une formation en éducation thérapeutique. Investie au sein de son établissement dans la mise en œuvre de la CSARR et de la dépendance dans les unités de soins, elle a également assuré le tutorat des étudiants durant cinq ans. Est détachée une partie de son temps pour occuper une fonction d'assistante à la coordination SSR Sud Champagne auprès de l'ARS Grand Est. Ces dernières années lui ont permis de travailler sur la mise en œuvre et le suivi des différentes pratiques de soins infirmiers spécifiques à la rééducation-réadaptation.

Principaux domaines d'expertise : soins infirmiers en SSR neurologique et locomoteur, prise en charge du risque escarre.

R

• **Florent Ramonet** est expert hôtelier et qualité sénior. Titulaire d'un bachelor en diététique et nutrition (chargé de projet en nutrition humaine), il a ensuite fait le choix de s'orienter vers un master Chef de projet commercial dans l'agroalimentaire et services associés en 2014/2015, avant de débiter son parcours professionnel dans diverses sociétés de restauration collective, d'abord dans les fonctions supports, notamment commerciales et marketing, avant de se diriger vers l'opérationnel. Son parcours lui permet d'avoir une vision approfondie du secteur de la restauration à destination des personnes en situation de fragilité.

Principaux domaines d'expertise : nutrition de la personne âgée ou en situation de fragilité, HACCP, pratiques hôtelières

• **Antonella Relli** est enseignante en littérature (magistère de Gênes). Elle est consultante en politiques sociales depuis 1988. Elle intervient comme consultante auprès des institutions et collectivités territoriales dans le cadre des missions d'élaboration des schémas (protection de l'enfance, handicap, addictions, exclusion), dans l'évaluation de programmes ou dispositifs publics, dans le cadre d'évaluations externes pour les établissements sociaux et médico-sociaux.

Principaux domaines d'expertise : accompagnement des associations et établissements du secteur social et médico-social dans les projets (associatifs, de management, de structure), conduite du changement, résolution de situations de crise, promotion de la bientraitance, coopération, méthodologie de projet, analyse des pratiques.

• **Lucie Remy** est orthophoniste, diplômée du département de l'École d'orthophonie de la faculté Pierre et Marie Curie-Pitié-Salpêtrière à Paris. Elle travaille auprès de patients victimes de pathologies neurologiques au Centre de Rééducation Fonctionnelle COS Divio, à Dijon.

Principaux domaines d'expertise : troubles de la déglutition (d'origine neurologique ou chez le sujet âgé ou porteur de polyhandicap), rééducation et réadaptation des troubles du langage, de la parole et de la communication des patients cérébrolésés.

• **Sophie Rendolet** est psychologue clinicienne. Elle a travaillé au COS CMPR de Bobigny de 2010 à 2020, où elle a accompagné les patients et leur entourage pendant le séjour de rééducation, en lien avec l'ensemble de l'équipe (médicale, paramédicale et sociale). Elle travaille aujourd'hui en HAD (soins palliatifs, oncologie) et dans un SAMSAH accueillant des adultes présentant des troubles psychiques. Diplômée en 2005 de l'École des psychologues praticiens (Paris), elle a exercé dans différents contextes (domaine judiciaire, sanitaire, associatif) sur des missions d'évaluation psychologique et de prise en charge thérapeutique.

Principaux domaines d'expertise : abord psychologique des patients en rééducation, posture soignante.

• **Stéphane Ribière**, expert culinaire sénior, est titulaire du BTS Restauration depuis juin 1993. Il a suivi plusieurs formations dans le domaine culinaire : pâtisserie / chocolaterie, aubergiste contemporain, art de la cuisine allégée, textures modifiées. Après huit années passées dans le milieu médico-social (EHPAD, EAM, MAS, foyer de vie), il travaille aujourd'hui dans la restauration et la nutrition hospitalière, gériatrique et handicap.

Principaux domaines d'expertise : prise en charge de la dénutrition, mise en place d'offres de restauration et textures modifiées, organisation des tâches de travail, process de fabrication en milieu sanitaire et social, fonction hôtellerie en institution.

• **Delphine Rivier** a été travailleur social au sein de différents établissements (CHRS, MECS, ITEP...) et à différents niveaux de responsabilité. Des études universitaires en sociologie (EHESS) et psychosociologie clinique (université Paris 7) soutiennent depuis 2012 son activité de formatrice au sein du secteur social et médico-social.

Principaux domaines d'expertise : méthodologies de travail individuelles et collectives, outils et procédures issues de la loi 2002-2, dynamiques et affects des groupes, analyse des pratiques professionnelles, ingénierie pédagogique.

• **Johanna Rozenberg** est psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie, travaillant auprès de personnes âgées vulnérables en situation de handicap mental ou physique liée à leur dépendance et vivant à domicile. Elle intervient lors de situations complexes d'origine psychiatrique et/ou neurologiques nécessitant des évaluations et des orientations adaptées aux situations rencontrées. Elle anime aussi des groupes d'analyses des pratiques professionnelles dans le champ du handicap et du médico-social. Détentrice d'un master professionnel de psychologie et d'un master recherche en sciences cognitives, elle est également co-auteurice d'un ouvrage consacré à l'accompagnement institutionnel des adultes en situation de handicap.

Principaux domaines d'expertise : bilans neuropsychologiques, stimulation cognitive, ateliers thérapeutiques, groupe d'analyse des pratiques professionnelles, concertations éthique, coordination d'action d'orientation.

S

• **Nicolas Scohy** est philosophe et consultant en management. Il intervient comme consultant, coach et formateur. Formé à la systémie, la programmation neuro linguistique, la psychologie rogérienne, l'hypnose ericksonienne et les neurosciences, il intervient depuis 2002 comme consultant, coach et formateur en entreprise. Il intervient pour des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs sur des activités de diagnostic ressources humaines, santé au travail, conduite du changement. Médiateur et spécialisé en gestion de crise, son activité tend à se concentrer depuis quelques années sur ces problématiques, il intervient plus particulièrement sur le thème des risques psycho-sociaux, la médiation, et anime de nombreux séminaires sur la question des valeurs et de la communication. Il intervient plus particulièrement pour le secteur sanitaire, social et médico-social depuis 2006. Il a publié 3 ouvrages sur la gestion de conflit et la communication de crise, dont un en lien avec la gestion des centres de santé. Il a fondé en 2020 l'institut Noeseos, spécialisé en neurosciences.

Principaux domaines d'expertise : management d'équipe, management de projet et accompagnement du changement, gestion de conflit et gestion de crise, techniques d'entretien, gestion du temps, ressources humaines, santé au travail et risques psycho-sociaux, neurosciences.

• **Fabien Segura** est kinésithérapeute DE, ostéopathe DO et formateur. Spécialisé dans la prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) et la prise en charge de patients dépendants, il propose de nombreuses formations spécifiques sur ces thèmes (gestes et postures/prévention des TMS par métier, manutention de patients dépendants, prévention des chutes chez patients âgés, installation du patient dépendant...). Il anime aussi d'autres formations cherchant à améliorer l'état de santé « bien être physique, psychique et social » des participants (prévention des risques psycho-sociaux liés au travail, la gestion du stress et le bien-être).

Principaux domaines d'expertise : prévention TMS, prise en charge des patients dépendants.

L'IFCOS, n° de SIRET : 82 388 718 700 016 / n° de déclaration d'activité : 117 555 240 375, est un organisme de formation professionnelle associatif spécialisé dans les métiers des secteurs sanitaire, social et médico-social. Son siège social est fixé au 88-90 boulevard de Sébastopol — 75003 Paris. L'IFCOS conçoit, élabore et dispense des formations inter-établissements et intra-établissement sur le territoire national. L'organisme de formation atteste être exonéré de TVA.

• Définitions

Client : co-contractant de l'IFCOS

Contrat : convention de formation professionnelle conclue entre l'IFCOS et le Client.

Formation inter-établissements : Formation accueillant des salariés de différentes structures réalisée dans les locaux de l'IFCOS ou dans des locaux mis à sa disposition.

Formation intra-établissement : Formation sur mesure pour le compte du Client, réalisée dans ses locaux.

• Objet et champ d'application

Tout Contrat implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. Aucune dérogation aux présentes Conditions Générales n'est opposable à l'IFCOS si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

• Documents contractuels

Le Contrat précisera l'intitulé de la formation, sa nature, sa durée, ses effectifs, les modalités de son déroulement et la sanction de la formation ainsi que son prix et les contributions financières éventuelles de personnes publiques. Tout Contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant les articles L6353-1 et L6353-2 du Code du travail.

• Annulations et reports

Toute formation commencée restera due en totalité en cas d'abandon par le stagiaire, sauf cas de force majeure telle que définie strictement et limitativement par la loi. L'organisme de formation, en contrepartie des sommes reçues, s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la convention signée et à fournir tout document et pièce de nature à justifier de la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

En cas d'inexécution partielle ou totale de l'action de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait (article L.6354-1 du Code du travail).

En cas de renoncement du fait du stagiaire dans un délai de 2 semaines avant la date de début de la formation, la somme sera due en totalité.

Pour les formations faisant l'objet d'acompte : en cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

– Dans un délai supérieur à 3 mois avant le début de la formation : l'acompte pourra être remboursé

– Dans un délai inférieur à 3 mois avant le début de la formation : l'acompte ne pourra pas être remboursé

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Toute demande de report devra être faite par écrit (courriel ou lettre recommandée) 2 semaines (jours calendaires) au plus tard avant la date de début de la formation. En cas de demande de

report effectuée après ce délai, l'acceptation des nouvelles dates proposées devra être confirmée par le Client à l'IFCOS dans un délai de 7 jours ouvrables.

L'IFCOS se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter des formations planifiées sans indemnités, sous réserve d'en informer le Client avec un préavis raisonnable.

• Formations inter-établissements

L'inscription est réalisée via le bulletin d'inscription disponible sur demande ou sur le site de l'IFCOS. Elle peut être effectuée par courriel. Cet écrit vaut engagement auprès de l'IFCOS. Dans certains cas, un acompte d'un montant de 30 % pourra être demandé avec la convention de formation pour valider l'inscription à l'action de formation. Les conditions tarifaires sont indiquées sur la fiche formation correspondante. Les prix comprennent l'intervention du formateur, les ressources pédagogiques, les frais administratifs ainsi que les frais de restauration du stagiaire le midi (sauf cas exceptionnels toujours mentionnés en amont). Ce prix ne comprend pas les frais liés au déplacement du stagiaire.

Le stagiaire bénéficie avant son inscription définitive des éléments d'information sur la formation (programme détaillé, horaires, livret d'accueil avec règlement intérieur, etc.) À l'issue de la formation après validation des feuilles d'émargement, l'IFCOS transmet au commanditaire le certificat de réalisation. Le stagiaire bénéficie d'une attestation de fin de formation précisant l'atteinte des objectifs pédagogiques définis. Un CR de fin de formation est également transmis aux différentes parties prenantes avec la synthèse des questionnaires de satisfaction renseignés en fin de formation.

Les factures sont payables trente (30) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture.

• Formations intra-établissement

La demande de formation intra doit être confirmée par courriel.

Dans certains cas, un acompte d'un montant de 30 % pourra être demandé avec la convention de formation pour valider l'inscription à l'action de formation. Les conditions tarifaires sont indiquées sur la fiche formation correspondante. Les prix comprennent l'intervention du formateur, les documents pédagogiques, les frais administratifs. Les frais de déjeuner du stagiaire ne sont pas pris en charge par l'IFCOS dans le cas des formations intra qui ont généralement lieu dans la structure du commanditaire / établissement demandeur. Pour certaines formations, des frais liés au déplacement du formateur sont susceptibles d'être facturés, cela est toujours indiqué en amont. Les stagiaires bénéficient avant leur inscription définitive d'éléments d'information sur la formation (programme détaillé, horaires, livret d'accueil avec règlement intérieur, etc.)

À l'issue de la formation après validation des feuilles d'émargement, l'IFCOS transmet au commanditaire les certificats de réalisation. Le stagiaire bénéficie d'une attestation de fin de formation précisant l'atteinte des objectifs pédagogiques définis. Un CR de fin de formation est également transmis aux différentes parties prenantes avec la synthèse des questionnaires de satisfaction renseignés en fin de formation.

Les factures sont payables trente (30) jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture.

• Modalités et délais d'accès

L'inscription aux formations inter-établissements est accessible via un bulletin d'inscription disponible sur demande ou sur notre site internet. L'IFCOS s'engage à confirmer l'inscription dans les 7 jours ouvrés à réception du bulletin d'inscription accompagné de l'acompte.

En ce qui concerne les formations intra, l'IFCOS s'engage à proposer des dates au commanditaire dans les 7 jours ouvrés (en dehors des vacances scolaires). La validation définitive de l'action intervient à réception de la convention de formation.

• Confidentialité et propriété intellectuelle

Les ressources pédagogiques de l'IFCOS, quels qu'en soient la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation, appartiennent exclusivement à l'IFCOS.

L'apprenant et le Client n'ont pas le droit, sauf accord préalable de l'IFCOS d'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et/ou distribuer le support de formation ; de désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraaires et sans possibilité de renonciation contractuelle ; de sous-licencier, louer et/ou prêter le support de formation ; d'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé.

• Protection des données personnelles

Dans le cadre de la réalisation des formations, l'IFCOS est amené à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent être partagées avec des prestataires ou sous-traitants pour le strict besoin des formations.

En outre, les personnes concernées disposent sur les données personnelles les concernant d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de l'IFCOS en écrivant à ifcos@fondationcos.org

Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, l'IFCOS s'engage dans le cadre de l'exécution de ses formations à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées.

Par conséquent, l'IFCOS s'engage à :

– Ne traiter les données personnelles que pour le strict besoin des formations ;

– Conserver les données personnelles pendant trois (3) ans ou une durée supérieure pour se conformer aux obligations légales, résoudre d'éventuels litiges et faire respecter les engagements contractuels ;

– En cas de sous-traitance, l'IFCOS se porte fort du respect par ses sous-traitants de tous ses engagements en matière de sécurité et de protection des données personnelles ;

– Enfin, dans le cas où les données à caractère personnel seraient amenées à être transférées hors de l'Union européenne, il est rappelé que cela ne pourra se faire sans l'accord du Client et/ou de la personne physique concernée.

• Communication

Le Client autorise expressément l'IFCOS à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion

d'un Contrat et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

• Loi applicable et juridiction

Les Contrats et tous les rapports entre l'IFCOS et son Client relèvent de la Loi française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable dans un délai de soixante (60) jours comptés à partir de la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, que la partie qui soulève le différend devra avoir adressée à l'autre, seront de la compétence exclusive du tribunal de Paris, quel que soit le siège du Client.



88-90, boulevard de Sébastopol, 75003 PARIS

Tél. : 01 53 45 81 55 – Fax : 01 49 27 06 97

ifcos@fondationcos.org – **Page internet** : fondationcos.org/formation/institut-de-formation-ifcos